

Université de Montréal

**Parentalité précoce et scolarité : l'effet de la trajectoire parentale sur  
l'obtention du diplôme**

par

Isabelle Moreau

Département de sociologie  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.)  
en Sociologie

Avril 2012

© Isabelle Moreau, 2012

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :  
Parentalité précoce et scolarité : l'effet de la trajectoire parentale sur l'obtention du  
diplôme

Présentée par :  
Isabelle Moreau

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Marianne Kempeneers  
Président rapporteur

Stéphane MOULIN  
Directeur de recherche

Solène Lardoux  
Membre du jury

## Résumé

Malgré la diversité des recherches sur la parentalité adolescente, l'analyse des trajectoires parentales et des facteurs qui peuvent moduler l'effet de cet événement sur la scolarité demeure peu documentée. C'est précisément sur cet aspect que se penche la présente étude. L'objectif général de ce mémoire est de voir dans quelle mesure les différentes trajectoires adoptées par les jeunes parents sont associées à l'obtention des diplômes scolaires. Évidemment, les parents adolescents forment un groupe qui est plus à risque de ne pas avoir obtenu de diplôme secondaire vers 20 ans. Cependant, nous soutenons que la trajectoire parentale est différente pour chaque individu et qu'elle peut modifier la probabilité d'obtention des diplômes secondaire et postsecondaire. Les résultats des analyses de régression sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition nous montrent que ce n'est pas le simple fait d'être parent qui influe sur la scolarité des jeunes, mais plutôt le type de trajectoires scolaires empruntées par ces derniers. Ainsi, certaines trajectoires parentales moins stables et plus précoces ont plus d'impact sur la non obtention d'un diplôme d'études secondaire, que les trajectoires parentales stables, qu'il s'agisse de monoparentalité ou de famille cohabitante. La précocité est donc un facteur d'influence différencié selon le type de parcours conjugal. De plus, nous observons que cette association entre certaines trajectoires parentales et l'obtention d'un diplôme s'observe également chez les hommes même si le type de trajectoire parentale est globalement moins explicatif que pour les femmes. Finalement, les variables reliées à la performance scolaire à 15 ans médiatisent en partie l'impact des trajectoires parentales sur le statut

scolaire à 23 ans, ce qui suggère que l'association peut s'interpréter aussi comme un effet de la scolarité sur la parentalité.

**Mots clés** : maternité adolescente, paternité adolescente, trajectoires parentales, trajectoires scolaires.

## Abstract

Although many studies on teenage parenthood have been realized, little research examined the effect of parental trajectories on school graduation. The aim of this study is to better understand how teen parents' life trajectories influenced the probability of getting a diploma. Obviously, young parents have higher risk of not being graduated of high school before their 20 years old. However, we support that teen parents' life trajectories are different for each. In consequence the probability of getting a diploma can be modified. Based on data from the Youth in Transition Survey collected between 2000 and 2007, our results from regression analyses suggest that the simple fact of being a teenage parent does not explain all consequences on school graduation. The probability of getting a diploma would rather be influenced by teen parents' life trajectories. Additionally, results suggest that instable and early parenthood contribute to the likelihood of not being graduated at 23 years old. Our result shows that early parenthood has to be analyzed differently and a combination between precocity and instability help to better understand the effects of adolescent parenthood on diplomation. An association between academic performances at 15 years old and the level of education at 23 years old was also found, which may explain why this association may influences the probability of getting a diploma.

**Keywords:** teen pregnancy, teen birth, early parenthood, teen parents' life trajectories, school interruption, school trajectories.

## Table des matières

Résumé .....	i
Abstract .....	iii
Table des matières .....	iv
Liste des tableaux, graphiques et figures.....	vi
Liste des sigles et abréviation.....	vii
Remerciement.....	viii
Introduction .....	9
CHAPITRE 1 — Revue de la littérature : le phénomène de la parentalité précoce....	11
1.1 La parentalité : conséquence d’un passé chargé de difficulté .....	12
1.1.1 Facteurs relationnels.....	13
1.2.2 Facteurs personnels .....	16
1.1.3 Facteurs structurels : les conditions socio-économiques.....	18
1.2. Parentalité : l’impact sur les parcours .....	20
1.2.1. Parentalité précoce et persévérance scolaire .....	21
1.2.2 Parentalité précoce et cheminements professionnels .....	25
1.3 Lacunes des écrits sur les impacts de la parentalité précoce .....	27
1.3.1 Comparaison symétrique de genre .....	27
1.3.2 L’évolution de la situation conjugale .....	31
1.3.3 Le contrôle des facteurs d’étude structurels .....	34
1.4 Conclusion.....	35
CHAPITRE 2 — Cadre conceptuel et théorique : le paradigme des parcours de vie appliqué à la jeunesse dans un contexte d’individualisation et de désynchronisation	38
2.1 L’approche des parcours de vie.....	39
2.2 Le concept de trajectoire parentale.....	45
2.2.1 Les transformations dans la parentalité.....	45
2.2.2 Les différentes constructions de trajectoires parentales .....	48
2.3 Problématique et hypothèses .....	51
CHAPITRE 3 — Les données de l’enquête canadienne sur les jeunes en transition et la méthodologie .....	54
3.1 Description des données et de l’échantillon .....	54
3.2 Variable dépendante : le statut scolaire à 23 ans.....	57
3.3 Variable indépendante sur les trajectoires parentales.....	61
3.3.1 La prise en compte du type de famille .....	61
3.3.2 La prise en compte du moment de naissance du premier enfant.....	68
3.4 Variables de contrôle.....	73
3.5 Méthodologie : La régression logistique multinomiale.....	80
Chapitre 4 — L’impact des naissances sur les diplômés à 23 ans. ....	83
4.1 L’effet brut de l’entrée en parentalité.....	83
4.1.1 Le lien avec la parentalité.....	84
4.2 L’effet brut de la trajectoire parentale .....	87
4.3 L’effet brut des autres variables indépendantes .....	93
4.4 Étude des effets nets des types de parentalité.....	96

4.4.1 Comparaison entre l'effet net de la variable de trajectoire parentale et l'effet après le contrôle des variables indépendante.....	96
4.4.2 Comparaison entre l'effet net de la variable de trajectoire parentale et l'effet après le contrôle des variables indépendantes selon le genre.....	99
5. Discussion et conclusion .....	103
5.1 Discussion .....	103
5.2 Les limites, et les implications en matière d'intervention et d'orientation pour les recherches futures .....	110
Bibliographie .....	115
Annexe 1 : Table explicative, classification.....	128
Annexe 2 : Description de la variable PISA.....	132

## Liste des tableaux, graphiques et figures

### **Tableau**

Tableau 1 : Présentation des variables dépendantes.

Tableau 2 : Effectif des variables indépendantes.

Tableau 3 : Présentation des variables indépendantes de contrôles

Tableau 4 : Effectif des variables indépendantes de contrôles.

Tableau 5 : Effet brut de la variable de parcours parentaux.

Tableau 6 : Effet brut de la variable de parcours parentaux; comparatif de genre

Tableau 7 : Effet brut des variables de performance scolaire.

Tableau 8 : Effet brut des variables d'origine sociale.

Tableau 9 : Effet brut des variables de province et de genre.

Tableau 10 : Régression logistique multinomiale, modèle global.

Tableau 11 : Régression logistique multinomiale, modèle global; comparatif de genre

### **Graphique**

Graphique 1 : Statut parental combiné chez les parents du premier au dernier cycle de l'enquête.

Graphique 2 : Classification des parcours parentaux

Graphique 3 : Classification des parcours parentaux selon l'année de naissance du 1er enfant.

Graphique 4 : Classification des parcours parentaux selon l'année de naissance du 1er enfant : comparatif de genre.

Graphique 5 : Statut final par rapport au diplôme; comparaison entre les non-parents et les parents.

Graphique 6 : Comparatif entre genres de la différenciation parents, non-parents et leur statut final par rapport au diplôme.

### **Figure**

Figure 1 : La composition d'une séquence d'événement.



## Liste des sigles et abréviation

**EJET** : Enquête auprès des jeunes en transition

**PISA** : Programme international pour le suivi des acquis des élèves

**UQAM** : Université du Québec à Montréal

## Remerciement

Cette aventure qu'est le mémoire de maîtrise est un long processus rempli d'efforts et de périodes difficiles. Cependant, que dire de l'apprentissage académique et personnel que ce projet a pu m'apporter. De fait, remercier les gens qui ont su m'encourager et m'aider est un réel moment de plaisir.

Tout d'abord, je dois spécialement remercier mon directeur de recherche, monsieur Stéphane Moulin, qui a su brillamment me diriger et m'aider tout au long de ce beau projet. Il a non seulement été un directeur attentif, mais a aussi su me livrer une grande expertise de recherche ainsi qu'une précieuse partie de son temps.

Ensuite, je voudrais remercier mon conjoint Jean-Michel qui a toujours su trouver les meilleurs mots d'encouragement et de motivation. Je tiens aussi à souligner la présence de mes parents, de ma sœur et mon frère qui ont toujours cru en mes capacités. À vous tous, merci d'avoir été présent dans les moments de difficulté et d'avoir su m'encourager en me donnant la force de continuer.

Aussi, je voudrais dédier un remerciement spécial à trois amies, qui ont fait en sorte de me supporter en comprenant aisément l'aventure qu'est le projet de maîtrise. Merci Evi Jane Kay, d'avoir mis du soleil dans mes journées et des rires dans les moments de rédaction difficiles. Merci à Marie-Ève, qui m'a accompagnée dans les derniers moments et avec qui j'ai pu longuement parler de mon projet entre Trois-Rivières et Montréal. Finalement, un merci spécial à ma grande amie Jacinthe qui m'a hébergée à plusieurs reprises et m'a encouragée pendant cette belle aventure.

À vous tous, un merci inestimable !!!

## Introduction

La question de la parentalité adolescente a été particulièrement étudiée au début des années 1990. Beaucoup d'études se sont penchées sur les conséquences d'une naissance à l'adolescence, alors que d'autres études ont tenté de comprendre pourquoi ces naissances survenaient si tôt dans la vie. Que ce soit dans la compréhension des conséquences ou des causes de ce phénomène, celui-ci reste toujours d'actualité. De fait, dans nos sociétés contemporaines, le fait d'être parent n'est pas un élément négatif en soi. C'est plutôt la façon dont on le devient qui est importante. Ainsi, l'obtention d'un diplôme et l'insertion professionnelle sont souvent vues comme des préalables nécessaires à la fondation d'une famille. Si par le passé les étapes de la vie étaient bien définies et se succédaient selon un ordre précis, le tout reste moins clair aujourd'hui. Une certaine déconnexion des étapes est plutôt à l'ordre du jour (Galland, 1996). Ainsi, avoir un enfant avant même d'avoir terminé les études et d'avoir acquis un emploi est d'autant plus fréquent que les cheminements scolaires se sont allongés et complexifiés.

L'objectif général de ce mémoire est de relever et d'étudier les différentes trajectoires parentales ainsi que leurs impacts sur l'obtention des diplômes. Nous entendons par trajectoire parentale, les différentes possibilités de cheminements parentaux qui sont composées de variables concernant la relation avec un conjoint, la cohabitation avec l'enfant et avec les grands-parents. Ces cheminements influent sur les résultats scolaires en termes de décrochage des études secondaires ou d'accès aux études postsecondaires. De cet objectif général découlent trois sous-objectifs déterminants pour notre recherche. Le premier concerne l'identification de la pluralité des cheminements parentaux qui nous permet de dégager une classification en trajectoires types. Le second se rapporte au contrôle des caractéristiques susceptibles d'influer sur les résultats scolaires afin d'apprécier l'effet net de la trajectoire parentale. Le troisième objectif est quant à lui lié au genre : si le phénomène de la

parentalité précoce est dans bien des cas associé seulement aux femmes et aux répercussions sur le parcours de celles-ci, il sera question dans cette recherche de faire ressortir les répercussions autant féminines que masculines de la parentalité précoce.

Le premier chapitre du mémoire est consacré à la problématique de la parentalité adolescente. À cet effet, nous ferons le bilan des résultats de recherches précédentes sur le sujet. Ainsi, nous pourrions souligner les diverses problématiques liées à la compréhension de ce phénomène. Le deuxième chapitre exposera le cadre conceptuel et théorique qui guidera le choix de nos données, des méthodes et de nos analyses. Dans le chapitre suivant, les données de l'enquête utilisée seront décrites et la méthodologie sera expliquée. Finalement, nous présenterons au dernier chapitre les divers résultats qui lient la parentalité précoce et la diplomation.

## **CHAPITRE 1 — Revue de la littérature : le phénomène de la parentalité précoce**

La problématique de la grossesse et de la parentalité précoces éveille une multitude de questions. Pourquoi les jeunes femmes tombent-elles enceintes? Dans quelle circonstance conjugale et relationnelle cela se produit-il? Qu'est-ce qui influence ces jeunes dans leur choix de continuer la grossesse? Et finalement, comment chacun des partenaires est affecté par l'événement et par la décision ultime de mettre au monde l'enfant? Jusqu'à ce jour, plusieurs chercheurs ont étudié le phénomène de la maternité et de la paternité adolescente. Si certaines de ces recherches se concentrent surtout sur les facteurs psychologiques et physiques, d'autres sont plutôt tournées sur les causes et les conséquences de cet événement.

Dans ce premier chapitre, une revue des écrits sera présentée afin de mettre à plat les recherches et les acquis sur le phénomène de la parentalité précoce. Nous tenterons dans un premier temps de développer sur le phénomène de la parentalité précoce ainsi que sur les causes. Étant donné notre intérêt concernant l'impact de la naissance sur les parcours scolaires, nous présenterons les écrits sur cet objet de recherche. Finalement, trois lacunes observées dans les divers écrits seront identifiées. Celles-ci se rapportent à l'appréciation de l'évolution de la situation conjugale comme impact sur la scolarité, à la comparaison de genre souvent absente et au manque de contrôle des facteurs structurels. Ainsi nous pourrions mieux justifier notre objectif de recherche et poser nos hypothèses.

## **1.1 La parentalité : conséquence d'un passé chargé de difficulté**

Un débat important sur le sujet tient compte de la temporalité de l'événement qu'est l'entrée dans la maternité. En effet, beaucoup d'articles et de recherches se concentrent sur l'étude de la succession d'événements qui mènent à la maternité ou la succession d'événements qu'apporte la maternité (Charbonneau, 2003; Furstenberg, Brooks-Gunn et Morgan, 1987; Oxford, Gilchrist, Lohr, Gillmore, Morrison et Spieker, 2005; Côté 1996). Certaines études sont plus centrées sur les causes de la parentalité précoce : les études s'intéressent alors particulièrement aux relations familiales (Woodward, Fergusson & Horwood, 2001; Corona Garrett & Tidwell, 1999; Chase-Landsdale & Brooks-Gunn, 1994), à la pauvreté (Williams, 1991) ou encore à l'attachement à l'école et aux projets éducatifs (Miller & Moore, 1990; Hayes, 1987). Il faut ainsi revenir bien en amont dans l'enfance pour mieux comprendre pourquoi les jeunes filles vivent la grossesse (Charbonneau, 2003). Dans la littérature, il apparaît difficile d'établir un cadre précis sur les facteurs menant à la parentalité précoce, mais plusieurs auteurs croient que de nombreux signes du passé permettent de reconnaître le risque potentiel de vivre la grossesse lors de l'adolescence. Les auteurs classent précisément ces difficultés passées selon trois ordres distincts (Côté, 1996) : les facteurs de nature relationnelle, les facteurs personnels et enfin ceux plutôt structurels.

### **1.1.1 Facteurs relationnels**

Dans la littérature, on décrit les facteurs relationnels, comme toutes particularités liées aux relations familiales, aux pratiques éducatives et au niveau de valorisation des études véhiculé dans la famille ainsi qu'aux relations aux pairs. Comme le soulève Léon Bernier (1997), « le rapport à l'autre et le rapport à soi constituent des dimensions interreliées, appelées à se développer parallèlement durant l'adolescence ». De telles particularités peuvent en soi modifier l'événement qu'est la parentalité précoce. Ainsi, certaines particularités de la famille lors de l'enfance pourraient avoir un effet sur le fait de vivre ou non la grossesse et la parentalité adolescente (Woodward, Fergusson & Horwood, 2001; Corona Garrett & Tidwell, 1999; Chase-Landsdale & Brooks-Gunn, 1994). Des études suggèrent alors que certains types de relation familiale pourraient conduire à des grossesses précoces et à une transition accélérée vers la parentalité chez les adolescents. On suggère que les perturbations dans le milieu familial influenceraient le moment choisi des premières relations sexuelles chez les adolescents (Scaramella, Conger, Simons & Whitbeck, 1998). Ainsi, le fait de grandir dans un environnement familial caractérisé par la monoparentalité, le divorce, la séparation et la multiplicité des conjoints augmenterait les chances de vivre une sexualité plus précoce et par ricochet d'être plus à risque de vivre la grossesse lors de l'adolescence (Charbonneau, 2003; Woodward, Fergusson & Horwood, 2001; Hardy et coll., 1998). De plus, on dénote que les problèmes conjugaux des parents, la présence de problèmes psychosociaux dans les familles et la surcharge des responsabilités assumées par les mères de famille seraient aussi des facteurs influents (Charbonneau, 2003; Côté, 1996). Selon le discours de certaines

jeunes femmes interrogées dans les recherches de Johanne Charbonneau, le fait que les parents des jeunes soient centrés sur leurs problèmes conjugaux aurait pour effet d'augmenter la précocité des relations sexuelles et la grossesse précoce de leurs enfants (Charbonneau, 1989). On retrouve des constats similaires dans les recherches de Judith S. Musick. (1993).

Le climat de relation qui prévaut entre les parents et leurs enfants, donc la cohésion familiale, demeurent un pivot central de l'expérience que vivent les adolescents. Expérience qui influence les rapports à l'école, à la consommation de drogues et d'alcool et aussi la façon dont on envisage son avenir professionnel (Bernier, 1997). Par exemple, l'exposition à des pratiques d'éducatrices coercitives serait aussi en lien avec le fait de vivre ou non l'événement de la parentalité précoce. Selon des recherches réalisées aux États-Unis (Scaramella, Conger, Simons & Whitbeck, 1998), le comportement des parents en matière d'éducation aurait un impact sur plusieurs aspects de la vie des jeunes. Plus précisément, l'attitude plus « engagée et cordiale » des parents dans l'éducation de leur enfant jouerait un rôle positif indirect sur la formation du réseau social des adolescentes et sur les compétences académiques. De façon directe, le réseau social ainsi que les compétences académiques sont des aspects qui seraient en lien avec les comportements dits risqués des adolescents, comme le fait de devenir enceinte précocement. De fait, une attitude négative des parents et une implication minimale dans les pratiques d'éducation de leur enfant pourraient avoir un effet indirect sur le fait de vivre ou non la grossesse lors de l'adolescence. Des résultats similaires ont été relevés dans la recherche québécoise de Jocelyne Côté pour qui « les manques et les



excès au niveau de la guidance parentale ainsi que les problèmes de communication parents/adolescentes sont également des facteurs extrêmement significatifs » (Côté, 1996). Dans le même ordre d'idée, les antécédents éducationnels des parents peuvent avoir une influence chez les mères adolescentes. Plusieurs études démontrent que le type de famille et le milieu socio-économique affecteraient la motivation et la persévérance scolaire (Guedj, 2004; Moreau, 1995). Selon des recherches menées par le Conseil du statut de la femme, le travail scolaire serait valorisé de façon différente dans les milieux familiaux moins fortunés (Guedj & al, 2004). De plus, il est souvent démontré que les parents servent de référent dans la continuité des études des jeunes vivant la parentalité adolescente. En effet, selon les résultats des recherches d'une autre auteure canadienne, il serait « possible que les mères servent de modèles aux yeux de leurs filles, et celles très scolarisées pourraient inculquer à leurs filles des valeurs qui encouragent l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarité » (Luong, 2008).

Pendant la période des études secondaires, les relations aux différents groupes d'amis prennent beaucoup d'importance dans l'univers social de chaque jeune (Bernier, 1997). La relation aux pairs est aussi relevée dans la littérature comme étant un facteur qui joue de façon indirecte sur le fait de vivre la parentalité précoce. Selon des études réalisées en Nouvelle-Zélande, l'engagement dans un groupe de pairs déviants durant la jeunesse encouragerait des comportements déviants et risqués (Fergusson & Horwood, 1996; Woodward, Fergusson & Horwood, 2001a, 2001b). En effet, la grossesse adolescente serait liée à certains problèmes de comportement durant l'adolescence. L'utilisation et l'abus d'alcool, de drogue ainsi qu'une initiation plus précoce à vivre des relations sexuelles sont aussi soulignés (Horwitz, Klerman,

Kuo, & Jekel, 1991a ; Paikoff, 1995 ; Peterson & Crockett, 1992 ; Urdy, Kovenock, & Morris, 1996). Dans les recherches québécoises de Jocelyne Côté (1996), on soulève un peu les mêmes tendances, mais les relations aux pairs ont ici une double influence. Selon le discours des jeunes femmes ayant vécu la maternité précoce, il s'agit d'abord d'une influence sur la fréquentation précoce des bars et ensuite sur la pression des pairs pour un engagement plus précoce dans les relations amoureuses et sexuelles (Côté, 1996).

### **1.2.2 Facteurs personnels**

On entend ici par facteurs personnels tout comportement lié au désir d'avoir un enfant et à l'intérêt des jeunes femmes face au rôle maternel. Selon une recherche réalisée par Anne Quéniart et ses collègues, la maternité semble souvent occuper une place centrale chez les jeunes adolescentes qui deviennent mères. Celle-ci est dans bien des cas mise au premier plan et passe même souvent avant les autres projets de vie, tels que les études et le travail.

« La maternité est pour elles quelque chose d'inévitable, de désirable, une expérience incontournable : elles ne pouvaient pas ne pas être mères. En devenant mères, ces jeunes femmes réalisent ce qu'elles nomment comme "leur projet de vie le plus important" et persistant depuis l'enfance » (Quéniart & al, 1998).

La majorité des jeunes femmes de l'étude de Quéniart sont devenues mères avant d'avoir franchi l'ensemble des étapes qui précèdent « traditionnellement » l'arrivée d'un enfant : fin d'études, décohabitation d'avec la famille d'origine, vie à deux exploratoire, insertion professionnelle. Ainsi, le désir de mettre au monde un

enfant est parfois prioritaire chez les jeunes femmes. On comprend donc qu'en devenant mères, elles réalisent un projet de vie très important et auquel elles aspirent depuis longtemps.

D'autres auteurs vont aussi s'attarder sur les valeurs véhiculées par les jeunes. Ainsi, certains jeunes auraient une représentation de la grossesse à l'adolescence qui ne rejoint ni l'idée d'un problème social, ni celle du désir d'avoir un enfant, mais plutôt de l'idée d'un « pouvoir que veulent s'approprier des adolescentes et des adolescents sur leur vie ou sur leur environnement » (Dufort, S., Saint-Laurent, L., Guilbert, E. Boucher, K., 2006).

La motivation ainsi que l'attente face à la réussite scolaire sont souvent moins élevées chez les adolescentes qui deviennent mères. Dans l'étude de Stéphanie Lévesque, étudiante en psychologie de l'UQAM, « les adolescentes [qui deviennent mères] possèdent moins d'habiletés à concevoir le futur et à anticiper les conséquences de leurs actions [que les adolescent ne vivant pas la maternité précoce]. Cette lacune provoque une diminution dans leur motivation à faire un choix de carrière "réaliste" et à prendre les mesures nécessaires pour réussir au plan scolaire » (Lévesque, bulletin AQPS vol. 13). Selon Hango & Le Bourdais (2007), les jeunes femmes qui ont une aspiration éducative plus élevée ont tendance à repousser le développement d'une vie conjugale. De fait, elles repoussent aussi le début d'une vie sexuelle active et la possible conception d'un enfant. Dans l'étude de Corona Garrett & Tidwell (1999), les jeunes mères mentionnent qu'elles avaient déjà depuis longtemps un rendement académique très faible et que leur plan au niveau scolaire

était soit imprécis ou totalement absent. Dans bien des cas, ces mères se préoccupent moins de leur scolarisation (Guedj et coll., 2004; ministère de l'Éducation, 1998) et valoriseront plutôt une carrière maternelle. Selon les études de Jocelyne Côté, un des parcours atypiques des adolescentes de la MRC de Pabok dans la région de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine serait celui de cesser les études afin de vivre la grossesse précoce. Selon ces mêmes recherches, les intervenants des services sociaux de la région croient que les mères adolescentes sont « généralement d'abord des décrocheuses » (Côté, 1996). Ainsi, le désir de vivre en couple et d'intégrer le marché du travail, conforté par les multiples difficultés scolaires, contribue bien souvent à l'arrêt des études et ensuite à l'entrée dans la parentalité précoce (Côté, 1996). Les difficultés scolaires sont souvent déjà présentes chez les jeunes filles et le désir d'enfant surpasse donc celui de continuer les études. Toujours selon les dires de ces jeunes femmes, « elles ne s'inquiètent pas outre mesure de cette instabilité et laissent toute la place au "désir" qu'elles éprouvent pour l'enfant » (Quéniart, 1998). De même, en utilisant une variable mesurant l'absentéisme au cours, l'étude de Le Bourdais (2009) révèle que l'engagement moindre des jeunes dans leurs études est directement lié au fait de devenir parent. Ces résultats sont d'ailleurs vrais autant pour les femmes que pour les hommes. Dans le même ordre d'idée, l'aspiration à un niveau scolaire plus élevé que celui du diplôme secondaire fait aussi en sorte de réduire le risque de vivre la parentalité précoce (Le Bourdais, 2009).

### **1.1.3 Facteurs structurels : les conditions socio-économiques**

Dans plusieurs recherches réalisées sur le sujet, la pauvreté et les conditions socioéconomiques défavorables sont souvent relevées comme étant des facteurs

pouvant mener à la maternité précoce (Luong, 2008; Charbonneau, 2003; Cournoyer, 1995). Plus précisément, l'expérience de la pauvreté limiterait les choix de vie (Coley et Chase-Lansdale, 1998; Brewster et coll., 1993 ; Luker, 1996 ; Wilson, 1987). Cette limitation serait surtout ressentie au niveau de la continuité scolaire, à l'accès à une stabilité d'emploi et à un salaire plus élevé. Autrement dit, les jeunes femmes qui proviennent des milieux plus défavorisés, sur le plan économique, social et culturel, seraient plus exposées à devenir mères précocement (Santé Canada, 2000). De fait, le taux de grossesse est cinq fois plus élevé dans les quartiers plus pauvres (Santé Canada, 1999). À l'absence de ressources économiques et matérielles (Côté, 1996; Paquette & Morisson, 1998; Luong, 2008) s'ajoutent les difficultés familiales et la faiblesse du réseau social (Guedj, 2004; Tremblay, Forget & Lavoie, 1986), l'isolement et l'instabilité résidentielle et conjugale. Les expériences de vie associées à un milieu de pauvreté (déménagements multiples, changements d'écoles, difficultés scolaires, familles monoparentales ou recomposées, manque d'opportunités d'éducation et de carrières) seraient des facteurs qui pourraient diminuer la perception des coûts économiques et sociaux que représente la grossesse précoce (Brewster et coll., 1993 ; Luker, 1996 ; Moore, Morrison, & Gleib, 1995). De plus, certains auteurs rapportent que les jeunes femmes ayant un statut économique faible montreraient moins de motivation à éviter la grossesse et auraient moins recours à l'avortement que celles de familles aisées. Les adolescentes pourraient aussi percevoir la grossesse comme un projet leur permettant de peut-être fuir le cercle vicieux de la pauvreté (Lévesque, bulletin AQPS vol. 13).

## **1.2. Parentalité : l'impact sur les parcours**

Selon Johanne Charbonneau, « choisir d'avoir un enfant à cet âge c'est presque assurément faire le choix d'une vie compliquée » (Charbonneau, 2003). Les mères adolescentes évoluent dans une réalité différente et souvent parsemée d'embûches (Gaudet & Charbonneau, 1999). La précocité de l'événement dans le parcours constitue en quelque sorte le point de départ des bouleversements du cheminement vers la vie adulte. Précisément, on note que la parentalité à cet âge précipite la réalisation d'autres moments clés du passage à la vie adulte et en bouleverse le cours « normal » (Côté, 1996). Dans plusieurs cas, la grossesse se produit souvent comme un élément non planifié et vient perturber la trajectoire de l'adolescente qui, jusqu'à ce jour, poursuivait ses études, fréquentait des amis et entretenait ses premières relations amoureuses (Forsé, 1999). À la suite d'un tel événement, les jeunes femmes doivent souvent bricoler leur parcours de vie et ce n'est pas toujours chose facile (Chase-Landsale et coll., 1991; Rochon, 1989; Tracy, 1990).

Plusieurs travaux aux États-Unis et au Canada, ont d'ailleurs étudié les conséquences de la maternité, tant sur le cheminement scolaire et professionnel que sur les coûts sociaux que cela entraîne (Maynard, 1997; Furstenberg 1987, Musick, 1993, Le Van, 1998). Les conséquences les plus souvent évoquées sont en lien avec l'abandon et les difficultés scolaires, qui conduisent à une insertion difficile sur le marché du travail et à la dépendance aux services sociaux (Charbonneau 2003, Klepinger, Lundberg, Plotnick 1995, Furstenberg & al 1987). Dans cette partie de notre revue de la littérature, nous soulignerons les divers liens entre la mise au monde

d'un enfant et la persévérance scolaire et ceux entre la motivation et l'isolement que vivent ces jeunes femmes. En ce qui a trait au thème des difficultés vécues dans le marché du travail, on relèvera évidemment le lien entre la scolarité et l'insertion ainsi que le niveau d'avancement salarial.

### **1.2.1. Parentalité précoce et persévérance scolaire**

Le lien entre la maternité et la persévérance scolaire est abordé de façon très marquée dans la littérature sur la parentalité précoce. En effet, la scolarisation est, de nos jours, plus que jamais, la clé de passage vers l'autonomie financière et l'intégration sociale (Guedj & al, 2004). L'abandon scolaire chez les jeunes femmes enceintes semble un phénomène clairement identifié par la plupart des études (Cervera, 1991; Côté, 1996, Hanson, 1990, Furstenberg, 1976). May Luong (2008) souligne dans une étude canadienne que les mères adolescentes sont plus susceptibles de vivre des difficultés dans l'achèvement de leurs diplômes d'études secondaires. En effet, la grossesse à l'adolescence constitue une des principales causes d'interruption scolaire au Québec pour 50 à 67 % des filles (Forget, Bilodeau et Tétrault, 1992, dans Tremblay, 2001). D'ailleurs, les données de l'Institut de la Statistique du Québec amassées en 1999-2000 démontrent que sept jeunes mères sur dix (71.3 %) ont 11 ans ou moins de scolarité, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas complété le secondaire. Les statistiques sont peu différentes aux États-Unis, où les jeunes mères notent que la grossesse est la principale cause de l'arrêt scolaire (Furstenberg, 1976). La rupture que provoque la grossesse accroît le risque d'interruption de la vie scolaire qui, en

d'autres circonstances, se serait poursuivie (Côté, 1996). Dans les recherches de Luong, il s'avère que le moment de la maternité est lié de façon significative aux chances de terminer les études secondaires ou postsecondaires (Luong, 2008). Ces résultats sont d'ailleurs en lien avec l'étude canadienne des données de l'Enquête auprès des Jeunes en Transition (EJET), où l'on observe que les grossesses et les maternités adolescentes sont associées au décrochage scolaire (Bowlby & McMullen, 2002).

Quelques auteurs cependant ont rapporté que l'impact de la naissance sur le décrochage était parfois non significatif (Ribar, 1994; Rindfuss, Bumpass & St. Jonh, 1980; Olsen & Farkas, 1989). Selon Geronimus (1987), le fait d'avoir un enfant à l'adolescence n'augmenterait pas significativement les chances de vivre une interruption ou un abandon scolaire. Certaines études soulignent même que le fait de mettre au monde un enfant lors de l'adolescence serait une stratégie de vie bénéfique pour certains groupes de femmes (Upchurch & McCarthy, 1990). Les résultats de l'étude longitudinale américaine de Namkee (1994) démontrent que, tout comme d'autres études, la maternité précoce a des effets plutôt négatifs sur la continuité et le niveau de diplôme dans le système scolaire; cependant ses résultats suggèrent aussi que les récentes politiques sociales et politiques d'aides pour ces jeunes femmes font diminuer les impacts négatifs. Enfin, fait important à souligner, les jeunes femmes peuvent connaître des interruptions et non nécessairement un décrochage définitif des systèmes scolaires.



Un problème majeur reste, la conciliation entre la grossesse et la maternité d'une part et la scolarité d'autre part. Comme le Ministère de l'Éducation du Québec le souligne :

« Apprivoiser leur rôle de mère tout en répondant aux exigences scolaires devient une course à obstacles quasiment impossible à réussir sans aide et sans services adaptés. Si elles sont restées à l'école jusqu'à l'accouchement, souvent, elles manquent de courage et décrochent après la naissance de leur enfant » (MEQ, 1998).

Toujours selon le Ministère de l'Éducation québécois, un bon nombre de jeunes femmes qui peuvent bénéficier des services offerts dans le réseau scolaire ont réussi à modifier leur perception de l'école et ont pu, entre autres, réaliser des projets scolaires ambitieux. À titre d'exemple, on souligne la présence de quelques commissions scolaires du Québec qui assurent l'accès à des écoles spécialisées pour les jeunes adolescentes au cours de leur grossesse et après la venue de leur enfant. Des systèmes scolaires comme l'école Rosalie-Jetté, l'école Elizabeth High School de Montréal, l'école Joseph-François-Perrault de Québec et la Villa Marie-Claire, centre de réadaptation pour mères en difficultés de Sherbrooke, sont toutes des institutions qui offrent des services adaptés pour la continuité ou le retour aux études des mères adolescentes. Ainsi, il est possible de croire que par un désir d'offrir ce qu'il y a de mieux à leur enfant, les jeunes mères n'ont pas nécessairement comme seul choix de décrocher des systèmes scolaires. Il est en réalité important d'élaborer, avec ces jeunes mères, un projet approprié à leurs situations, à leurs champs d'intérêt et à leurs aptitudes.

Le manque de motivation scolaire et l'isolement que peuvent vivre ces jeunes femmes sont aussi un thème important abordé dans la littérature. On rapporte que certaines mères adolescentes se préoccupent très peu de leur scolarité, et c'est plutôt la maternité qu'elles valorisent. Elles semblent souvent ne pas tenir compte de la relation entre l'éducation et les compétences que cette dernière leur permet d'acquérir pour bien incarner leur rôle de mère (Guedj et coll., 2004). Selon les intervenantes dans le domaine, les jeunes femmes qui vivent une grossesse précoce croient souvent « qu'elles ne sont pas bonnes à grand-chose [...] elles renoncent à la première occasion » (Guedj et coll., 2004). Ces jeunes femmes minimisent leur motivation et ne pensent pas aux conséquences à long terme de leur sous-scolarisation.

De plus, ces adolescentes enceintes doivent affronter autant sur le plan physiologique que sur le plan psychologique, des transformations liées à leur grossesse. Souvent, le fait de devoir vieillir et prendre ses responsabilités plus rapidement en vue de cet enfant qui naîtra ne cadre pas nécessairement avec les activités des autres jeunes de leur entourage. Leur vie sociale autant que scolaire en est donc rapidement bouleversée. Souvent, les jeunes femmes soulignent ne plus se sentir à leur place à l'école, ce qui les pousse à s'éloigner du système scolaire (MEQ, 1998). Elles auront ensuite tendance à s'isoler et à être persuadées qu'on ne les croit pas capables d'exercer le métier de mère et d'étudiante (Guedj et coll., 2004, Whitehead, 2001). Celles qui entrent plus précocement dans la parentalité ont tendance à être beaucoup plus isolées socialement et à souffrir de stigmatisations diverses de la part des autres (Whitehead, 2001).

### **1.2.2 Parentalité précoce et cheminements professionnels**

Si l'éducation de ces jeunes est interrompue, le risque de non-insertion ou de plafonnement dans le milieu de l'emploi est possible (Loignon, 1996, Klepinger, Lundberg & Plotnick, 1997). En effet, la scolarité permettrait de contrer les effets négatifs de la maternité adolescente sur la participation au marché du travail (Luong, 2008). Comme l'entrée sur le marché de l'emploi est liée aux études accomplies, il peut être plus ardu pour les jeunes mères adolescentes d'y faire son entrée (Miller & Moore, 1990; Hayes, 1987). De fait, un faible niveau d'éducation est souvent associé à un manque de choix sur le marché du travail. Avoir un enfant lors de l'adolescence peut compromettre d'abord les études et, par conséquent, limiter les perspectives d'emploi sur le marché du travail (Dryburgh, 2000; Luong, 2008). Comme le démontrent May Luong et plusieurs autres auteurs, l'acquisition et la croissance importante des gains sont concentrées en début de carrière. La maternité à l'adolescence risque par le fait même d'avoir une influence sur les parcours de vie de ces femmes (Luong, 2008). En effet, on remarque, selon les données de cette même recherche, que :

« L'interaction entre le moment de la maternité et le niveau de scolarité montre que les mères adolescentes sans diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles d'occuper un emploi à temps plein toute l'année et qu'elles risquaient davantage de ne pas avoir travaillé pendant l'année de référence que les mères adultes ayant obtenu leur diplôme » (Luong, 2008).

D'autres études, comme celle de Marie Drolet, démontrent qu'au Canada, les femmes qui retardent la maternité gagneraient un salaire 6 % plus élevé que celles ayant eu des enfants plus tôt lors de l'adolescence (Drolet, 2002). Plusieurs raisons pourraient expliquer un tel écart. D'abord, comme le marché de l'emploi exige dans bien des cas un niveau de formation de plus en plus poussé, les jeunes mères se retrouvent difficilement avec des emplois stables et bien rémunérés. Ensuite, la croissance du salaire et les chances de promotion sont souvent en début de carrière. Ainsi, la précocité d'une maternité pourrait donc faire en sorte que ces femmes ne profitent pas de telles opportunités. On rapporte finalement que les femmes qui ont des enfants plus tôt, auraient moins de marge de manœuvre en ce qui a trait à la formation additionnelle, aux promotions et à l'avancement professionnel (Drolet, 2002).

Dans un autre ordre d'idée, on remarque cependant qu'à long terme, l'impact de la maternité adolescente n'est pas toujours négatif à diplôme égal. En effet, selon les résultats d'une étude canadienne réalisée par Statistique Canada auprès des mères âgées de 30 à 39 ans qui auraient eu un enfant à l'adolescence, la probabilité d'occuper un emploi à temps plein toute l'année serait semblable chez les femmes ayant un niveau de scolarité comparable, peu importe le moment où elles ont eu leur premier enfant. May Luong souligne d'ailleurs :

« Si elles peuvent compléter leur niveau secondaire et commencer des études postsecondaires, ces mères adolescentes auront autant de chances que les mères adultes d'éviter de vivre en situation de faible revenu, et c'est ce qui est le plus important pour le bien-être d'une personne » (Luong, 2008).

En effet, ces mères adolescentes seraient même plus susceptibles de travailler à temps plein durant toute l'année que les mères adultes ayant un diplôme équivalent (Luong, 2008). On comprend aisément que l'instruction joue un rôle primordial sur les activités futures du marché de l'emploi pour ces jeunes adolescentes mères (Klepinger, Lundberg & Plotnick, 1997).

### **1.3 Lacunes des écrits sur les impacts de la parentalité précoce**

Bien que la littérature sur le sujet soit bien étoffée, nous remarquons toutefois quelques lacunes qui guideront nos choix d'hypothèses ainsi que notre recherche. Trois critères seront développés afin de mieux cerner l'objectif principal de la recherche. Un premier lié au genre, un second sur l'évolution de la situation conjugale et un dernier en lien avec les facteurs structurels.

#### **1.3.1 Comparaison symétrique de genre**

Une première lacune de la revue des écrits est en lien avec le genre. Plus précisément, nous remarquons que les études portent presque uniquement sur les répercussions sur les femmes. Certains auteurs comme Neil Cervera, Anne-Marie Renaud ou encore David B. Miller, ont souligné le peu d'attention portée par les chercheurs, les praticiens et les responsables politiques au phénomène de la paternité adolescente.

La littérature au sujet des causes et des conséquences de la paternité adolescente n'est pas suffisante pour tracer un portrait de cet événement sur leur vie et leur parcours futur. Le peu de littérature existante sur les jeunes pères analyse plutôt le lien entre le père, la mère ou la belle-famille maternelle. Celle-ci trace d'ailleurs souvent un portrait peu réjouissant des jeunes pères. Des Rosiers-Lampe et Frappier (1981) soulignent que les jeunes pères s'investissent souvent peu dans leur rôle de parent. Ce rôle est souvent considéré comme trop lourd à supporter (Cardinal Remete, 1999). Même si la quasi-totalité affirme qu'ils désirent être impliqués dans les décisions concernant la grossesse (Renaud, 1998), seulement un tiers des adolescents sont réellement impliqués dans la grossesse de leur partenaire (Redmond, 1985). Si certains quittent la conjointe dans les deux années suivant la naissance de l'enfant (Loignon, 1996), ceux qui auront été consultés dans le processus décisionnel rapporteront une plus grande implication après la naissance (Renaud, 1998; Miller 1997) et éprouveront moins de sentiment de perte et d'isolement (Robinson, 1988; Redmond, 1985).

Dans certains cas, l'adolescente ne désire pas la présence du père auprès de l'enfant, préférant combler elle-même les tâches de parent. On notera d'ailleurs que la mère a souvent un plus grand contrôle sur la relation qu'à le père avec l'enfant et surtout lorsque le couple n'est pas marié (Cervera, 1991). Il y a d'ailleurs des cas où le père n'est nullement informé de la grossesse. Certaines jeunes femmes mentionnent aussi que la décision se prend selon leur désir, que les pères sont souvent mis devant le fait accompli et n'ont pas réellement le choix d'accepter ou de refuser

les désirs de la jeune femme à continuer ou à mettre un terme à la grossesse (Charbonneau, 2003). Dans d'autres cas, les problèmes se posent au niveau de la famille de la jeune fille qui démontre une hostilité et n'accepte pas le père, même s'il désire s'investir auprès de l'enfant (Cervera, 1991; Loignon, 1996; Renaud 1997). Cette hostilité, trop forte à endurer, conduira le jeune homme à renoncer à son rôle de parent (Cervera, 1991; Hendrick, 1980; Robinson & Barret, 1986). La probabilité que le père soit impliqué est donc renforcée si les grands-parents de l'enfant perçoivent la relation sur la base d'un engagement plutôt que sur celle de la conquête sexuelle (Renaud, 1997; Belsky & Miller, 1986).

Certains auteurs rapportent que l'attitude face au rôle de père est souvent vécue comme un sentiment d'obligation de la part du père (Renaud, 1998; Miller 1997; Barret & Robinson, 1982). D'autres démontrent que les pères adolescents ne perçoivent pas toujours la grossesse de leur conjointe et leur statut de père comme des éléments perturbateurs ou encore nuisibles à leur avenir (Rivara, Sweeny & Henderson, 1985). Cette attitude a souvent été remarquée chez des adolescents économiquement désavantagés (Marsiglio, 1993). Il est plausible, autant pour les jeunes hommes que les jeunes femmes, que la parentalité soit associée à l'accomplissement de soi (Miller 1997).

La motivation du père à s'investir dans la relation père/enfant est aussi en lien avec le niveau de stress vécu. Ce stress est souvent associé à la capacité du père d'assurer le soutien financier de sa cellule familiale (Fagan, Bernd & Whiteman, 2007; Renaud, 1998). Comme le démontrent certaines études, à toutes les pressions

normatives s'additionnent notamment les demandes venant de l'extérieur. Celle d'assumer les responsabilités familiales, sociales et économiques en est un exemple (Hendricks, Howard, & Caesar, 1981). Dans l'étude de Cervera (1991), la majorité des jeunes pères étaient faiblement éduqués et ne détenaient souvent pas d'emploi stable, ce qui rejoint les résultats d'Elster & Lamb (1986). Les pères ont peur d'être exclus de la vie de l'enfant quand ils ne sont pas capables d'apporter le soutien financier, ce qui est une importante source de stress (Renaud, 1998).

Ces jeunes pères qui sont perçus comme étant garants du soutien financier de la cellule familiale sont souvent indécis entre l'idée de terminer leur scolarité ou celle de dénicher un emploi (Renaud 1998). Selon les recherches de Frank F. Furstenberg (1989), le niveau d'éducation et d'emploi renvoie directement à la capacité du père à être impliqué dans la relation avec l'enfant et la mère. Ayant plus de capacité à dénicher un bon travail et à subvenir aux besoins de la mère et des enfants, le père se sentira probablement plus impliqué dans le réseau familial et aura ainsi sa place.

En somme, si l'impact d'une parentalité précoce chez les jeunes hommes est étudié dans la littérature, elle est souvent traitée très différemment. La comparaison de l'étude du phénomène n'est pas étudiée de façon symétrique pour les femmes et les hommes. La façon dont le sujet de la parentalité précoce est traité est presque uniquement liée à l'étude des répercussions sur les femmes. De fait, il sera question dans ce mémoire de vérifier l'impact d'une naissance sur les parcours scolaires et professionnels chez les jeunes femmes et les jeunes hommes.



### 1.3.2 L'évolution de la situation conjugale

La seconde lacune soulevée dans la revue des écrits est en lien avec le traitement de la diversité des situations conjugales. La plupart des études analysent seulement les effets de la parentalité précoce sur la situation conjugale. On parlera alors simplement des impacts de la parentalité précoce sur la relation de couple. Selon les écrits sur le sujet, l'entrée précoce dans la maternité a des conséquences réelles sur la vie de couple ainsi que sur la situation de dépendance que peuvent avoir à affronter ces jeunes femmes. Souvent en lien avec leur jeune âge ou à une grande différence d'âge entre les membres du couple, l'instabilité est très présente chez ces jeunes parents. On rapporte ainsi qu'une minorité de pères vont maintenir une relation de couple postnatale de plus de deux ans avec la mère (Renaud, 1997; Furstenberg, 1976; Earls & Siegel, 1980). Cependant, plusieurs pères continuent d'apporter un support malgré les changements survenus dans la relation de couple (Leashore, 1979).

La détérioration de la relation entre les deux parents est souvent associée à deux types de changements. D'abord, il y a les changements vécus au quotidien entre le père et la mère. Certains auteurs ont avancés que dans plusieurs cas, la double problématique d'être parent et de faire face aux divers défis de l'adolescence, fait en sorte de rendre plus difficile la stabilité des couples (Fagan, Bernd & Whiteman, 2007; Miller 1997; Nakashima & Camp 1984). Ensuite, il y a les changements dans la relation avec l'une des deux familles des parents adolescents. Cette triangulation émotionnelle dans laquelle se retrouvent prises les jeunes femmes (c'est-à-dire le fait

qu'elles doivent souvent choisir entre l'aide des parents ou l'aide du conjoint) provoque aussi des transformations dans le couple et même l'abandon du rôle de père chez les jeunes hommes (Cervera, 1991).

Sur le plan de l'état matrimonial, on remarque au Canada que lorsque les mères adolescentes décident de se marier, elles sont plus susceptibles de le faire après la venue de l'enfant. Dans une étude canadienne basée sur des données de l'Étude sur la Dynamique du Travail et du Revenu, on rapporte que chez les mères adolescentes, seulement 20 % sont mariées avant la venue de leur enfant, 22 % se sont mariées lors de l'année de naissance de l'enfant, 39 % se sont mariées après et 19 % ne se sont jamais mariées (Luong, 2008). Comparativement aux mères adultes, les mères adolescentes sont plus susceptibles de vivre en union libre (14 % pour les mères adolescentes contre 10 % pour les mères adultes) (Luong, 2008). Comme affirmées précédemment, beaucoup d'entre elles risquent davantage de se séparer ou même de divorcer (Klepinger, Lundberg & Plotnick, 1997).

Finalement, ces jeunes qui mettent au monde des enfants à un jeune âge ne sont pas toujours entourés d'un réseau social mobilisable et fiable, réseau qui pourrait les aider, autant financièrement qu'émotionnellement, à traverser les difficultés liées à cet événement (Charbonneau, 2003). De plus, il est très fréquent, durant les premières années suivant la naissance, que le père de l'enfant quitte la cellule familiale. Comme l'ont démontré plusieurs auteurs, dont particulièrement les recherches de Johanne Charbonneau, la situation de dépendance est souvent inévitable dans un tel cas. Dans une étude canadienne sur le profil de cent jeunes

mères du Québec, 33,3 % des jeunes femmes reçoivent de l'aide sociale, 41,1 % sont aidées par leurs parents et 15,6 % n'ont aucun revenu (Paquette & Morisson, 1998). Johanne Charbonneau fait d'ailleurs remarquer que les jeunes mères « ont bien assimilé le discours plus autonomiste des féministes : elles refusent de dépendre du revenu du conjoint. Cette perception de la "mère au foyer autonome", lorsqu'elle se combine avec la vision purement affective du lien parent/enfant, fait reporter sur la famille d'origine et sur l'État la responsabilité de faire vivre la famille » (Charbonneau, 1999). Si pour des raisons particulières les jeunes femmes décident de quitter le nid familial et que leur vient l'envie de franchir le cap vers une vie plus autonome et monoparentale, ce sera en fait l'État seul qui sera garant du « bien-être » de cette famille.

En somme, il semble clair que l'évolution de la situation conjugale est, dans la littérature, souvent analysée comme un problème qui survient après la naissance. De fait, les écrits ne soulèvent pas l'idée que la relation de couple peut être un facteur de variation de l'impact de la naissance sur le parcours scolaire. Les recherches tendent à analyser l'événement de la parentalité précoce comme un événement négatif et prennent donc moins significativement en ligne de compte la possibilité que certains facteurs, comme la relation conjugale, peuvent faire varier l'impact de l'événement. Encore plus précisément, dans aucun cas on ne répertorie la relation conjugale comme un facteur qui peut apporter la stabilité comme l'instabilité dans le parcours des jeunes parents.

### **1.3.3 Le contrôle des facteurs d'étude structurels**

Si beaucoup de chercheurs analysent la grossesse adolescente comme un problème, d'autres nuancent cependant le cliché en mettant en évidence la diversité des situations pour chaque individu. Les facteurs, tels que l'origine socio-économique, sont associés par différents auteurs (Luong, 2008; Charbonneau, 2003; Cournoyer, 1995) aux causes de la parentalité précoce. Cependant, ces facteurs structurels sont aussi liés aux difficultés scolaires. Dans la littérature, peu de recherches ont intégré l'analyse des facteurs structurels pour une compréhension plus éclairée de la parentalité précoce.

Bien que les difficultés scolaires suite à la mise au monde d'un enfant soient souvent sérieuses, certains chercheurs tendent à démontrer que les parcours des jeunes femmes ne sont pas voués à l'échec. D'autres éléments que celui de la précocité entrent en ligne de compte. Le recours au soutien familial, l'accès à l'aide étatique et communautaire, la présence d'un conjoint sont tous des facteurs qui peuvent faire diverger les trajectoires, conduisant ainsi les jeunes parents vers la stabilité (Molgat et Ringuet, 2004; Charbonneau, 2003; Furstenberg, Brooks-Gunn et Morgan, 1987; Hoffman, 1998).

Les études de May Luong (2008) suggèrent des variables explicatives aux conséquences de la maternité précoce sur la graduation scolaire. Des variables qui concernent l'état et le moment du mariage durant la grossesse, l'éducation des parents, les antécédents personnels, l'âge et le lieu des études primaires. Cette étude

nous démontre d'ailleurs qu'une plus grande réussite scolaire des parents améliorerait les chances scolaires des jeunes mères canadiennes. Toujours selon les mêmes résultats, il faut toutefois dénoter que « dans l'ensemble le niveau de scolarité des parents semblerait avoir une grande incidence sur les résultats liés à la scolarité d'une femme » qu'elle soit mère ou non à l'adolescence. Cette étude démontre aussi que les jeunes mères qui ne se marient pas avant l'âge de 20 ans sont plus susceptibles de terminer leurs études postsecondaires. On peut donc ici soulever le facteur de la stabilité du couple. Les recherches de Leadbeater & Way (2001) suggèrent quant à elle que l'arrivée précoce d'un enfant n'est pas nécessairement corrélée aux diverses difficultés qui surviennent dans les parcours scolaires des jeunes.

Bien que certaines recherches parlent des facteurs menant à la grossesse précoce, peu analysent le phénomène en fonction des dits facteurs structurels. Si le discours négatif sur la parentalité adolescente est grandement rependu, peu de recherche s'attarde à mieux comprendre plus en profondeur l'échec scolaire lié à la parentalité chez les jeunes avant de généraliser le négativisme du phénomène. Ainsi les études ne permettent pas d'apprécier l'effet propre de la parentalité précoce sur les résultats scolaires, car elles ne contrôlent pas de manière systématique les effets des facteurs structurels.

#### **1.4 Conclusion**

Les écrits sur la grossesse et la parentalité à l'adolescence ont donné lieu à plusieurs types d'interprétation. Un point est cependant commun à ces divers écrits :

la grossesse adolescente est toujours abordée comme un problème social. Selon la grande majorité des écrits, il n'est donc pas « normal » de devenir parent aussi tôt. La parentalité adolescente est souvent associée à des enjeux sociaux importants, et comme le souligne Monique Cournoyer, elles confrontent aussi tout un système de valeurs :

« Marquée comme un "problème social", la grossesse à l'adolescence a suscité beaucoup de controverses. De nombreux auteurs introduisent d'ailleurs leur présentation par un rappel des principaux aspects problématiques s'y attachant et mettent en évidence les coûts sociaux et financiers que devront assumer les individus et les pouvoirs publics. Le lien entre ces coûts et les comportements sexuels et de fécondité, apparemment peu conformes avec le calendrier soi-disant normal de la reproduction et de la formation de la famille, est un sujet délicat et dont on comprend assez aisément qu'il puisse donner prise à des débats et à des interprétations de type moral » (Cournoyer, 1995).

Ainsi, les situations diverses de grossesse adolescente apparaissent souvent comme une provocation au « temps socialement prescrit » en matière d'entrée dans la parentalité. Précisément, le discours souvent normatif rattaché à la littérature sur le sujet conforte une interprétation déviante des comportements de ces jeunes femmes et de ces jeunes hommes. L'explication, souvent fondée sur les difficultés sociales que la parentalité précoce engendre à court et long terme, est souvent synonyme d'inadaptation sociale, de difficultés socio-émotionnelles, d'isolement social, de conditions de vie et d'hygiène fragile, de pauvreté, de problème de logement voir même de difficultés scolaires et professionnelles à long terme. Enfin, tout comme certains auteurs l'ont révélé, l'entrée dans la parentalité précoce peut aussi être un choix conscient d'un jeune couple (Aubry, Schweitzer, Deschamps, 1988 ; Letendre,

Doray, 1999). Comme le souligne P. Alvin (1988), « il est toujours gênant d'avoir à reconnaître que certaines adolescentes puissent “choisir” d'avoir un enfant d'abord, aux dépens de leurs projets vocationnels remis à plus tard, plutôt que le schéma inverse plus rassurant, auquel nous sommes tous conditionnés » (Alvin, 1998 cité par Le Van, 2006). Comme le souligne Jacques Hamel (2002), « il importe de remettre en question le stéréotype à l'effet que les jeunes qui n'ont pas obtenu le diplôme normalement convoité se préparent à d'énormes difficultés sinon à l'échec sur le marché du travail ».

Le problème le plus souvent soulevé en rapport à la parentalité précoce se rapporte aux conséquences négatives de celle-ci sur les parcours scolaires des jeunes mères et du même coup sur leur insertion professionnelle. Nous croyons alors nécessaire de tempérer ce paradigme négatif quant à l'échec scolaire et les problématiques vécues par les jeunes parents (Hamel 2002, Gauthier, 2004, 2000). D'ailleurs, cette vision problématique de la parentalité des mères se confronte comme on l'a vu à trois principales limites. D'abord, les trajectoires de parentalité sont diversifiées les unes par rapport aux autres. Certaines trajectoires pourraient être moins négatives que d'autres sur les résultats scolaires. Ensuite, l'effet des trajectoires parentales des pères devrait être comparé symétriquement à celle des mères et l'effet de la parentalité pourrait être moins négatif pour les hommes que pour les femmes. Enfin, l'estimation de l'effet sur les résultats scolaires devrait être analysée après contrôle des facteurs structurels.

## **CHAPITRE 2 — Cadre conceptuel et théorique : le paradigme des parcours de vie appliqué à la jeunesse dans un contexte d'individualisation et de désynchronisation**

Avoir un enfant précocement est une étape de vie peu commune. Elle fait partie d'un parcours de vie. Le parcours de vie de chaque individu est un processus complexe. En effet, un événement ou une transition vécue par un individu est rarement le résultat d'un seul motif. Le recours au paradigme du parcours de vie permet, d'autant plus, de rendre compte de cette complexité qui émane d'une articulation entre plusieurs champs disciplinaires. Les processus de développement biologiques et psychologiques, les différents contextes sociohistoriques et les changements qui s'y produisent, le processus par lequel les régulations sociales et culturelles façonnent les parcours ou encore les modes de constructions individuelles des parcours biographiques sont les facettes que le paradigme sur les parcours de vie tente d'articuler (Guillaume, 2005).

Le chapitre qui suit permettra de démontrer en quoi l'approche des parcours de vie dans un contexte de déconnexion des étapes d'entrée dans la vie adulte et d'individualisation des parcours est un cadre d'étude pertinent pour l'analyse de la parentalité précoce. De plus, ce cadre nous permettra de mettre en lumière le concept des trajectoires parentales. Il sera ainsi possible de mieux comprendre comment la trajectoire parentale nous permettra de mieux évaluer l'impact de la parentalité sur l'obtention du diplôme.



## 2.1 L'approche des parcours de vie

L'expérience de chaque individu s'inscrit dans une continuité d'étapes qui débute à la naissance et se termine lors de la mort. Au cours de la vie de chaque individu, plusieurs possibilités et contraintes surviennent. Dans certains cas, celles-ci sont hors de contrôle, par exemple le fait de naître dans telle ou telle condition familiale ou économique. Dans d'autres cas, elles sont le résultat de diverses décisions prises, par exemple celle de mettre au monde un enfant. De plus, ces décisions ainsi que les événements vécus dans le passé ont un impact sur le déroulement de la vie future, impact qui est aussi ressenti par chacun des proches. Enfin, l'environnement social et les contextes sociohistoriques ont aussi un effet sur ces possibilités et contraintes. L'approche des parcours de vies est basée sur quatre principes paradigmatiques tels que décrits par Bernard (2007).

D'abord, par l'approche des parcours de vie tient compte du fait que les vies se déroulent dans le temps. Les cycles de vie sont caractérisés par différentes transitions qui s'étendent tout au long de la vie. D'ailleurs, comme le souligne Paul Bernard (2007), il existe des inégalités entre les individus d'une même société, et en général, celles-ci ont tendance à se cumuler. Souvent, la recherche sur le paradigme des parcours de vie démontre que les différences, les avantages ou désavantages initiaux tendent à s'amplifier au fil du temps. De plus, le moment et la séquence des événements et des transitions jouent également un rôle important. Les individus, en tant qu'agents humains, bâtissent leur avenir en lien avec les contraintes et opportunités vécues dans leur passé. En effet, les événements du passé ont un impact

sur la construction des parcours de vie. La venue plus précoce d'un enfant en est d'ailleurs un exemple frappant. Ainsi, les jeunes parents cherchent à maintenir ou à modifier les conditions dans lesquelles ils vivent. Comme ces conditions changent, à la suite d'un tel événement, le processus est donc itératif. De plus, les circonstances de vie, la connaissance ainsi que les conditions dont ces gens disposent sont clairement différentes d'une personne à une autre. Les parcours de chaque parent précoce sont donc distinctement orientés.

L'appréhension du temps dans l'approche des parcours de vie se distingue par la distinction qui est faite entre le temps individuel et le temps social. C'est Elder (1998, 1999, 2000) qui l'a particulièrement mis en lumière dans plusieurs de ses écrits. Le temps individuel définit les séquences temporelles telles qu'elles sont vécues par les individus. Ainsi, l'étude des circonstances qui conduisent à un événement comme celui de l'entrée dans la parentalité révèle la marge de manœuvre que chaque individu utilise, par ses stratégies personnelles. Quant au temps social et historique, il met en perspective les actions amorcées par l'individu dans le contexte normatif de la société dans lequel il agit. La décision de garder un enfant, par exemple, se réalise dans la globalité des normes concernant la maternité, l'école, le travail. Ainsi, une telle décision se rattache aux sanctions sociales auxquelles les jeunes parents se heurtent en faisant le choix de s'engager dans une trajectoire qui bifurque des normes habituelles. Pour faire un parallèle plus direct avec notre sujet, il est important de considérer que par rapport aux normes sociales qui définissent l'ordre habituel des transitions, l'entrée dans la parentalité avant la fin de certaines étapes vues comme préalables (fin de la scolarité, le début de la carrière professionnelle, le départ du

foyer parental, etc.) se doit d'être considéré comme déviante. Cependant, il faut préciser que la temporalité sociale, qui fixait auparavant des normes de transitions n'est plus aussi valable aujourd'hui qu'auparavant. La jeunesse actuelle peut donc nous apparaître comme un «espace social» où les jeunes peuvent adopter des modes de vie multiples et hybrides (Doray, 2000). Nous y reviendrons dans la section sur le concept des trajectoires parentales.

Le second principe de l'approche permet de tenir compte du fait que les vies sont faites de multiples aspects intégrés. En effet, les parcours de vie de chacun sont tributaires des ressources possédées en termes de santé, d'éducation et de sécurité économique. D'ailleurs, tout au long de la vie, ces trois types de ressources élémentaires sont à la fois causes et conséquences les unes par rapport aux autres. En effet, lors d'étapes décisives dans la vie des individus, la situation finale de chacun dépendra de ces ressources. À l'inverse, celles-ci dépendent aussi de ce qui s'est produit auparavant. En plus des ressources de capital humain, culturel, économique et de santé, l'approche se distingue par une attention particulièrement grande au capital social. Ainsi, par les réseaux sociaux et l'entourage, chaque individu a accès à des ressources supplémentaires qu'il utilise dans sa famille, dans sa collectivité et bien sûr pour lui-même. Tout comme les inégalités et les chances, les ressources sont accumulées ou dissipées durant le parcours de vie. Ce cumul ou cette dispersion ont nécessairement un impact sur la condition et les possibilités des individus. Le cas de la monoparentalité à l'adolescence illustre bien ce dernier principe. En effet, l'impact d'une naissance est différent selon le type de relation conjugale. Vivre en situation de monoparentalité n'est pas égalitaire à la vie d'un couple uni. De fait, la naissance

même de l'enfant et la prise en charge de celui-ci auront un impact différent sur la vie des individus. Le parent seul pourra s'appuyer que très peu ou pas du tout sur un conjoint. Ainsi, les chances et les inégalités sont différentes. On peut croire que le parent seul a plus de difficultés financières pour soutenir le ménage. Cependant, grâce à un bon réseau social, il peut aussi avoir de meilleures chances de subvenir aux besoins de la famille.

Un troisième aspect de cette approche suggère que les trajectoires de vies sont interreliées. De fait, les différentes étapes de la vie ne se déroulent généralement pas de façon isolée. Que ce soit par le biais des relations familiales, de couple ou encore entre générations ou cohortes, les vies de chacun sont « *interreliées* ». Peu importe les étapes franchies, l'interrelation des vies de tous est importante, et a des impacts majeurs sur les parcours de vie des personnes. Ainsi comme le suggère P. Bernard (2007), les parcours de vie de chacun sont fortement affectés par les parcours de vie des membres de la famille, et vice-versa, notamment à l'occasion d'événements majeurs comme la naissance d'un enfant. Dans le cas des jeunes ayant eu précocement des enfants, une des relations principales est celle du couple. L'événement qu'est la naissance d'un enfant survient de façon à relier la vie de plusieurs individus. Les jeunes parents seront habituellement soucieux de l'enfant, comme les beaux-parents le seront envers leurs propres enfants. De telles relations peuvent évoluer dans des contextes diversifiés les uns des autres. On retrouvera dans ce cas-ci des relations de familles intactes, de monoparentalité ou de famille reconstituée.

La vie des individus se déroule non seulement dans des communautés locales, mais aussi dans des contextes sociétaux. L'approche des parcours de vie suggère donc finalement que les trajectoires de vie s'insèrent dans des milieux socialement construits. Ces milieux de trois types de niveau, « micro » « méso » et « macro », interagissent ensemble. Que ceux-ci soient d'ordres communautaires, régionaux, ou nationaux, ils sont en quelque sorte tous susceptibles d'influencer l'individu dans son parcours. Comme le spécifie P. Bernard (2005), ces milieux offrent aux individus un accès aux ressources de telle sorte que ces derniers puissent évoluer et franchir des étapes dans leur parcours de vie.

Dans le cas de la parentalité précoce, le contexte québécois peut modifier, voire même influencer, les trajectoires de vie de chacun. Par exemple, les allers-retours dans le monde scolaire sont fréquents chez les Québécois (Charbonneau, 2006, 2004). Une décision, comme celle de quitter les études pendant un moment, peut-être prise en fonction d'une autre activité, comme celle de devenir parent, qui devient plus importante. La poursuite des études est donc perçue au Québec comme étant malléable et réversible (Charbonneau, 2004). Les dispositifs institutionnels, comme ceux des Prêts et Bourses pour les étudiants ou encore l'accès à l'enseignement pour adulte, donnent plus de flexibilité dans les structures et par le fait même donnent à ces jeunes parents la « certitude qu'ils pourront toujours reprendre plus tard » (Bushnick, 2003). Ainsi, on comprend bien que l'habitude de retourner aux études à la suite d'un premier arrêt est bien ancrée dans les mœurs des jeunes Québécois et Québécoises (Charbonneau, 2007, 2006, 2004). Cette

réversibilité est aussi présente dans les différentes provinces du Canada (Laplante, Street, Doray, Moulin, Verdy, 2010). « Les réorientations sont possibles, les élèves socialement éloignés de la culture scolaire peuvent partir et revenir à l'école après avoir "goûté" à quelques expériences professionnelles » (Meunier, 2008).

Un autre élément de contexte se rapporte aux changements historiques des parcours de vie qui sont plus individualisés et désynchronisés. Depuis les années 1960, le déroulement des parcours de vie ne se limite plus, à une description des séquences typiques (études, travail, départ de l'unité familiale, mise en couple et formation de sa propre cellule familiale) parce que les trajectoires ont à présent un aspect beaucoup moins linéaire (Guillaume, 2005). Selon certains auteurs, les vies individuelles deviennent moins prévisibles. Subséquemment, le modèle standard du parcours de vie, qui prévalait au début du XX<sup>e</sup> siècle, a perdu de sa validité empirique et est devenu moins harmonisé et plus flexible (Heinz & Krüger, 2001). Par conséquent, la transition vers la vie adulte et la composition des trajectoires parentale devient un passage plus complexe et caractérisé par des discontinuités. On a longtemps mis en évidence des modèles de parcours parentaux féminins et masculins, populaires et bourgeois, plus ou moins proches d'un modèle « traditionnel » marqué par la synchronie. Cependant, le modèle actuel serait plutôt « fait d'essais et d'erreurs, pour se définir » (Galland, 1997). Ainsi, « les parcours biographiques deviennent autoréflexifs; ce qui était le produit de déterminations sociales devient objet de choix et d'élaboration personnelle » (Beck, 2001).

## **2.2 Le concept de trajectoire parentale**

Le concept de trajectoire parentale nous permet ici d'aborder les différentes dimensions de l'approche des parcours de vie dans le cas des parentalités précoces. Comme nous l'avons souligné plus tôt, les temps sociaux, sont des configurations temporelles qui se dégagent des normes sociales et qui fixent des normes temporelles de transition. Aujourd'hui, celles-ci ne sont plus aussi contraignantes qu'autrefois. Il s'agira donc dans un premier temps d'expliquer la notion de trajectoire parentale tout en tenant compte du contexte d'individualisation des parcours. Dans un second temps, nous mettrons en lumière les divers types de trajectoire parentale à l'ordre du jour.

### **2.2.1 Les transformations dans la parentalité**

Avant même de discuter de l'impact que les parcours parentaux peuvent avoir sur la naissance d'une enfant et sur la continuité scolaire dans le cas de notre recherche, il est important de mettre en lumière les transformations de la parentalité. Comme le souligne Céline Le Bourdais (2008), la famille a connu depuis les dernières années de multiples transformations, ce au Canada tout comme ailleurs en Occident. Il est parfois frappant, comme le souligne Renée B. Dandurand (1992), de « constater que l'on fait face à des transformations qu'aucun expert n'avait prévus et qu'on ne réussit à s'expliquer que de façon encore bien partielle ». Le mariage a par exemple longtemps marqué de façon claire les rôles parentaux ainsi que la stabilité et la fécondité (Martin, 2003). Même si on constate que dans les années 80 « trois

ménages québécois sur quatre sont dits « familiaux » c'est-à-dire qu'ils se composent [...] de couples ou de parents avec enfant qu'ils soient seuls ou en couple » (Dandurand, 1992) et que la vie commune occupe donc une place encore centrale, le mariage a tout de même perdu de son importance. En fait, c'est au début des années 1970 que l'acte de mariage devient moins populaire et que les taux de divorce commenceront à augmenter (Martin, 2003). Avec la montée de trajectoires familiales multiples, flexibles et incertaines, correspondent dès lors des places et des rôles qui sont caractérisés comme étant plus flous, voire même fréquemment redessinés ou renégociés (Delecourt, 2009). En effet, de profondes transformations sont présentes et plusieurs jeunes connaîtront peut-être la « séparation de leur parent, suivi d'un épisode plus ou moins long de monoparentalité pour ensuite vivre peut-être une recomposition familiale » (Bernier, 1997). De fait, cette instabilité conjugale, le recul du mariage légal comme fondement de la vie de couple, la montée spectaculaire de l'union libre comme base de la vie de couple et de la formation de la famille ainsi que l'entrée en jeu de la contraception nous permettent de nous interroger sur les nouveaux rôles des parents (Le Bourdais, 2009, 2008, Dandurand, 1992). Nous constatons donc que les éléments externes à la société ont grandement influencés la transformation des univers familiaux (Dandurand, 1992). Ces nouvelles caractéristiques familiales ne sont pas nécessairement négatives, mais leurs impacts ne sont pas sans importance dans nos sociétés (Bernier, 1997).

Au Canada, comme dans différents pays industrialisés, des changements importants ont transformé les comportements conjugaux des individus. Par exemple, le divorce a connu une forte progression, l'union libre est de plus en plus populaire et



comme nous l'avons soulevé précédemment, le mariage perd graduellement de l'importance (Le Bourdais, 2009 ; Statistique Canada, 2001). On constate aussi que des facteurs tels que la scolarisation des jeunes, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et la sécularisation de la société ont entraîné maint changements dans les familles canadiennes (Dandurand B. R., 1992, Dandurand P., 1990, Festy, 1985). Ainsi, la notion de trajectoire parentale est teintée des diverses transformations de la famille contemporaine. De fait, comme le soulève Alain Bruel, « la famille subit des transformations importantes qui se traduisent par une diversification : forme classique, cimentée ou non par le mariage, séquences de monoparentalité choisie ou subie, recompositions plus ou moins durables » (Bruel, 2001, p, 52).

Toujours en se concentrant sur la population canadienne, nous pouvons soulever que le choix de commencer une relation sur la base de l'union libre, est une option de plus en plus populaire. Selon les données de l'Enquête Sociale Générale, plus de 40 % des femmes âgées entre 30 et 39 ans ont d'abord opté pour une entrée en union libre dans la vie conjugale. Chez celle âgée de 20 à 29 ans, le pourcentage s'élève à 53 %. La tolérance envers ces unions libres est aussi de plus en plus grande (Dandurand, 1992, 1990). Si le mariage à quant à lui a perdu beaucoup de son importance en début de relation, il n'en demeure pas moins que l'union libre ne remplace pas complètement une union de mariage et que celui peu être prononcé plus tardivement. Quant à la mise au monde d'un enfant en dehors des liens du mariage, cet événement se montre aussi plus fréquent. La trajectoire d'entrée dans la conjugalité s'est donc modifiée puisque les jeunes préconisent souvent l'essai d'une relation libre avant le mariage. Selon les mêmes données, la probabilité de la

séparation que ce soit en union libre ou lorsque le couple est marié est aussi beaucoup plus présente qu'auparavant (Statistique Canada, 2002). Ainsi, en moins de 20 ans le portrait des familles s'est donc vu transformer. Passant d'un modèle unique et quasi indéradicible à une multitude de possibilités (Dandurand, 1992). Les rapports conjugaux ainsi que les constructions des trajectoires parentales s'en trouvent donc transformés.

### **2.2.2 Les différentes constructions de trajectoires parentales**

Alors qu'auparavant les jeunes quittaient le foyer familial pour former une union et avoir à leur tour des enfants, on s'aperçoit que depuis le début des années 1970, le cycle de la vie parentale s'est largement complexifié. À partir du moment où l'on reconnaît la diversification de la nature des transitions familiales, une remise en question d'un modèle normatif d'enchaînement dans la parentalité peut être soulevée (Gherghel, Saint-Jacques, Drapeau, et coll. 2009). La famille monoparentale ainsi que la famille reconstituée sont les deux figures principales de remise en question du modèle normatif de la parentalité.

Le concept de la famille monoparentale fait d'ailleurs état d'une diversification de la trajectoire parentale traditionnelle. Auparavant lié à une seule option de rupture, la monoparentalité était le résultat du décès d'un des deux conjoints. De nos jours, cet état est majoritairement lié aux conséquences de l'augmentation du taux de divorces et de séparations. Ainsi, le concept de

monoparentalité suggère qu'un seul parent assume les responsabilités familiales. Selon les données des recensements, l'augmentation de cette monoparentalité est indéniable entre 1971 et de 1986. Ainsi, « le nombre de foyers monoparentaux augmentera de 67% alors que celui des foyers biparentaux augmentera de seulement 10% » (Dandurand, 1992). Plus près de l'actualité, au Canada, le dernier portrait suggère une hausse de 6 points de pourcentage. Les familles monoparentales représentent précisément un peu plus du quart de l'ensemble des familles. Une particularité importante, c'est le nombre de familles monoparentales dont le chef est un homme qui a connu la plus forte hausse, soit de 14,6 points de plus qu'en 2001 (Statistique Canada, 2006).

Bien que la monoparentalité existe, elle peut être définitive comme passagère. Toujours selon notre notion de trajectoire, nous voulons ici faire ressortir la possibilité de changement d'état de la parentalité. Ainsi, la trajectoire familiale d'un individu qui passe par une situation monoparentale peut se perpétuer ou n'être que transitoire. C'est d'ailleurs ce que nos données nous permettront d'analyser. Les cas de figure sont souvent variés, ce qui nous laisse donc présager que dans nos sociétés la trajectoire parentale d'un individu est séquentielle et polymorphe. La monoparentalité ne peut donc être étudiée comme un état, mais plutôt comme un moment de séquence unique ou pluriel dans la trajectoire parentale d'un individu (Caglar, 2010).

Le concept de la famille reconstituée est un second état de diversité dans les trajectoires familiales actuelles. Elle est généralement décrite comme désignant la

situation d'un couple ayant la garde permanente, partagée ou occasionnelle d'un ou plusieurs enfants d'une précédente union (Gherghel, Saint-Jacques, Drapeau, et coll. 2009). Le caractère moderne de la recomposition tient du fait qu'elle ne s'inscrit pas dans une logique de remplacement du conjoint ou d'un parent décédé. Elle est plutôt caractérisée par le développement d'une unité familiale formée de deux foyers familiaux. Alors que dans les années 60 il était plutôt rare qu'un homme ou une femme élève un enfant né de père ou mère différents, nous constatons selon les données de Statistique Canada, qu'en 2001 la famille reconstituée représentait environ 12 % des situations de famille canadienne. Une hausse de 17 % comparativement aux six années précédentes. Dans le même ordre d'idée, les parents qui vivent hors de l'espace familial apparaissent comme une nouvelle modalité de trajectoire familiale. Une conjugalité non cohabitante serait un nouveau mode de vie pouvant être adopté par les couples. Ainsi, le fait de maintenir une relation amoureuse voire même d'avoir des enfants sans vivre sous le même toit devient possible (Le Gall & Martin, 1991).

Toujours en tenant compte de la notion de parcours, ce type de trajectoire familiale est aussi composé de diversité. Ainsi, Statistique Canada distingue deux types de famille recomposée soit, la simple et la complexe. Ainsi une famille recomposée sera caractérisée de « simple » si l'un ou l'autre des conjoints vit avec son ou ses enfants dans le ménage. Une famille recomposée sera qualifiée de « complexe » si elle compte soit des enfants d'une union antérieure à celle des deux conjoints, soit un ou des enfants de l'union actuelle et un ou des enfants d'une union antérieure (Statistique Canada, 2001).

Le fait de souligner la diversité existante dans les trajectoires parentales nous permet ainsi de nous questionner quant au lien entre la notion de parcours de vie, de trajectoire parentale et de l'impact de la parentalité sur les carrières scolaires. On a pu lire dans les écrits de Renée B. Dandurand que la désaffection dans le mariage a fait en sorte de créer une rareté des couples ménagère-pourvoyeur (Dandurand, 1992). L'importance de continuer les études et de travailler est donc beaucoup plus véhiculée ce qui peut donc nous amener à nous demander si le fait d'avoir des enfants hors mariage ou hors union peut affecter les parcours scolaires des jeunes parents. Ainsi le choix de travailler avec le concept de trajectoire parentale nous permettra certainement de mieux expliquer les conséquences de la parentalité précoce sur les carrières scolaires de nos jeunes Canadiens.

### **2.3 Problématique et hypothèses**

Si certains interprètent la jeunesse comme une période qui s'allonge dans toutes ces étapes (Galland, 1996; Trottier, 2001), d'autres soutiennent plutôt qu'il n'y a plus réellement de choix définitifs et normés révélant ainsi le caractère de bifurcation et de réversibilité (Bourdon, 2001; Sennet, 2000; Rouleau-Berger, 1999). Les trajectoires de ces jeunes sont des itinéraires propres à chacun et sont souvent faites de tâtonnements et d'expérimentations. En acceptant l'idée selon laquelle les parcours de vie sont devenus relativement imprévisibles et que chaque individu en influence sous certains traits la direction, il est ainsi possible de s'interroger sur

comment, un événement comme celui de vivre la parentalité précoce peut entraîner des changements différenciés dans les parcours de vie.

De fait, nous faisons la première hypothèse générale suivante : **nous sommes d'avis que ce n'est pas le fait d'être parent en lui-même qui influe sur le niveau de diplôme scolaire, mais plutôt le type de trajectoire parentale en interaction avec l'appartenance de genre.**

De cette hypothèse générale découle trois sous hypothèses. Nous faisons la première sous hypothèse que : **l'impact des naissances variera selon le type de trajectoire parentale emprunté. En effet nous considérons ainsi que l'impact sera fortement négatif pour les familles monoparentales et instables et faiblement négatives pour les familles cohabitantes.**

Nous faisons la seconde sous hypothèse suivante : **l'impact variera selon le degré de précocité d'entrée dans la parentalité. Il sera donc d'autant plus négatif que la naissance de l'enfant sera précoce.**

Ensuite nous portons comme troisième sous-hypothèse que **l'impact variera selon l'appartenance de genre. Nous soutenons donc que l'effet de la naissance sera plus négatif pour les femmes que pour les hommes et ce, peu importe le type de trajectoires parentales suivies.**

Finalement, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises il importe de voir si d'autres facteurs peuvent modifier l'impact des naissances sur les parcours scolaires. Nous faisons de fait la seconde hypothèse générale suivante : **une partie importante de l'impact négatif est en fait médiatisé par des variables captant les performances scolaires antérieures à la naissance.**

## **CHAPITRE 3 — Les données de l'enquête canadienne sur les jeunes en transition et la méthodologie**

Pour bien cerner la réalité et le parcours des jeunes ayant eu des enfants, il est de mise d'utiliser des données qui permettent de suivre l'évolution de leur situation, dans le temps. En général, la plupart des enquêtes sont transversales et ne procurent que des informations ponctuelles. En revanche, une enquête de type longitudinal porte sur un même groupe de personne au cours d'une plus longue durée dans le temps. Les données longitudinales permettent ainsi d'identifier des séquences biographiques et d'étudier les relations entre divers facteurs mesurés à différents moments dans le temps. Cette section fera donc état des données longitudinales de l'Enquête sur les Jeunes En Transition, d'une courte description de l'échantillon étudié, des variables dépendantes et indépendantes qui seront utilisées ainsi que des méthodes par lesquelles nous procéderons aux analyses.

### **3.1 Description des données et de l'échantillon**

L'Enquête auprès des jeunes en transition est une enquête canadienne qui est une initiative de Ressources Humaines et Développement Social Canada. Elle est menée conjointement par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, Statistique Canada ainsi que les ministères provinciaux de l'Éducation. Cette enquête de type longitudinal suit des cohortes de jeunes Canadiens en les interrogeant tous les deux ans. Le principal objectif de cette enquête est de recueillir des renseignements



sur les transitions vécues par les jeunes, du secondaire au postsecondaire ou sur le marché du travail. L'enquête cherche donc à cerner à peu près toutes les expériences d'études formelles ainsi qu'une bonne partie des expériences d'emploi. Elle inclut aussi les facteurs influant sur les transitions comme le contexte familial, les expériences scolaires, les réalisations, les aspirations ainsi que les attentes.

De façon à mieux comprendre la nature des transitions entre l'école et le marché du travail, cette enquête s'est intéressée à deux groupes d'âge précis. D'abord, une première cohorte de 38 000 jeunes âgés de 15 ans (cohorte A) a été sélectionnée parmi 1 200 écoles dans tout le Canada<sup>1</sup>. Les jeunes de cette première cohorte sont tous nés en 1984 et avaient alors 15 ans lors du premier sondage. Ceux-ci sont, au cinquième cycle, âgés de 23 ans. Pour cette cohorte, le premier cycle comprenait également un questionnaire destiné aux parents des jeunes participants. Celui-ci a été administré à un parent ou un tuteur afin d'étudier les facteurs qui pouvaient influencer sur les transitions étude-travail. Il est en majeure partie composé de questions sur le milieu familial. En ce qui a trait à la seconde cohorte (cohorte B) elle est composée, lors de la première année du sondage, de 29 000 jeunes adultes âgés de 18 à 20 ans. Les répondants de la cohorte B sont des jeunes nés entre 1979 et 1981 inclusivement. Ils sont donc, au cinquième cycle de l'enquête, âgés entre 26 et 28 ans.

---

<sup>1</sup> Les écoles situées sur les réserves indiennes ainsi que d'autres types d'écoles pour lesquelles il aurait été impossible d'administrer l'enquête (l'enseignement à domicile et les écoles pour les étudiants ayant des besoins spéciaux) ont été exclues. L'exclusion représente moins de 4 % des jeunes âgés de 15 ans au Canada.

L'Enquête auprès des jeunes en transition est une enquête longitudinale à participation volontaire. Dans tous les cas, les données ont été récoltées directement auprès des répondants. La taille initiale de l'échantillon pour la cohorte A en 2000 était de 38,000 jeunes. Au cycle cinq de l'enquête, l'échantillon est de 11,021 répondants<sup>2</sup>. Il est important de spécifier que pour les deux cohortes, l'enquête longitudinale EJET utilise une approche entonnoir, donc seuls les répondants du cycle précédent sont recontactés au cycle suivant.

Compte tenu des objectifs de cette recherche, nous utiliserons les données de la première cohorte (A). Ce choix est directement relié à la richesse des données de cette dernière. En effet, les informations de la cohorte A sont collectées à partir de l'âge de 15 ans, ce qui permet d'étudier plus tôt les parcours d'études des jeunes parents. Par ailleurs, puisque la cohorte A renferme des informations concernant la provenance et le milieu familial des jeunes parents (par le questionnaire parent) ainsi que les données de l'enquête PISA<sup>3</sup> sur les compétences des élèves, les données sont donc plus appropriées afin de répondre aux questionnements et aux buts de cette recherche, notamment à l'égard au contrôle nécessaire des facteurs structurels. Comme nous nous concentrons sur l'étude du parcours de vie des jeunes parents de notre enquête, voici un bref portrait de cet échantillon.

---

<sup>2</sup> L'échantillon a diminué à cause de l'impossibilité de contacter le répondant ou parce que le répondant a refusé de continuer à participer à l'enquête. La non-réponse totale a été traitée en ajustant le poids des ménages qui ont répondu à l'enquête afin de compenser pour ceux qui n'ont pas répondu

<sup>3</sup> Référence à l'annexe 2.

Comme nous l'avons déjà souligné, la population au dernier cycle de la cohorte A est de 11,021 individus. Chez ces derniers, 8.28 % des individus sont des parents. En termes d'effectif non pondéré, ce pourcentage représente précisément 912 parents canadiens. En ce qui a trait à l'évolution de la proportion de parents dans notre échantillon, nous observons globalement qu'il y a nettement plus de non-parents que de parent. Cette observation est triviale puisque, comme nous l'avons souligné dans notre revue de la littérature, la parentalité précoce est un phénomène qui diminue depuis les 25 dernières années (Dryburgh, 2000). Nous pouvons cependant observer que le taux de parentalité augmente substantiellement d'un cycle à l'autre : on passe d'un taux de 0,4 % de jeunes déclarant être parent à 17 ans, à un taux de 8.3 % de parents au dernier cycle lorsque ceux-ci sont âgés de 23 ans. Lorsque les jeunes ont 23 ans révolus, la majorité n'a qu'un enfant (75,5 %). Tout de même 20,5 % des jeunes parents déclarent avoir deux enfants lors du dernier cycle. Finalement, seulement 4,1 % déclarent en avoir trois et plus pour la même période.

### **3.2 Variable dépendante : le statut scolaire à 23 ans**

Le statut scolaire ou niveau d'étude est un indicateur souvent utilisé dans les recherches canadiennes. Lorsque l'on parle d'éducation, « l'indicateur statistique doit puiser son sens dans des comparaisons entre différents pays ou provinces et territoires dans le temps ou en regard de normes généralement comprises et définies » (Statistique Canada, 2010). Les différences des systèmes scolaires entre le Québec et les autres provinces canadiennes peu entre autres complexifier la mesure du niveau de scolarité. Dans notre cas, les données de l'enquête sur les jeunes en transition récoltée

par Statistique Canada sont basées sur une analyse des équivalents inters-provinciaux et elles permettent de classer les jeunes dans des catégories de niveau d'étude (Statistique Canada, 2009). Dans la majorité des études canadiennes, la mesure du niveau d'éducation différencie les études secondaires et postsecondaires tout comme notre variable dépendante. Dans certains cas, la distinction des différents niveaux d'éducation postsecondaire est plus élaborée. La CREPUQ (2006) exprime d'ailleurs les résultats des niveaux de diplomation postsecondaire en différenciant par exemple les études professionnelles, collégiales et universitaires. On peut même continuer cette élaboration en différenciant les différents niveaux de graduation universitaires (certificat, baccalauréat, maîtrise et doctorat).

Comme les analyses de cette recherche auront pour but d'étudier les trajectoires d'études chez les parents de notre enquête, deux variables qui mesurent la situation scolaire ont été utilisées. Voici un tableau qui résume ces variables.

<b>Tableau 1. Présentation des variables dépendantes de l'enquête EJET</b>		
<i>Nom</i>	<i>Définition et opérationnalisation</i>	<i>Catégories</i>
<b>Statut à l'école secondaire en date de décembre 2007</b>	Variable existante dans la base de données. Elle nous informe sur le statut dans le système d'éducation secondaire.	<b>0) Diplômé du secondaire 1) Persévérant au secondaire 2) Sortant de l'école secondaire</b>
<b>Statut général d'étude postsecondaire en date de décembre 2007</b>	Variable existante dans la base de données. Elle nous informe sur le statut dans le système d'éducation postsecondaire.	<b>0) Diplômé et persévérant 1) Diplômé non persévérant 2) Persévérant 3) Sortant</b>

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Le « Statut à l'école secondaire en décembre 2007 » nous donne l'information sur le statut scolaire par rapport au diplôme d'études secondaire à 23 ans révolus. Ainsi, nous pouvons distinguer ceux n'ayant pas complété de diplôme secondaire et n'étant plus aux études de tous les autres. La seconde variable, « Statut général d'étude au postsecondaire en décembre 2007 », nous renseigne sur le statut d'étudiant au niveau postsecondaire. Afin de pouvoir mieux étudier l'impact des parcours parentaux sur la scolarité, nous avons choisi de faire la jonction de ces deux variables afin de créer la variable dépendante sur le statut scolaire à 23 ans. Trois catégories forment cette variable: les non-diplômés du secondaire, les diplômés du secondaire et ceux qui accèdent au postsecondaire. Afin de former ces trois catégories, nous avons effectué quelques manipulations statistiques des deux variables présentées plus haut. La première catégorie est formée des non diplômés du secondaire ainsi que de ceux et celles étant toujours persévérants au secondaire en décembre 2007. La seconde catégorie est formée des diplômés du secondaire qui n'ont pas débuté des études postsecondaires. La troisième catégorie est quant à elle formée des jeunes qui ont diplômé des études secondaires et qui ont à un moment ou un autre déclaré être aux études postsecondaires (qu'ils soient persévérants ou diplômés la distinction importe peu dans cette catégorie puisque nous voulions simplement mesurer l'accès au postsecondaire). Des statistiques et des effectifs sont présentés dans le tableau 2 et nous permettent de comparer les distributions de notre variable dépendante par sexe.

**Tableau 2 : Effectif de la variable dépendante**

Variable  VARIABLE	Catégorie de la variable	Homme		Femme	
		Effectif non pondéré	% pondéré	Effectif non pondéré	% pondéré
<b>Statut final par rapport aux études</b>	Non diplômé des études secondaires	238	6,4 %	122	3,3 %
	Diplômé des études secondaires	871	18,6 %	565	11,6 %
	Accès aux études postsecondaires	4115	75,1 %	5031	85,2 %

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Comme cela a été souvent relevé dans les diverses études sur le sujet, les hommes sont plus souvent plus susceptibles de ne pas diplômer des études secondaires. Selon nos données, il y a 6,4 % des hommes qui sont non diplômés du secondaire contre 3,3 % des femmes. Par ailleurs, plus de jeunes hommes que de femmes vont obtenir un diplôme secondaire sans toutefois poursuivre aux études supérieures. En ce qui a trait aux études postsecondaires, on comprend qu'un nombre plus grand de femmes y accèdera : 85,2 % des femmes versus 75,1 % des hommes.

Les taux de non obtention du diplôme secondaire ainsi calculés sont beaucoup moins élevés que ceux exposés dans les médias. Cette différence s'explique d'abord par le fait que notre cohorte est composée de jeunes de 15 ans, scolarisés et interrogés dans une classe de niveau secondaire. De fait, ceux et celles qui sont pris en charge par d'autres institutions, comme les centres jeunesse, les centres de réadaptation scolaire à cheminement particulier ainsi que les jeunes qui sont non scolarisés dans ces mêmes classes, sont absents de l'enquête. De plus, notre choix du seuil de 23 ans

plutôt que celui de 20 ans, âge qui est pris comme référence dans les récents rapports sur le décrochage scolaire, fait en sorte d'allonger la période pour réussir un diplôme donc de diminuer les taux de non diplômés du secondaire. Finalement, le phénomène d'attrition dans l'enquête longitudinale explique aussi le plus haut taux de réussite. Précisément, les répondants qui sont perdus lors des collectes cycliques de données ne forment pas un échantillon aléatoire de la population de référence, et l'utilisation des poids ne permet sans doute pas de compenser l'effet d'attrition sur la proportion observée de jeunes non diplômés du secondaire.

Notre variable dépendante ressemble donc beaucoup au type d'indicateurs présent dans les recherches canadiennes. Toutefois, elle est une version plus concise des statuts scolaires. En effet, comme notre échantillon de parent qui forme notre principale variable indépendante était petit, des regroupements ont dû être faits lors de la construction de notre variable dépendante sur les statuts scolaires. Par exemple, notre variable dépendante ne différencie pas les accédants au niveau d'étude postsecondaire des diplômés de ce même niveau. Avec une population d'étude plus grande, il pourrait être intéressant de faire ce genre de distinction, voire même d'ajouter les différents diplômes possibles au postsecondaire.

### **3.3 Variable indépendante sur les trajectoires parentales**

#### **3.3.1 La prise en compte du type de famille**

Comme nous l'avons relevé dans le chapitre théorique, les parcours des jeunes sont souvent distincts et propres à chacun. Afin de mieux relever les caractéristiques

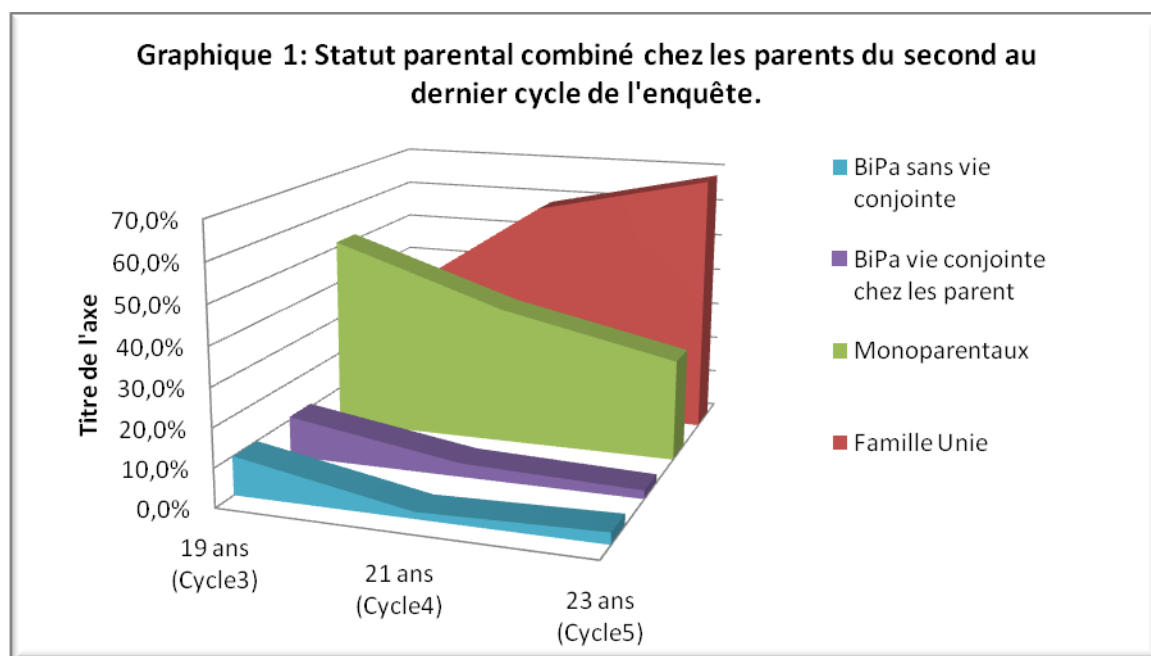
des trajectoires parentales de nos jeunes, nous avons procédé à l'identification, par l'analyse des séquences, des différents enchaînements des parcours parentaux de ces jeunes. En annexe 1, vous retrouverez les variables utiles à la composition de notre variable de trajectoires parentales. Notre intérêt de recherche étant orienté sur les parcours des jeunes parents, il était donc nécessaire de concevoir une variable qui nous permette de décrire les différents statuts de la parentalité adolescente. Cette construction de variable est composée d'information sur les parcours des jeunes parents : le statut par rapport aux enfants (autrement dit, avoir un enfant ou ne pas en avoir); le statut de couple et de cohabitation par rapport au conjoint (c'est-à-dire ne pas avoir de conjoint, avoir un conjoint et être en cohabitation ainsi qu'avoir un conjoint sans être en cohabitation); et enfin le statut de cohabitation par rapport aux parents (vivre chez ses parents ou ne pas vivre chez eux). En combinant ces différentes informations, nous avons défini cinq statuts de parentalité qui sont les suivants :

1. Les non-parents,
2. Avec enfant, sans conjoint (Monoparentalité)
3. Avec enfant, avec conjoint et sans vie conjointe (BiPa sans vie conjointe)
4. Avec enfant, avec conjoint et vivant avec le conjoint (famille cohabitante)
5. Avec enfant, avec conjoint vivant avec conjoint chez les parents (BiPa vie conjointe chez les parents)

Dans l'enquête EJET, ces différentes variables ont été mesurées à tous les cycles. Nous avons donc quatre observations de situation disponibles, soit lorsque les jeunes ont 17, 19, 21 et 23 ans révolus. Il nous apparaît important de souligner les changements observés dans l'ensemble de la population entre 17 et 23 ans. Par contre



étant donné notre petit échantillon, l'information trop révélatrice sur certains des parcours au cycle 2 est impossible à présenter. Ainsi, le graphique suivant nous donne une vue d'ensemble de quatre cycles de l'enquête, et nous permet de comparer l'évolution des situations entre décembre 2003 (lorsque les jeunes ont 19 ans révolus) et décembre 2007 (lorsqu'ils ont alors 23 ans révolus) par rapport à l'ensemble des parents.



Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Nous pouvons ici souligner une comparaison évidente entre les statuts de la « monoparentalité » et celui de la « famille cohabitante ». À première vue, il semble que le statut de monoparentalité est moins prégnant en décembre 2007 par rapport au statut de famille cohabitante. Cependant, le graphique illustre aussi que ce n'est pas vrai pour tous les cycles. En effet, lorsque les jeunes ont 19 ans, on trouve beaucoup moins de famille cohabitante que de monoparentalité. Ainsi, à la fin du troisième cycle, c'est le statut de monoparentalité qui est le plus fréquent : 51,4 % des jeunes

sont en situation de monoparentalité comparativement à 27,7 % qui sont en situation de famille cohabitante. C'est seulement à partir du moment où les jeunes atteignent 21 ans, que la situation se renverse. En effet, ceux qui vivent une situation familiale conjointe et autonome sont majoritaires : ainsi 58,2 % des jeunes parents déclarent être une famille cohabitante à 21 ans et cette statistique passe à 68,3 % à 23 ans. Parallèlement, la monoparentalité, quant à elle, diminue à partir du quatrième cycle. De même que la monoparentalité au sens strict, les deux autres statuts, moins fréquents, tendent aussi à disparaître à partir de 21 ans.

Si ces descriptions transversales ont le mérite de nous montrer l'évolution de la répartition des jeunes en fonction du statut de parentalité, elles restent silencieuses sur les transitions qui s'opèrent entre 17 ans et 21 ans. Compte tenu des évolutions décrites, nous pouvons faire l'hypothèse que des processus de normalisation sont à l'œuvre puisque le statut de famille cohabitante n'est pas majoritaire à tous les stades de l'enquête. L'analyse descriptive des transitions nécessite cependant de recourir à des méthodes d'analyses longitudinales, comme les analyses de séquence.

Dans l'étude des parcours de vie et des transitions, on se concentre souvent sur l'existence de « patterns » pour ensuite mieux se questionner sur l'influence de ceux-ci sur les états de vie et vice versa. L'analyse des séquences est une méthode qui permet de répondre à ce questionnement. Précisément, l'analyse de séquence a pour but premier d'ordonner des données qui sont exprimées en successions d'états, à caractère temporel ou non, et de longueur variable selon chaque individu. Plus précisément, les méthodes d'analyse des séquences permettent de comparer et de

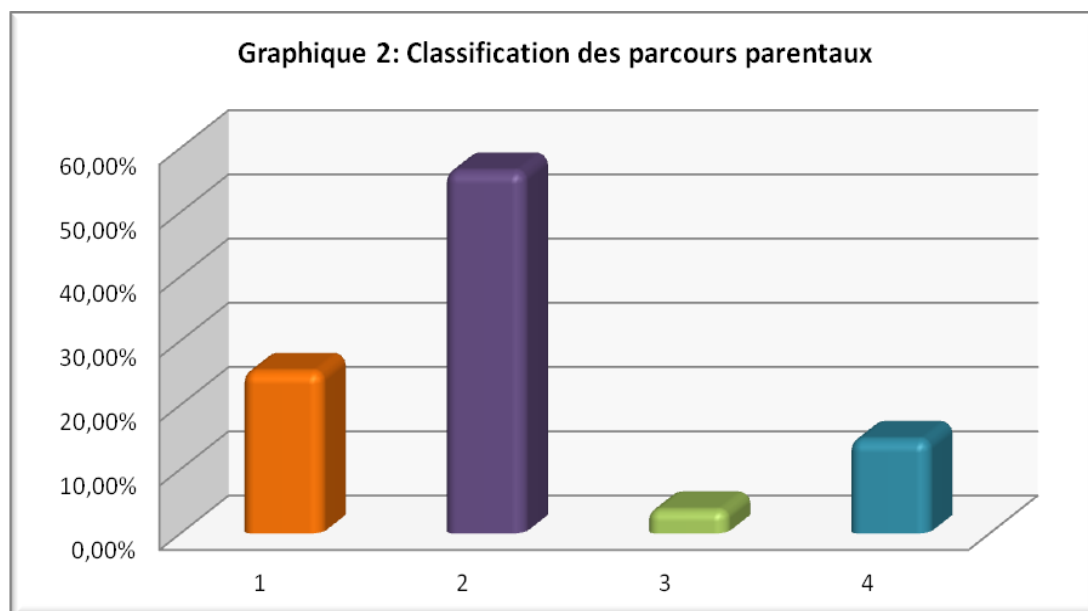
classer des séquences de situations, c'est-à-dire des chaînes d'états situés temporellement. Une séquence se définit par une liste ordonnée d'éléments. Quant à eux, les éléments sont les différents statuts que peuvent avoir les individus : les statuts d'emploi, les statuts matrimoniaux ou encore, comme c'est le cas dans notre recherche, les statuts de la parentalité. Le schéma ci-dessous nous aide à comprendre mieux la différence entre un élément, un épisode ainsi qu'une séquence.

La construction des parcours s'effectue par sélection de plusieurs points temporels, puis des séquences d'éléments et d'épisodes à être identifiées (Brzinsky-Fay, Kohler, and Luniak. 2006). Grâce à ce type d'analyses, il devient possible de distinguer des classes d'état linéaires et/ou non linéaires (Abbott A. et Tsay A., 2000). Ainsi, il est envisageable de mieux décrire certains parcours empruntés. Comme expliquée précédemment, l'utilisation de plusieurs variables nous a permis de mieux capter l'interrelation des vies par rapport au conjoint, aux parents et à la relation parent-enfant. Dans un premier temps, nous avons donc lancé une analyse de séquences sur les quatre variables de statut parental présentées au graphique 3. De cette première analyse de séquence, il découle précisément une variable de classification des trajectoires parentales jusqu'à 23 ans. Une multitude de trajectoires sont donc observables. Il faut noter que la classification des parcours parentaux a donné lieu à des séquences d'événements où moins de 5 répondants s'inséraient. Comme nous ne pouvons utiliser ce genre d'information puisque celle-ci est trop précise pour certains répondants, nous avons regroupé ces observations. Au final, nous avons groupé les différentes catégories pour relever spécifiquement quatorze

trajectoires de parentalité. En annexe 1, vous retrouvez le tableau 6 qui décrit chacune des séquences d'épisodes présentes dans les classes. Vous pourrez observer une différenciation de couleur qui explique précisément le regroupement des 14 catégories. Un tel regroupement nous sera d'ailleurs plus utile à la réalisation des analyses qui suivront. Ce qui nous a particulièrement intéressés dans cette opération, était de faire ressortir tout ce qui s'avérait différent du passage uniquement famille cohabitante. Comme nous l'avons précédemment relevé, le parcours de la famille cohabitante est celui qui est le plus valorisé par nos sociétés contemporaines. Nous avons donc cru important de distinguer et de comparer ceux qui passent par un tel statut, de ceux qui y restent ou non ou qui n'y passent jamais.

De prime abord dans la version qui nous sera utile, nous avons décidé de conserver le parcours de la « famille cohabitante » puisqu'il s'agit du parcours type chez nos jeunes. Par la suite, nous avons uni les parcours composés exclusivement des statuts de « monoparentalité » et ceux qui comportent de la « Biparentalité » et qui ne passent jamais par un statut de famille cohabitante. Par le fait même, nous avons cru opportun de ne plus faire la distinction entre ceux qui vivront de la biparentalité sans vie conjointe et ceux qui sont en situation de vie conjugale, mais chez leur parent. Dans le même ordre d'idée, nous avons pris soin de distinguer les parcours monoparentaux et biparentaux qui passent par un parcours de famille cohabitante. Précisément, nous avons regroupé les parcours 7 à 12 de la version longue pour créer le « parcours famille cohabitante provisoire ». Pour une meilleure compréhension de ce regroupement, nous invitons le lecteur à se référer à l'annexe 1. En ce qui a trait à la parentalité abandonnée, nous avons décidé de regrouper les deux

types d'abandon, soit celui au milieu des cycles et celui à la fin, pour créer un parcours de parentalité abandonnée à un moment dans l'enquête. Au final, le graphique suivant résume une vue d'ensemble de la variable de classification courte.



### **LÉGENDE**

1. Mono/BiPa sans Famille cohabitante
2. Famille cohabitante
3. Parentalité abandonnée
4. Famille cohabitante provisoire

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Nous pouvons encore ici observer que la trajectoire « famille cohabitante » est adoptée à 56,4 % par nos répondants. La situation de la monoparentalité et de la biparentalité sans passage par la famille cohabitante est présente dans 25,3 % des cas.

En se concentrant maintenant sur les trajectoires qui divergent de la norme, on peut d'abord observer la trajectoire de la famille cohabitante provisoire. Les jeunes vivent un épisode de cellule familiale cohabitante, mais, qui n'est pas stable entre 17 et 23 ans. Que ce soit dans le sens où les jeunes passeront d'une trajectoire famille

cohabitante vers un statut familial monoparental/biparental, ou dans le sens inverse, on observe que 14,6 % des jeunes adoptent un tel parcours familial. Cette observation s'avère intéressante si l'on considère que le parcours famille cohabitante est celui qui se rapproche le plus de la norme. Si cette statistique démontre une certaine instabilité dans les parcours, elle offre de plus une meilleure comparaison entre les jeunes qui resteront toujours monoparentaux/biparentaux sans cohabitation et ceux qui passeront par des épisodes de famille cohabitante.

En lien avec cette dernière observation, il nous apparaît possible de se questionner quant à l'âge auquel l'enfant naît. En effet, cette donnée pourrait avoir un impact sur l'adoption d'un tel parcours. Nous y reviendrons dans la section suivante. En ce qui a trait au dernier statut qui nous intéresse, nous pouvons souligner que 3,7 % des parents vont, à un moment ou à un autre, déclarer ne plus avoir d'enfant. Cette statistique peut être interprétée à double sens. En effet, il s'avérerait important de considérer qu'une erreur peut possiblement s'être glissée lors de la déclaration de l'état parent. De façon logique, il serait intéressant de faire la comparaison de cet état en fonction du sexe des répondants. Cependant, étant donné la taille de notre échantillon, cette observation ne pourra être vérifiée.

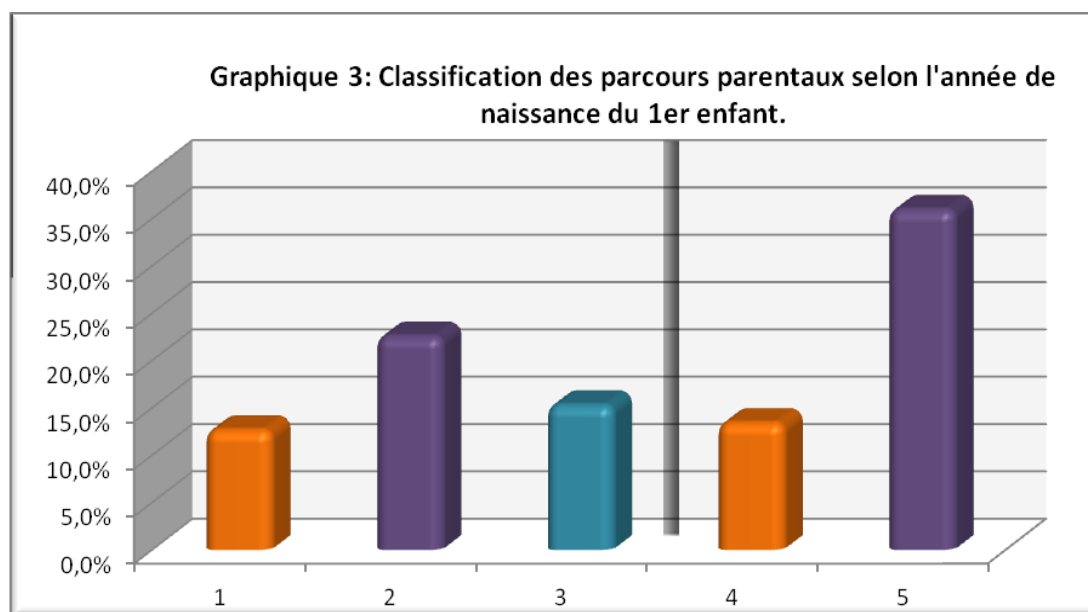
### **3.3.2 La prise en compte du moment de naissance du premier enfant**

L'année de naissance du premier enfant nous semble primordiale dans l'interprétation de cette variable de classification. En effet, comme diverses recherches le soulignent (Loignon, 1996, Klepinger, Lundberg & Plotnick, 1997,

Dryburgh, 2000; Drolet, 2002, Luong, 2008), plus la naissance survient tôt, plus l'impact est vécu différemment. On peut ainsi penser que les répondants qui mettent au monde un enfant plus tard vivront moins d'instabilité.

Précisément, si l'on étudie le parcours d'un jeune de 17 ans qui est déjà en situation de parentalité, la période d'étude et la possibilité de statut de cellule familiale sont plus grandes. Si, au contraire, un jeune déclare devenir parent à l'âge de 21 ou 23 ans, la période d'étude du statut parental s'avère écourtée. Il est donc impossible de mesurer des trajectoires dans un tel cas. D'ailleurs, il s'avère important de mieux observer si l'année de naissance du premier enfant semble transformer notre dernière vision des statuts parentaux entre 17 et 23 ans.

Le schéma suivant se veut donc une représentation graphique du croisement entre la variable de statut de la parentalité et l'année de naissance du premier enfant. Nous avons supprimé la catégorie des non-parents étant donné la facilité à visualiser les parcours dans un échantillon de parents seulement. En regard aux régressions, cette catégorie sera par contre présente et sera d'ailleurs notre catégorie de référence. Toujours en raison de notre petit échantillon nous avons pris la décision de laisser tomber la catégorie « parentalité abandonnée ». En effet, comme celle-ci était très peu fréquente et que les impacts sur les futures analyses pouvaient être contraignants, nous avons choisi de laisser cette catégorie.



### **LÉGENDE**

1. Mono/BiPa parent âgé de 21 ans et moins à la naissance
2. Famille cohabitante parent âgé de 21 ans et moins à la naissance
3. Famille cohabitante provisoire parent âgé de 21 ans et moins à la naissance
4. Mono/BiPa parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance
5. Famille cohabitante parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Dans le graphique 3, on retrouve donc la classification précédente croisée avec l'année de naissance du premier enfant. C'est cette variable qui sera utilisée dans les analyses. À cet effet, on constate donc qu'en ce qui se rapporte à notre parcours le plus emprunté, celui de la « famille cohabitante », c'est majoritairement lorsque les jeunes parents sont âgés de 22 et 23 ans qu'ils déclarent être dans une telle situation. Évidemment, comme il s'agit du dernier cycle de l'enquête nous ne pouvons certifier que ces derniers resteront stables dans ce statut. Une chose est certaine, lorsque les jeunes sont plus âgés et qu'ils mettent au monde un premier

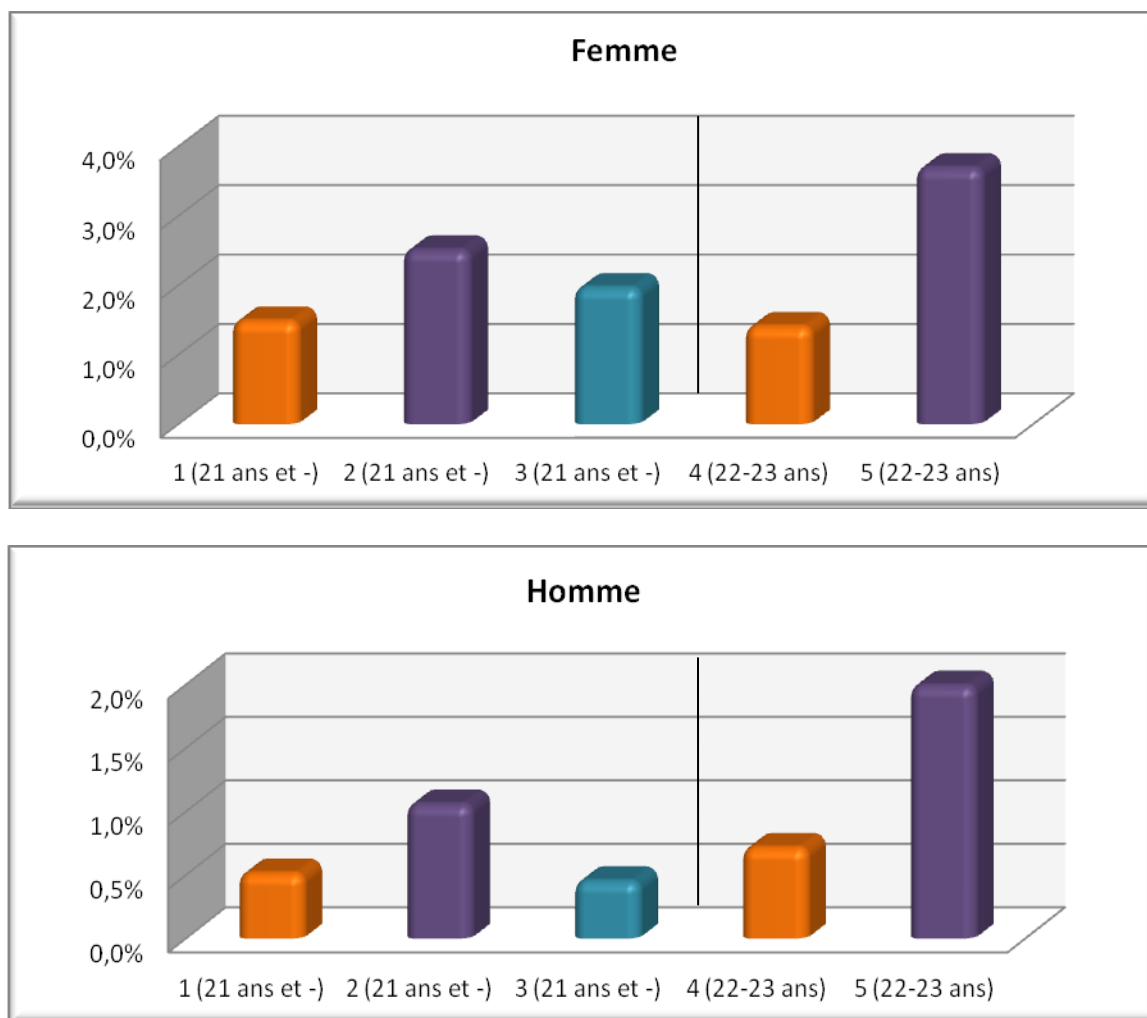


enfant, ils sont en situation de famille cohabitante, et ce à 36 % des cas. Dans le même ordre d'idée, il est facile d'observer qu'une grande partie des jeunes de notre population d'étude deviennent parents entre 22 et 23 ans.

Si l'on se concentre maintenant sur la comparaison des tranches d'âges lors de la naissance du premier enfant, on peut observer plusieurs spécificités. D'abord, chez ceux qui deviennent parents alors qu'ils sont âgés de 21 ans et moins, une majorité se retrouve en situation de famille cohabitante pour l'entièreté de leur parcours. En effet, c'est 22,6 % des jeunes qui se placent dans un tel parcours. Chez ces mêmes jeunes, on retrouvera 12,7 % qui vivent un parcours de monoparentalité. La statistique pour le parcours de la monoparentalité/biparentalité lorsque les jeunes sont âgés de 22 à 23 ans est quasi similaire. En effet, on retrouve 13,4 % des jeunes parents dans cette catégorie. La monoparentalité ne tend donc pas à prendre de l'ampleur d'une tranche d'âge à l'autre comparativement à l'augmentation remarquée du parcours famille cohabitante. Finalement, on peut observer que 15,3 % des jeunes parents déclarent vivre en situation de famille cohabitante provisoire. Ces derniers vivront donc une certaine instabilité durant leur parcours.

Comme la différence de genre est un aspect que nous souhaitons aborder dans nos recherches, nous retrouvons dans le graphique 6 la présentation de la variable de classification selon le sexe.

**Graphique 4 : Classification des parcours parentaux selon l'année de naissance du 1er enfant; comparatif de genre.**



### **LÉGENDE**

1. Mono/BiPa parent âgé de 21 ans et moins à la naissance
2. Famille cohabitante parent âgé de 21 ans et moins à la naissance
3. Famille cohabitante provisoire parent âgé de 21 ans et moins à la naissance
4. Mono/BiPa parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance
5. Famille cohabitante parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

À première vue dans la différenciation entre sexes, on remarque des courbes assez semblables dans les statuts. Évidemment, il ne faut pas omettre la plus grande

quantité déclarée de mères que de pères de notre enquête. Cependant, on observe que plus de femmes que d'hommes déclarent être dans un statut monoparental/biparental lorsqu'ils mettent au monde un enfant plus précocement (21 ans et moins). C'est plus spécifiquement le triple de femmes qui déclarent vivre un tel statut (1,5 % versus 0,5 %). Lorsqu'ils deviennent parents à 21 ans ou plus jeunes, le statut le plus fréquent est celui de la famille cohabitante, ce, autant pour les mères que pour les pères (2,5 % pour les femmes et 1,1 % pour les hommes). Cette observation est aussi valable pour les jeunes devenant parents lorsqu'ils sont plutôt âgés entre 22 et 23 ans. Par contre il ne faut pas oublier le fait que la stabilité reste questionnable compte tenu de l'arrêt de l'arrêt des données dans le temps. Si l'on considère finalement le statut de la famille cohabitante provisoire, mesurable à 21 ans et moins, on conçoit que plus de femmes que d'hommes s'insèrent dans un tel statut. Bien que nous puissions toujours souligner la différence de proportion, on remarque tout de même un écart de 1,5 point entre les genres.

### **3.4 Variables de contrôle**

Dans le tableau ci-dessous nous retrouvons le sommaire des variables de contrôles utiles à nos analyses. Celles-ci sont classées selon quatre catégories de variables influentes.

<b>Tableau 3. Présentation des variables indépendantes de contrôles</b>		
<b>Performance scolaire</b>		
<b>Performance des élèves en compréhension écrite</b>	Cette variable déjà présente dans l'enquête. Les niveaux de compétence correspondent à des tâches de lecture de difficulté variable.	1) Niveau 1 et 2 2) Niveau 3 3) Niveau 4 4) Niveau 5
<b>Nombre d'heures consacré à l'étude</b>	Cette variable a été recodée à partir d'une question présente dans l'enquête. Il a été demandé de dire environ combien d'heures étaient consacrées à l'étude en dehors des cours par semaine.	1) moins d'une heure 2) 1 à 3 heures 3) 4 à 7 heures 4) 8 heures et plus
<b>Moyenne générale</b>	Au premier cycle de l'enquête, il a été demandé au répondant de donner leur moyenne générale au secondaire. Nous avons recodé la variable en 3 catégories.	1) 80 % et plus 2) 70 % à 79 % 3) 60 % et moins
<b>Origine familiale</b>		
<b>Niveau de scolarité des parents</b>	Cette variable mesure le niveau de scolarité le plus élevé de l'un ou l'autre des parents. Au premier cycle de l'enquête, on a demandé aux parents de préciser le plus haut niveau d'études complétées.	1) Parents avec une scolarité de niveau secondaire ou moins 2) Parents ayant accédé aux études postsecondaires.
<b>Revenu annuel des parents</b>	Au premier cycle de l'enquête, on a demandé aux parents-répondants d'indiquer leur salaire annuel ainsi que celui du conjoint s'il y avait lieu. La catégorisation a été créée en prenant comme critère la distribution des revenus autour de la moyenne. Par le recodage en quatre catégories, nous pourrions identifier le niveau de revenu qui exerce une influence significative.	1) moins de 25 000 \$ 2) 25 000 à 65 000 \$ 3) 65 000 à 100 000 \$ 4) 100 000 \$ ou plus.
<b>Information démographique et de genre</b>		
<b>Province de résidence au dernier cycle de l'enquête</b>	Cette variable déjà présente dans l'enquête.	1) Terre-Neuve 2) Île-du-Prince-Édouard 3) Nouvelle-Écosse 4) Nouveau-Brunswick 5) Québec 6) Ontario 7) Manitoba 8) Saskatchewan 9) Alberta 10) Colombie-Britannique
<b>Sexe des répondants</b>	Cette variable déjà présente dans l'enquête.	0) Homme 1) Femme

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Une première catégorie de variable de contrôle est celle qui concerne les informations sur la performance scolaire. Précisément, ce sont des variables qui sont liées aux ressources éducatives accumulées par les individus de cette enquête. Lors d'étapes décisives, comme celle de devenir parent, les ressources éducatives doivent être prises en compte dans l'analyse de l'évolution du parcours de vie. Lors du premier cycle de l'enquête, plusieurs données concernant l'intérêt scolaire ainsi que l'expérience à l'école ont été demandées. Nous avons choisi quatre variables reliées aux antécédents scolaires des répondants. Il s'agit précisément de variables nous renseignant sur la performance en compréhension écrite (dans l'enquête PISA)<sup>4</sup>, sur la moyenne générale obtenue au cycle 1 et sur le nombre d'heures consacré aux études au premier cycle. Nous pouvons observer les modalités de ses variables dans le tableau 3 ci-haut.

Le second type de variables indépendantes est relié à l'origine familiale des individus. Comme souligné auparavant, les milieux sociaux dans lesquels les individus grandissent sont susceptibles d'influencer l'individu dans son parcours scolaire. Une première variable nous renseigne sur le plus haut niveau de scolarité d'un des deux parents. Cette variable a été créée à l'aide de renseignements se retrouvant dans le questionnaire du parent. Nous avons tenu compte de la plus faible et de la plus forte scolarité de chacun des parents pour effectuer le classement. Cette variable a été créée en se basant sur le concept d'Étudiant de Première Génération, soit les étudiants qui sont les premiers de leur cellule familiale à accéder aux études postsecondaires. Le concept d'ÉPG a pris racine aux États-Unis. Précisément, il

---

<sup>4</sup> Une description plus précise de la variable PISA est disponible dans l'annexe 2.

constitue une catégorie administrative dans les programmes d'aide à la réussite, et un concept théorique dans la littérature scientifique (Auclair et coll., 2008). Selon les recherches américaines, les ÉPG seraient désavantagés en ce qui a trait à l'accès et à la poursuite des études collégiales et universitaires. En effet, certaines caractéristiques sociodémographiques distingueraient les ÉPG des autres étudiants dans les expériences vécues lors de leur scolarité supérieure. En général, les différentes études sur le concept d'ÉPG ont tenté de mieux cerner l'influence de la scolarité des parents sur l'accès, la persévérance et les expériences scolaires des étudiants. Bien que le concept soit beaucoup plus utilisé aux États-Unis, certains chercheurs canadiens y ont également porté intérêt (Berger, Motte et Parkin, 2007; Lehmann, 2007; Grayson, 1997). La prise en compte de ce facteur dans les travaux sur les inégalités scolaires n'est pas nouvelle dans les recherches. Par l'utilisation d'une telle variable, nous voulons donc dégager le degré d'influence du niveau scolaire des parents sur la continuité et le cheminement au secondaire de nos jeunes parents adolescents. La variable a été créée d'une façon précise en retenant une partie de la définition stricte du concept d'EPG, soit celle où le parent a accédé à un établissement postsecondaire. Par ailleurs, si un des parents possède un diplôme d'études secondaire et que l'autre possède un diplôme d'études postsecondaire, c'est le plus haut niveau qui est pris en compte. Cette variable compte donc deux catégories de réponse qui sont énumérées dans le tableau de présentation 3 ci-dessus. La seconde variable sur l'origine familiale nous informe sur le revenu annuel des parents. Il est important de mentionner que la variable a été calculée à partir de neuf sources différentes de revenu mentionnées durant l'entrevue des parents. La variable peut donc inclure des valeurs imputées.

La troisième et dernière source de variable est quant à elle liée à l'information démographique et de sexe. On y retrouve deux variables, déjà présentes dans l'enquête, une qui nous informe sur les milieux (province) dans lesquels les individus grandissent et font des choix et la variable du sexe. Ces deux variables sont elles aussi des caractéristiques susceptibles d'influencer l'individu dans son cheminement scolaire.

Dans le tableau 4 ci-dessous nous retrouvons l'information sommaire des variables de contrôle.

Tableau 4 : Effectif des variables indépendantes de contrôles

VARIABLE INDÉPENDANTE	Catégorie de la variable	Homme		Femme	
		Effectif non pondéré	% pondéré	Effectif non pondéré	% pondéré
Score de performance en compréhension écrite	Niveau 5	824	13,6 %	1303	21,6 %
	Niveau 4	1514	28 %	1973	32,9 %
	Niveau 3	1527	31,3 %	1574	28 %
	Niveau 1 et 2	1401	27,2 %	905	17,5 %
Temps consacrés aux devoirs par semaine	Moins de 3 heures par semaine	3774	69,9 %	3513	58,2 %
	Plus de 4 heures par semaine	1492	30,1 %	2242	41,8 %
Moyenne générale au premier cycle de l'enquête	80 à 100 %	2135	33 %	3224	48,2 %
	70 à 79 %	1751	36 %	1602	31,6 %
	69 % et moins	1380	31 %	929	20,1 %
Niveau de scolarité des parents	Gradués des études secondaires ou moins	1624	32,7 %	1910	33,8 %
	Accès aux études postsecondaires	3642	67,3 %	3845	66,2 %
Revenu annuel des parents	65,000 \$ et moins	2839	49,8 %	3234	52,2 %
	65,001 \$ et plus	2427	50,2 %	2521	47,8 %
Province de provenance	Terre-Neuve	257	1,4 %	345	1,7 %
	Île du Prince-Édouard	243	0,4 %	292	0,5 %
	Nouvelle-Écosse	504	3,1 %	579	3,1 %
	Nouveau-Brunswick	366	2,2 %	504	2,6 %
	Québec	937	23,7 %	957	22,8 %
	Ontario	805	35,5 %	893	36,5 %
	Manitoba	469	3,9 %	493	3,5 %
	Saskatchewan	463	3,7 %	474	3,4 %
	Alberta	727	13,2 %	729	12,9 %
	Colombie-Britannique	495	12,9 %	489	12,8 %
Sexe		5266	49,99 %	5755	50,01 %

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada



En ce qui a trait aux indicateurs de la performance scolaire, on peut aisément remarquer que les jeunes femmes sont plus enclines que les hommes à réussir aux tests de *littérature* de l'enquête PISA. En effet, elles sont plus nombreuses à se situer au quatrième et cinquième niveau de performance que les hommes (32,9 % au 4<sup>e</sup> niveau versus 28 % pour les hommes et 21,6 % pour le 5<sup>e</sup> niveau versus 13,6 % pour les hommes). En termes de moyenne générale, on distingue un effectif plus élevé de femmes que d'hommes à détenir une moyenne plus haute. La majorité des femmes auront une moyenne de 80 à 100 % alors que pour les hommes la majorité obtient plutôt une moyenne se situant entre 70 et 79 %. Toujours selon nos données, nous soulignons par contre que la majorité des jeunes étudient entre 1 et 3 heures par semaine. C'est précisément 41 % des femmes et 40,6 % des hommes qui se placent dans cette catégorie. Il est tout de même important de dénoter qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes étudient moins de 1 heure semaine. Inversement, un plus grand nombre de filles que de garçons accomplissent plus de 8 heures de travail par semaine.

L'origine familiale des jeunes hommes et jeunes femmes semble assez similaire. En effet, on remarque que la moyenne salariale annuelle des parents se situe entre 25,000 et 65,000 \$ autant chez les femmes que chez les hommes. C'est une minorité de jeunes femmes et de jeunes hommes dont les parents ont un revenu annuel inférieur à 25,000 \$. En ce qui a trait au niveau scolaire des parents, les statistiques sont similaires, peu importe le sexe des répondants. La majorité des

femmes et des hommes ont au moins un des deux parents qui ont accédé aux études postsecondaires.

### **3.5 Méthodologie : La régression logistique multinomiale**

La richesse de nos données ainsi que les buts de notre recherche nous ont menés à choisir la méthode de régression comme mode d'analyse. En effet, en sociologie, comme dans plusieurs autres domaines d'études, on cherche souvent à comprendre un phénomène en examinant les effets que peuvent avoir certains facteurs externes. Le but premier de la régression logistique est d'examiner les effets conjoints de plusieurs variables explicatives et de leurs interactions. Cela nous permet ainsi d'étudier la relation entre une variable dépendante et plusieurs autres variables explicatives. Cette méthode est souvent utile à l'étude des problèmes de prédiction ou d'explication d'une variable dépendante à partir d'une série de variables explicatives. Dans notre cas, la variable dépendante possède trois catégories. À cet effet, nous utiliserons donc une méthode de régression logistique appelée multinomiale.

La régression logistique nous donne des résultats sous forme de probabilités. Par exemple, le fait d'être diplômé plutôt que non diplômé peut être prédit par certaines caractéristiques sociales et individuelles. Ainsi, c'est par la présence des catégories de chacune des variables indépendantes que nous pourrions voir augmenter ou diminuer la probabilité d'obtenir un diplôme plutôt qu'un autre. Comme dans les autres types de régression, il n'est pas nécessaire que les variables indépendantes

soient statistiquement indépendantes les unes des autres. Cependant, la colinéarité se doit d'être relativement faible.

La méthode consiste à désigner une catégorie de référence, dans notre cas l'accès aux études postsecondaires, et à exprimer chaque *logit* des modalités par rapport à la catégorie de référence à l'aide d'une combinaison linéaire des variables de prédiction. Ainsi des rapports de cote (ou *odds ratio*) sont déterminés pour chacune des variables indépendantes et pour chaque catégorie de la variable dépendante à l'exception de la catégorie de référence. Le rapport de cote (mesuré par le *RRR* dans *Stata*) représente ainsi la probabilité d'être dans une catégorie de la variable dépendante en rapport au changement d'une unité observé dans la variable indépendante.

Avec la régression logistique multinomiale, l'objectif est de modéliser la probabilité d'appartenance d'un individu à une modalité. Ainsi, nous observons la formule suivante :

$$\Pr(y_i = k) = \frac{\exp(X_i \cdot \beta_k)}{1 + \sum_{j=1}^J \exp(X_i \cdot \beta_j)}$$

La probabilité que l'événement survienne s'écrit aussi de la manière suivante :

$$\Pr(y_i = 0) = \frac{1}{1 + \sum_{j=1}^J \exp(X_i \cdot \beta_j)},$$

Dans ce sens, pour chaque individu «  $i$  », «  $y_i$  » est le résultat observé et «  $X_i$  » le vecteur de variable explicative. Le paramètre inconnu «  $\beta_j$  » est estimé par le maximum de vraisemblance.

Par conséquent, nous étudierons le fait de graduer d'un niveau scolaire plutôt que d'accéder aux études postsecondaires selon les variables indépendantes (variables de parcours parentaux et variables de contrôles) relevées dans la partie précédente. Nous pourrons ainsi expliquer, ce qui peut influencer le fait de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires ou de graduer du secondaire versus le fait d'accéder au diplôme d'études postsecondaires, selon chacune des variables indépendantes. La contribution de chacune des variables indépendantes à la variance du modèle sera relevée.

## **Chapitre 4 — L'impact des naissances sur les diplômés à 23 ans.**

Le chapitre méthodologique nous a permis de dresser un portrait plus exhaustif des différents profils de la parentalité. Le présent chapitre vise, quant à lui, à proposer une analyse des résultats scolaires des jeunes parents canadiens ainsi qu'une réponse aux hypothèses soulevées précédemment. Notre premier objectif consiste à mesurer l'effet brut des différentes trajectoires parentales sur la graduation scolaire. Selon nos hypothèses, nous suggérons que la parentalité influe différemment sur le diplôme selon les formes de trajectoires parentales. De plus, toujours selon nos hypothèses, nous croyons que le moment de la naissance ainsi que le genre font varier l'impact d'une naissance sur le statut scolaire à 23 ans. Comme nous l'avons expliqué précédemment, plusieurs aspects de vie peuvent influencer sur la parentalité et le niveau scolaire atteint à 23 ans. À cet effet, notre second objectif est de mesurer l'effet net des différentes formes de trajectoires parentales après contrôle des autres facteurs susceptibles d'influer sur le niveau de diplomation des jeunes de notre enquête.

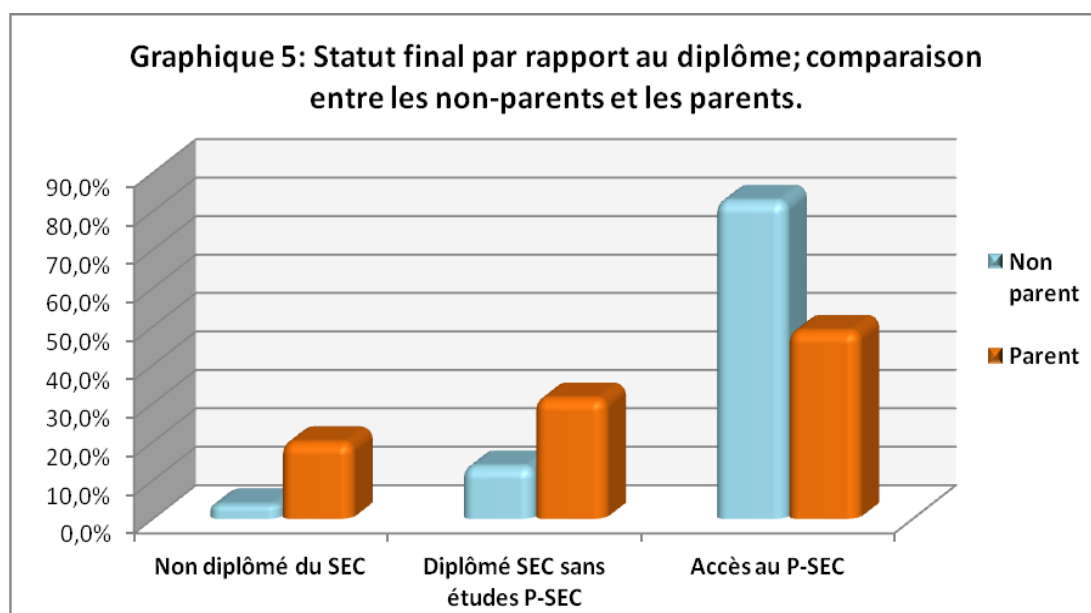
### **4.1 L'effet brut de l'entrée en parentalité**

Cette section présente le lien entre la parentalité et le statut scolaire final en décembre 2007, soit lorsque nos jeunes répondants ont 23 ans révolus. Comme nous l'avons soulevé auparavant, la parentalité semble avoir un effet sur le niveau de scolarité. Nous tenterons ainsi de préciser si l'effet brut de devenir un parent a une influence sur le fait de ne pas obtenir de diplôme secondaire ou sur l'atteinte d'un

diplôme plus élevé que celui du secondaire. Comme nos objectifs de recherche soulignent aussi une différenciation de genre, nous analyserons par la suite ce même effet selon le sexe du jeune parent.

#### 4.1.1 Le lien avec la parentalité

À ce stade-ci, il nous apparaît intéressant de comparer les parents des non-parents en rapport au statut scolaire final. Le graphique 5 illustre notre variable dépendante selon la parentalité.



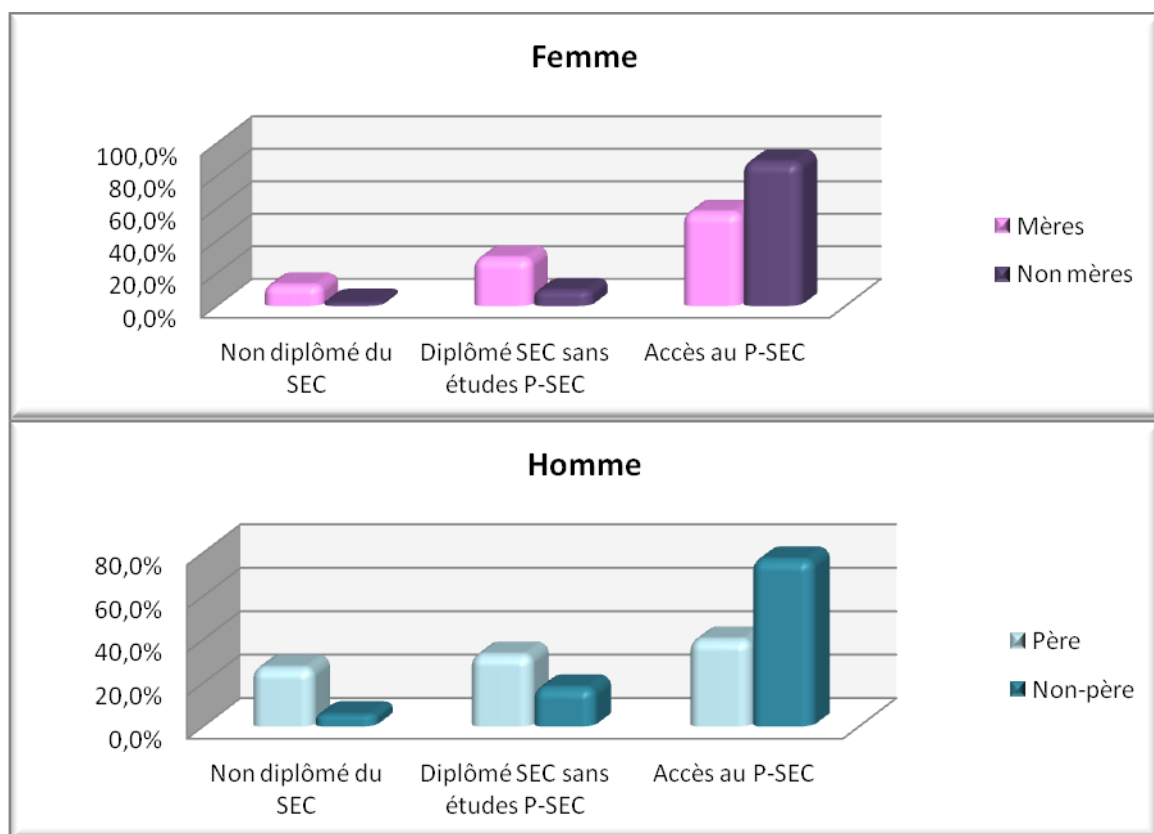
Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Dans ce 5<sup>e</sup> graphique, on observe que 31,3 % des parents obtiennent un diplôme de niveau secondaire comparativement à 13,6 % pour les non-parents. On constate aussi que 3,7 % des non-parents sont considérés comme étant non diplômés du secondaire, alors que cette statistique est de 19,9 % pour les jeunes qui sont parents. Tel que prédit, le taux de non-obtention d'un diplôme secondaire s'avère donc bien plus élevé pour les parents. Toujours selon la même logique, on remarque qu'une

proportion plus grande de non-parents (82,7 %) que de parent (48,9 %) accède aux études de niveau postsecondaire. La différence d'accès est donc d'approximativement 34 points. En même temps, ces statistiques démontrent également que le prolongement du parcours des jeunes parents vers des études postsecondaires et même la possible obtention d'un tel diplôme reste une avenue réalisable pour eux.

Les deux graphiques qui suivent permettent de comparer l'association entre le statut parental et le statut scolaire à 23 ans selon le sexe.

**Graphique 6 : Comparatif entre genres de la différenciation parents, non-parents et leur statut final par rapport au diplôme**



Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Dans ce graphique, on remarque que les non-pères sont moins nombreux à accéder aux études postsecondaires que les non-mères (76,8 % comparés à 88,6 %). Dans le même ordre d'idée, c'est davantage des jeunes pères que des jeunes mères qui ne graduent pas du secondaire. En effet, il s'agit de 5,4 % des non-pères et de seulement 2,1 % des non-mères. À l'inverse, si l'on se concentre maintenant sur les parents, on remarque que les mères accèdent en plus grand nombre aux études postsecondaires comparativement aux pères (57,7 % des mères contre 40 % des pères). Pour ce qui est de la non-obtention d'un diplôme d'études secondaires, ici aussi les pères se retrouvent en majorité. C'est précisément 27 % des pères qui n'obtiendront pas de diplômes d'études secondaires contre 12,8 % des mères. On distingue une différence d'un peu plus de 14 points de pourcentage entre les sexes.

À la lumière de ces résultats, il semble évident de souligner que le fait d'être parent semble avoir un lien avec le niveau de graduation des jeunes Canadiens de notre enquête : ainsi la proportion de parents qui n'obtiennent pas de diplôme secondaire est environ cinq fois plus élevée que celle des non-parents (19,9 % contre 3,7 %), soit un rapport des chances de 6,5. Notons aussi que l'appartenance de sexe semble jouer de manière additive : la proportion des pères qui n'obtiennent pas de diplôme secondaire est environ deux fois plus élevée que celle des mères (27 % contre 12,8 %). Dans le même ordre d'idée, la proportion des non-pères qui n'obtiennent pas de diplômes d'études secondaires est elle aussi environ deux fois plus élevée que celle des non-mères (5,4 % contre 2,1 %), soit des rapports de chances d'environ 2,5.



Cependant, il demeure prioritaire de poser un regard plus fin et de voir si le lien entre le statut final et le statut parental persiste quelle que soit la trajectoire de parentalité qui est vécue. Dans la prochaine section, nous tenterons de voir si les divers types de trajectoires parentales relevées dans nos analyses de séquence ont un effet sur le statut scolaire à 23 ans.

## 4.2 L'effet brut de la trajectoire parentale

Les effets bruts identifiés précédemment ne prennent pas en compte la possibilité qu'une trajectoire ait plus d'influence qu'une autre sur le statut scolaire atteint à 23 ans. À cet effet, la prochaine étape nous permet d'observer si les effets identifiés précédemment doivent être différenciés selon le type de trajectoire parentale. Plus précisément, nous nous demandons si cet effet est différencié selon les trois aspects liés à nos hypothèses : celui de la trajectoire, celui du moment de la première naissance et celui du genre. Nous retrouvons ci-dessous le tableau 5 présentant les rapports de cotes des modalités de la variable indépendante sur le statut scolaire à 23 ans.

Tableau 5 : Effet brut de la variable de parcours parentaux

	Non diplômé du secondaire	Diplômé du secondaire
Non-Parent		
Mono/BiPa : parent âgé de 21 et moins à la naissance	5.93 ***	6.53 ***
Mono/BiPa : parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	6.53 ***	1.84 *
Famille cohabitante parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	5.84***	3.37 ***
Famille cohabitante provisoire parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	6.17 ***	2.99 ***
Famille cohabitante parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	12.52 ***	4.09 ***
* significatif à $p < 0,05$ ** significatif à $p < 0,01$ *** significatif à $p < 0,001$		
<b>Pourcentage de variance expliquée : 3,8 %</b>		

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Discutons d'abord des liens avec la non-obtention d'un diplôme d'études secondaire. La principale différenciation interne à la parentalité précoce qui apparaît est entre les familles cohabitantes de manière provisoire (donc les familles dont le statut est plus instable) et les autres familles : nous remarquons précisément que ceux et celles qui sont en famille cohabitante provisoire ont 12.5 fois plus de chance de ne pas être diplômés du secondaire que d'accéder aux études postsecondaires que les non-parents. Ce rapport de cote s'avère environ deux fois plus élevé que le rapport des cotes des quatre autres types de parcours parentaux comparé à la non-parentalité. En effet, ceux-ci s'équivalent entre eux puisqu'ils sont compris entre 5,8 et 6,5. L'analyse des effets bruts de notre variable de parcours parentaux sur la non obtention d'un diplôme d'études secondaire conduit donc à infirmer les deux premières sous hypothèses de notre recherche; celle avec le moment de la naissance et celle avec le type de famille stable : les différences étant toutes significatives. Toutefois, si ces résultats nous permettent d'infirmer deux de nos sous-hypothèses, elles ne permettent cependant que de les rejeter partiellement. En effet, la variable indépendante des trajectoires parentales combine les éléments de trajectoire et d'âge d'entrée dans la parentalité précoce. Ainsi, nous ne pouvons conclure à un impact simple de la précocité de l'entrée dans la parentalité sur l'obtention des diplômes. Nous y reviendrons dans la section sur les limites de nos analyses. Nous constatons aussi, toujours dans le même tableau, que les chances de ne pas obtenir un diplôme secondaire ne sont pas beaucoup plus élevées pour les parents dont les enfants sont nés plus précocement ou pour les familles cohabitantes que pour les autres familles au statut parental plus stable, ce toujours en comparaison avec le fait d'être non-

parent. En somme, ces résultats nous permettent aussi d'infirmer l'hypothèse d'autres différenciations marquées.

Si l'on regarde maintenant la graduation au secondaire par rapport à l'accès au postsecondaire, on constate principalement une association positive avec la précocité du moment de la naissance et un impact moins élevé des trajectoires de famille cohabitante en comparaison des trajectoires des autres familles au statut parental stable. Ainsi, ceux et celles qui mettent au monde un enfant plus précocement semblent avoir plus de chances relatives de graduer du secondaire que d'accéder aux études postsecondaires qu'ils s'agissent des familles cohabitantes (3,4 contre 3) ou des familles monoparentales/biparentales (6,5 contre 2). Par ailleurs, l'impact du parcours monoparental/biparental précoce semble ici plus important que celle de la famille cohabitante provisoire précoce : les chances de graduer du secondaire plutôt que d'avoir accès au niveau postsecondaire sont deux fois plus grandes lorsque le parcours adopté est celui de la monoparentalité/biparentalité avec entrée dans la parentalité à 21 ans ou moins que lorsque le parcours parental est la famille cohabitante avec entrée dans la parentalité à 21 ans ou moins (6,5 contre 3,4 de rapport de cote).

En somme l'analyse de l'impact scolaire de la variable de trajectoire parentale, qui explique à elle seule 3,8 % de la variance de l'obtention d'un diplôme à 23 ans permet de dégager plusieurs facteurs de différenciation et de distinguer des trajectoires plus à risque que d'autres. Les trajectoires les plus à risque, sont les trajectoires moins stables dans le temps avec parentalité précoce : ainsi bien que les

parents de ces familles passent par le statut de famille cohabitante, elles restent plus à risque de ne pas diplômé du secondaire que les familles qui ne passent jamais par le statut de famille cohabitante. Ainsi, c'est davantage ceux qui vivent une situation d'instabilité qu'une situation de monoparentalité qui sont à risque de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaire. Après les trajectoires instables dans le temps, ce sont les familles dont les enfants sont nés plus précocement qui sont les plus à risques.

Cette première régression nous permet donc de relever plusieurs spécificités sur l'impact différencié des trajectoires parentales. Elle est par contre muette sur les différences de genre. À cet effet, le tableau 6 présente les résultats des deux régressions qui nous permettent un comparatif de cet aspect.

Tableau 6 : Effet brut de la variable de parcours parentaux; comparatif de genre<sup>5</sup>

	Non diplômé du secondaire		Diplômé du secondaire	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Non-Parent				
Mono/BiPa : parent âgé de 21 et moins à la naissance	8.73 ***	6.39	11.4***	3.38
Mono/BiPa : parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	7.90 **	9.75 ***	1.89 *	2.86 *
Famille cohabitante parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	8.08***	7.95***	4.44 ***	3.90***
Famille cohabitante parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	6.45 ***	9.21 ***	4.00 ***	3.06 ***
Famille cohabitante provisoire parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	17.51 ***	28.44 **	5.91 ***	5.08
* significatif à p < 0,05 ** significatif à p < 0,01 *** significatif à p < 0,001				
<b>Pourcentage de variance expliquée femme : 7,85 %</b>				
<b>Pourcentage de variance expliquée homme : 2,70 %</b>				

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

<sup>5</sup> Ce tableau présente les résultats de deux régressions logistiques, une pour les femmes et une pour les hommes. Voici un exemple de lecture dudit tableau : les femmes ont 17.51 fois plus de chance de ne pas diplômé du secondaire si elles sont en situation de famille cohabitante et ayant eu un enfant entre 22 et 23 ans que si elles étaient non mères.

Une de nos sous-hypothèses suggérait un impact de la naissance sur la scolarité qui varierait selon le sexe des répondants. Nous avons proposé l'hypothèse que l'effet de la naissance serait plus négatif chez les femmes et ce peu importe le type de parcours parental. Lorsque l'on observe l'impact sur la non obtention du diplôme secondaire, nous pouvons globalement infirmer cette idée d'un impact plus négatif chez les femmes. Par exemple, on remarque que les femmes ont 17.5 fois plus de chance de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires que d'accéder au postsecondaire si elles sont en situation de famille cohabitante provisoire avec un enfant né à 21 ans et moins plutôt que d'être non mère; ces chances sont de 28.4 fois plus pour les hommes. Un large écart en termes de chances de non obtention du diplôme secondaire est donc perceptible entre les hommes et les femmes. Ainsi, si l'instabilité dans le parcours parental semble jouer de façon importante sur la non obtention d'un diplôme d'études secondaire, cet impact est encore plus élevé chez les hommes.

Regardons ensuite les résultats liés à l'obtention du diplôme secondaire. La principale différence qui apparaît entre les hommes et les femmes est relative à l'impact des trajectoires monoparentales ou biparentales : les femmes monoparentales/biparentales avec un enfant né à 21 ans ou moins ont 11.4 fois plus de chance de diplômer du niveau secondaire que d'accéder aux études postsecondaires que les non-mères. Par contraste, le rapport de cote n'est chez les hommes que 3.4, et ce dernier coefficient n'est pas significativement différent de 0. Les autres différences ne sont pas marquées.

En ce qui a trait à la variance expliquée par chacun des modèles on constate que la variable de trajectoire parentale explique à elle seule 7.85 % de la variance de la diplomation à 23 ans chez les femmes, mais seulement 2.70 % de la même variance chez les hommes. Pour faire un lien avec notre hypothèse de genre, nous pouvons donc souligner que les trajectoires parentales sont beaucoup plus explicatives globalement chez les femmes que chez les hommes.

En somme, nos analyses permettent d'abord de confirmer que l'impact de la parentalité précoce diffère selon le type de trajectoire parentale. C'est la trajectoire de la famille cohabitante provisoire qui a l'impact négatif le plus fort puisqu'elle se traduit par un risque beaucoup plus élevé de non obtention du diplôme d'études secondaires. Contrairement à ce que nous avons souligné dans nos hypothèses, la trajectoire de la monoparentalité/biparentalité n'est pas aussi négative qu'on aurait pu le croire. La précocité de la première naissance a un impact également moins important qu'on pourrait le croire même s'il se traduit par moins de chances d'accès au postsecondaire que de diplomation au secondaire. Finalement, de par nos résultats il semble plus juste de souligner que l'impact des naissances n'est pas beaucoup plus important chez les femmes que chez les hommes même si quelques différences peuvent être notées.

### 4.3 L'effet brut des autres variables indépendantes

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre méthodologique, d'autres variables indépendantes doivent être utilisées comme variables de contrôle afin d'estimer les effets nets des trajectoires parentales. Cette section vise à mettre en lumière les résultats liés aux variables qui sont généralement reconnues comme influant sur les parcours scolaires des jeunes Canadiens. Avant d'estimer l'effet net des trajectoires parentales, il est nécessaire de présenter l'effet brut de chacune des variables indépendantes relatives aux performances scolaires, à l'origine familiale et aux caractéristiques démographiques sur le statut scolaire à 23 ans révolus. Le tableau 7 présente les résultats des effets bruts des régressions de la variable dépendante sur les performances scolaires.

Tableau 7 : Effet brut des variables de performance scolaire

	Non diplômé du secondaire	Diplômé du secondaire
<b>Moyenne générale</b>		
80 à 100 %		
70 à 79 %	4.30 ***	3.53 ***
60 % et moins	26.19 ***	9.59 ***
<b>Pourcentage de variance expliqué : 13.50 %</b>		
<b>Nombre d'heures consacrées aux études</b>		
4 heures et plus		
3 heures et moins	5.71 ***	3.19 ***
<b>Pourcentage de variance expliqué : 4.23 %</b>		
<b>Performance en compréhension</b>		
Niveau 5		
Niveau 4	2.13	2.49 ***
Niveau 3	7.87 ***	4.26 ***
Niveau 1 et 2	25.16 ***	9.66 ***
<b>Pourcentage de variance expliqué : 7.96 %</b>		
* significatif à $p < 0.05$ ** significatif à $p < 0.01$ *** significatif à $p < 0.001$		

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Les variables de performance scolaire à 15 ans apportent une contribution importante à la variance de la graduation scolaire à 23 ans. Ceci est logique, puisque

ces variables sont directement liées au succès scolaire. Elles sont d'ailleurs souvent relevées comme étant des facteurs d'influence sur la réussite scolaire future et sur le degré de diplôme atteint (Roy, 2006, Chénard et Fortier, 2005, Banning, 1999, Trotter, 1981). La variable sur la moyenne générale contribue le plus à la variance avec 13.50 % de variance expliquée. Le nombre d'heures consacré aux études est une variable qui apporte un moindre niveau d'explication à la performance scolaire : 4.2 % de la variance est expliquée par cette variable. Finalement, la variable de l'enquête PISA, sur les compétences en compréhension écrite, explique également, une part très forte de la variance (8 %).

Le tableau 8 représente les effets bruts des deux variables d'origine sociale choisies.

Tableau 8 : Effet brut des variables d'origine sociale		
	Non diplômé du secondaire	Diplômé du secondaire
<b>Niveau d'éducation des parents</b>		
Accès au postsecondaire		
Secondaire ou moins	3.23***	2.74 ***
<b>Pourcentage de variance expliqué : 3.11 %</b>		
<b>Revenu annuel des parents</b>		
65, 001 \$ et plus		
65, 000 \$ et moins	4.14 ***	1.80***
<b>Pourcentage de variance expliqué : 2.54 %</b>		
* significatif à $p < 0.05$ ** significatif à $p < 0.01$ *** significatif à $p < 0.001$		
Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada		

Les variables d'origine familiale ont un impact sur le niveau de diplôme obtenu chez les répondants de l'Enquête sur les Jeunes en Transition. L'effet des deux variables que nous avons retenues (niveau de scolarité et niveau de revenu) est cependant nettement moins important que celui des variables de performance



scolaire. Le niveau de scolarité des parents est une des caractéristiques familiales qui peut influencer les futurs choix scolaires. De fait nous observons que la variance expliquée par la variable du niveau d'éducation des parents est de 3.1 %. Le revenu des parents explique lui aussi une part, quoiqu'un peu plus faible de la variance : 2.5 % de la variance s'explique par la variable de revenu. Notons enfin que la variance expliquée par ces variables d'origine est plus basse que celle de la variable des parcours parentaux. Nous y reviendrons dans la section sur l'étude des effets nets des types de parentalité.

Comme spécifié dans le chapitre méthodologique, il semble opportun d'observer le lien entre les trajectoires scolaires des jeunes et les variables démographiques. Le tableau 9 présente les coefficients des deux variables testées sur notre variable dépendante : le sexe et la province de résidence.

Tableau 9 : Effet brut des variables de province et de genre.

	Non diplômé du secondaire	Diplômé du secondaire
<b>Province de provenance</b>		
Québec		
Terre-Neuve	0.43 **	0.76
Île-du-Prince-Édouard	0.53 *	0.80
Nouvelle-Écosse	0.60 *	0.63 **
Nouveau-Brunswick	0.72	0.79
Ontario	0.35 ***	0.45 ***
Manitoba	0.84	0.94
Saskatchewan	0.34 ***	1.10
Albert	0.84	1.03
Colombie-Britannique	0.37 ***	0.88
<b>Pourcentage de variance expliqué : 1.15 %</b>		
<b>Sexe</b>		
Homme		
Femme	0.45 ***	0.55 ***
<b>Pourcentage de variance expliqué : 1.50 %</b>		

\* significatif à  $p < 0.05$  \*\* significatif à  $p < 0.01$  \*\*\* significatif à  $p < 0.001$

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Nous constatons principalement que la variance expliquée par ces deux variables est beaucoup moins importante que dans les autres cas : précisément, de 1,1 % pour la variable de province à 1.5 % pour la variable de genre. La variable démographique de province ne nous démontre pas de grande variation entre les provinces. De plus, contrairement aux autres variables la significativité n'est pas aussi notable que dans les autres modèles. Nous pouvons relever que les jeunes du Québec ont un peu moins de risques de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires que dans d'autres provinces comme l'Ontario ou la Saskatchewan. La variable de genre nous démontre que les femmes ont toujours moins de chances de ne pas diplômer du secondaire ou de graduer du même niveau que d'accéder au niveau postsecondaire.

#### **4.4 Étude des effets nets des types de parentalité**

Le but est ici de mesurer les effets nets de notre variable de trajectoire parentale après contrôle de toutes les différentes variables indépendantes. En utilisant une régression multinomiale, il nous est possible d'observer et d'évaluer la relation entre chacune des variables et notre variable dépendante. En plus de permettre de saisir cet impact, nous pourrions observer si l'inclusion des variables autre que celle sur les parcours parentaux affecte la relation entre le niveau de scolarité et les parcours des parents et ainsi valider notre deuxième hypothèse générale.

##### **4.4.1 Comparaison entre l'effet net de la variable de trajectoire parentale et l'effet après le contrôle des variables indépendante.**

Dans le tableau suivant, nous observons le résultat de la régression logistique modélisant l'effet des variables présentées précédemment.

Tableau 10 : Régression logistique multinomiale; modèle global

	Non diplômé du secondaire	Diplômé du secondaire
<b>Performance en compréhension</b>		
Niveau 5		
Niveau 4	1.06	1.58 **
Niveau 3	2.13	1.88 ***
Niveau 2 et 1	5.65***	3.47 ***
<b>Moyenne générale</b>		
80 à 100 %		
70 à 79 %	2.22 *	2.39 ***
60 % et moins	10.57 ***	5.24 ***
<b>Nombre d'heures d'études</b>		
4 heures et plus		
3 heures et moins	2.93 ***	2.05 ***
<b>Niveau d'éducation des parents</b>		
Accès au postsecondaire		
Secondaire ou moins	1.62 **	1.91 ***
<b>Revenu annuel des parents</b>		
65, 001 \$ et plus		
65, 000 \$ et moins	2.91 ***	1.32 *
<b>Province de provenance</b>		
Québec		
Terre-Neuve	0.21 ***	0.52 **
Île-du-Prince-Édouard	0.19 ***	0.48 ***
Nouvelle-Écosse	0.32 ***	0.50 ***
Nouveau-Brunswick	0.23 ***	0.57 ***
Ontario	0.32 ***	0.41 ***
Manitoba	0.66	0.81
Saskatchewan	0.26 ***	1.01
Alberta	0.85	0.98
Colombie-Britannique	0.39	0.98
<b>Parcours parentaux</b>		
Non-Parent		
Mono/BiPa : parent âgé de 21 et moins à la naissance	4.47 ***	5.05 ***
Mono/BiPa : parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	3.31 **	1.05
Famille cohabitante parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	3.03 **	1.90 **
Famille cohabitante provisoire parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	3.95 ***	2.05 **
Famille cohabitante parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	5.72 ***	2.18 *
<b>Pourcentage de la vraisemblance expliqué : 22.23 %</b>		
<b>* significatif à p &lt; 0,05 ** significatif à p &lt; 0,01 *** significatif à p &lt; 0,001</b>		

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

À titre comparatif, il est selon nous essentiel de confronter les coefficients de la régression de l'effet net versus ceux de l'effet brut. D'abord, nous pouvons souligner que les coefficients sur les catégories de trajectoires parentales de la régression complète ont considérablement diminué. Par contre, ils s'avèrent tous encore statistiquement significatifs, mis à part le coefficient de la famille monoparentale/biparentale avec 1<sup>er</sup> enfant né entre 22 et 23 ans pour les études secondaires. Cela signifie donc que l'insertion des variables de contrôle ne supprime pas l'effet des types de trajectoires parentales sur les résultats scolaires.

Comparons d'abord les résultats liés à la non-obtention d'un diplôme d'études secondaires. Précédemment, nous avons soulevé que la précocité des naissances avait dans le modèle d'effet brut moins d'impact sur la non obtention du diplôme secondaire que l'instabilité de la trajectoire parentale. Dans le modèle global, nous pouvons constater que cette tendance se confirme, mais qu'elle s'est quelque peu complexifiée. Notamment une différence importante apparaît dans le modèle global : on remarque que les jeunes étant en famille cohabitante avec enfant né précocement ont seulement 3 fois plus de chance ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires que d'accéder au niveau postsecondaire que les non-parents, ce qui est le rapport de cote le plus faible. Nous ne dénotons pas une telle différence entre cette trajectoire parentale et les autres trajectoires dans le modèle de base. Globalement, l'effet du parcours de famille cohabitante provisoire avec enfant précoce est relativement beaucoup plus diminué dans ce modèle que l'effet d'être en famille cohabitante.

Ainsi l'effet de l'instabilité parentale semble être médiatisé davantage par des variables de contrôle.

Comparons ensuite les résultats liés à l'obtention du diplôme secondaire. Tout comme dans le premier modèle, nous pouvons souligner que la précocité des naissances fait en sorte d'augmenter la diplomation au secondaire plutôt que l'accès au postsecondaire. De même, tout comme dans le premier modèle, l'effet de la monoparentalité/biparentalité précoce semble ici aussi plus important que celle de la famille cohabitante provisoire précoce.

En comparaison avec la discussion au point précédent, nous pouvons observer que lorsque nous analysons le modèle contenant les quatre types de variable, la proportion de variances expliquées est de 22.2 %. C'est donc une différence de plus de 18 % avec la variance expliquée par la seule variable de parcours parental. Nous pouvons ainsi comprendre que les variables de contrôles apportent une grande partie de l'explication aux trajectoires scolaires de nos jeunes Canadiens. Cette observation nous permet d'ailleurs de valider la véracité de la seconde hypothèse générale.

#### **4.4.2 Comparaison entre l'effet net de la variable de trajectoire parentale et l'effet après le contrôle des variables indépendantes selon le genre.**

La section qui suit présente donc les résultats des régressions globales pour les femmes et pour les hommes. Le tableau 11 présente les coefficients.

Tableau 11 : Régression logistique multinomiale modèle global; comparatif de genre

	Non diplômé du secondaire		Diplômé du secondaire	
	Femme	Homme	Femme	Homme
<b>Performance en compréhension</b>				
Niveau 5				
Niveau 4	0.99 **	1.00	1.79 *	1.33
Niveau 3	3.11***	1.53	2.04 **	1.60
Niveau 2 et 1	7.02 ***	4.33	4.40 ***	2.63 ***
<b>Moyenne générale</b>				
80 à 100 %				
70 à 79 %	1.25	4.24	2.07 ***	2.58 ***
60 % et moins	3.55 **	28.14 ***	3.30 ***	6.88 ***
<b>Nombre d'heures d'études</b>				
4 heures et plus				
3 heures et moins	4.41 ***	2.31 *	2.19 ***	1.86 ***
<b>Niveau d'éducation des parents</b>				
Accès au postsecondaire				
Secondaire ou moins	1.19	2.02 **	2.23 ***	1.81 ***
<b>Revenu annuel des parents</b>				
65, 001 \$ et plus				
65, 000 \$ et moins	2.24	3.66 ***	1.22	1.44 **
<b>Province de provenance</b>				
Québec				
Terre-Neuve	0.26 *	0.17 ***	0.67	0.41 **
Île-du-Prince-Édouard	0.17	0.28 ***	0.37 **	0.59
Nouvelle-Écosse	0.25 **	0.18 **	0.43 **	0.50 **
Nouveau-Brunswick	0.23	0.19 ***	0.47 **	0.64 *
Ontario	0.38 *	0.23 ***	0.36 ***	0.42 ***
Manitoba	0.53	0.58	0.98	0.68
Saskatchewan	0.45 *	0.13 *	0.77	1.10
Alberta	0.92	0.64	1.19	0.83
Colombie-Britannique	0.80	0.19 **	1.54	0.68
<b>Parcours parentaux</b>				
Non-Parent				
Mono/BiPa : parent âgé de 21 et moins à la naissance	6.60 ***	4.04	8.89 ***	2.31
Mono/BiPa : parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	3.68	4.81 **	1.01	1.53
Famille cohabitante parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	4.11**	3.67	2.26 **	2.39
Famille cohabitante provisoire parent âgé de 21 ans et moins à la naissance	3.97 *	6.70 ***	2.45 **	2.24 *
Famille cohabitante parent âgé entre 22 et 23 ans à la naissance	6.77 ***	13.13 *	2.71 **	3.16
* significatif à p < 0,05 ** significatif à p < 0,01 *** significatif à p < 0,001				
<b>Pourcentage de variance expliquée femme : 10,67 %</b>				
<b>Pourcentage de variance expliquée homme : 11,27 %</b>				

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada

Discutons d'abord des résultats sur la non obtention du diplôme d'études secondaires. Comme précédemment, la précocité des naissances semble avoir un effet un peu plus négatif chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, les coefficients sont moins élevés et apportent aussi moins de significativité que dans le modèle simple.

Tout comme précédemment la tendance est aussi similaire en ce qui a trait au parcours de la famille cohabitante. Tout comme dans la comparaison de genre des régressions d'effet brut, on remarque un large écart entre les femmes et les hommes qui empruntent le parcours de la famille cohabitante provisoire avec enfant né à 21 ans ou moins : les rapports de cote sont de 6.7 pour les femmes et de 13.1 pour les hommes. En d'autres mots, l'instabilité dans le parcours parental jumelé à la précocité des naissances semble avoir un impact important sur le fait de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires chez les jeunes hommes.

Regardons ensuite les résultats liés à l'obtention du diplôme secondaire. Alors que dans le modèle d'effet simple, on remarquait qu'une première naissance plus tardive (2006-2007), autant chez les femmes que chez les hommes, faisait diminuer les chances de diplômé d'un diplôme d'études secondaires plutôt que d'accéder aux études postsecondaires, le modèle global nous apporte une nouvelle information. Dans le parcours de la famille cohabitante, les chances de graduer du secondaire plutôt que d'accéder aux études postsecondaires sont aussi grandes lorsque les jeunes deviennent mère plus tardivement (2.5 fois plus de chance pour la maternité plus tardive versus 2.3 pour la maternité plus précoce). Alors que dans le modèle d'effet

simple, les chances de graduer du secondaire plutôt que d'accéder au postsecondaire étaient plus grandes pour les femmes dans un parcours de famille cohabitante que pour les hommes du même parcours, le modèle global présente des chances quasi égales pour les deux sexes. Tout comme dans le modèle de régression simple, c'est le parcours monoparental/biparental précoce qui semble faire augmenter les chances de graduer des études secondaires plutôt que d'accéder aux études postsecondaires chez les femmes (8.9 fois plus de chance).



## **5. Discussion et conclusion**

Dans ce dernier chapitre, nous revenons sur les résultats de ce mémoire à la lumière du cadre de référence privilégié en lien avec les écrits actuels sur le sujet, puis nous tirons les leçons de ces résultats tant en matière d'intervention que d'orientation des recherches futures.

### **5.1 Discussion**

Comme nous l'avons relevé dans notre revue de la littérature, la majorité des recherches sur le sujet suggèrent un lien important entre la naissance d'un enfant dans la période de l'adolescence et la persévérance scolaire. Que l'on discute des causes ou des conséquences de la parentalité précoce, la majorité des études soulignent souvent le lien négatif entre le fait d'avoir un enfant et la persévérance scolaire. Nos recherches nous ont permis de contribuer sur quatre aspects de cette relation: la stabilité du couple et du parcours parental, le moment de la naissance du premier enfant, les différences de genre ainsi que l'intégration de variables explicatives dans l'explication du phénomène. Nous comparerons donc ces aspects aux résultats présents dans la littérature sur le sujet.

Dans un premier temps, selon la littérature, nous relevons aisément que la parentalité précoce vient perturber la trajectoire scolaire des jeunes adolescents (Forsé, 1999). La non obtention d'un diplôme secondaires chez les jeunes mères reste un phénomène clairement identifié par la plupart des études (Cervera, 1991, Côté 1996, Hanson, 1990, Furstenberg 1976). May Luong souligne d'ailleurs que les

Canadiennes mères et adolescentes sont plus susceptibles de vivre des difficultés pour terminer leurs études secondaires. Ces résultats sont similaires dans notre recherche. Précisément, nos analyses suggèrent elles aussi que le fait d'être parent à l'adolescence semble avoir un impact sur le niveau de graduation à 23 ans. Ainsi, la proportion des parents qui n'obtiennent pas de diplôme d'études secondaires est environ cinq fois plus élevée que celle des non-parents. Cette similitude ne nous a pas surpris étant donné qu'elle analyse seulement le lien simple entre le fait d'être parent et d'avoir des difficultés scolaires.

Toutefois, même s'il est logique de croire que la parentalité précoce est un facteur qui influence le niveau scolaire atteint par nos jeunes, le fait de définir une variable de parcours parentaux nous a permis de démontrer la multiplicité des situations et d'expliquer plus en profondeur le phénomène. Les écrits existant sur le sujet soulèvent qu'une majorité de jeunes mères risquent de vivre la monoparentalité et ainsi vivre des difficultés scolaires (Klepinger, Lundberg & Plotnick, 1997). Toujours selon la littérature on perçoit que les jeunes pères sont souvent peu investis à la suite de la naissance de l'enfant (DesRosiers-Lampe & Frappier 1981, Cardinal Remete, 1999, Redmon 1985). Nous notons que dans les recherches sur le sujet, le facteur de relation conjugale est analysé comme un problème qui survient après la naissance de l'enfant. Dans notre étude, nous avons plutôt imbriqué la situation conjugale à la parentalité précoce. De fait, nous remarquons que c'est majoritairement lorsque les jeunes parents vivent des situations familiales instables temporellement que les difficultés scolaires ressortent. À titre indicatif, les résultats de la présente recherche démontrent que ceux et celles qui sont en situation de famille cohabitante

provisoire ont 12.5 fois plus de chances de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires que d'accéder aux études postsecondaires que les non-parents, rapport de cote qui est d'ailleurs environ deux fois plus élevé que le rapport des cotes des autres types de parcours parentaux. Ainsi, l'impact de la naissance sur la diplomation semble varier selon les trajectoires parentales, les plus désavantagés étant ceux vivant une instabilité familiale. Pour les parents qui obtiennent un diplôme d'études secondaire, nous avons pu remarquer dans nos recherches que l'effet du parcours monoparental\biparental était plus important que celui du parcours de la famille cohabitante provisoire, et que par contre la précocité entrainait ici en ligne de compte. De fait, selon nos analyses les chances de graduer du secondaire plutôt que d'avoir accès au niveau postsecondaire sont deux fois plus grandes lorsque le parcours adopté est celui de la monoparentalité/biparentalité avec parentalité précoce que lorsque le parcours parental est la famille cohabitante avec parentalité précoce. Ce qui corrobore quelque peu les études déjà présentes dans la littérature. Principalement, nous avons pu démontrer que c'est moins la parentalité précoce en soi qui s'accompagne d'un risque de non obtention du diplôme secondaire accru que l'instabilité parentale associée à la parentalité précoce. Par contraste, il y a moins de différence d'impact entre les parcours monoparentaux/biparentaux et celui de la famille cohabitante en ce qui a trait à la non obtention du diplôme d'études secondaires.

Une seconde contribution liée à nos analyses relève du moment de la naissance du premier enfant. La notion de précocité des naissances est très présente dans la littérature. D'ailleurs selon les recherches de May Luong (2008) le moment de la naissance est lié de façon significative aux chances de terminer les études

secondaires ou postsecondaires. Dans le même ordre d'idée, les résultats de l'étude longitudinale de Namkee (1994), comme d'autres études, démontrent que la précocité de la maternité a des effets plutôt négatifs sur la continuité et le niveau scolaire atteint dans les systèmes scolaires. La littérature suggère donc que la précocité de la naissance entraîne nécessairement des difficultés scolaires. Ces résultats sont corroborés dans notre étude, mais sont aussi complexifiés par l'insertion de notre variable de trajectoire parentale. Comme le moment de la naissance est conjugué au type de famille dans lequel évoluent les parents, l'analyse de l'impact du moment de la naissance n'est donc pas aussi drastique que dans la littérature. Conformément à nos résultats, nous sommes en mesure de considérer que le moment de la naissance est l'un des aspects importants à prendre en compte dans l'analyse du phénomène. Cependant contrairement à ce qui est exposé dans la majorité des recherches sur le sujet, il semble que la précocité des naissances ne soit pas si néfaste qu'on le croyait. Par exemple, nous avons pu observer que la précocité des naissances n'est pas fatale à tous les niveaux scolaires. D'une part, les chances de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires ne sont pas beaucoup plus élevées pour les parents dont les enfants sont nés plus précocement. D'autre part, nos résultats démontrent que ceux et celles qui mettent au monde un enfant plus précocement semblent avoir plus de chance relative de graduer du secondaire que d'accéder aux études postsecondaires que ce soit pour les familles cohabitantes ou les familles monoparentales\biparentales (plus stable dans le temps). Ainsi, nos résultats suggèrent que lorsqu'il y a moins d'instabilité dans les types de parcours familiaux adoptés, la précocité semble jouer minimalement sur la non obtention d'un diplôme secondaire ou sur la graduation au secondaire. Toutefois, il s'avère que tout comme dans la littérature, une parentalité

précoce liée à un type de famille plus instable en termes de trajectoire enclenche nécessairement des difficultés scolaires. Pour faire un lien avec notre aspect de différenciation précédent, après les familles instables, ce sont les familles dont les enfants sont nés les plus précocement qui sont les plus à risque. De fait, nous pouvons donc faire un ajout aux recherches déjà présentes dans la littérature en expliquant que le type de trajectoire tempère ou accentue l'impact de la précocité des naissances sur les parcours scolaires.

Le troisième aspect de comparaison est lié au genre. En se référant aux études sur le sujet, notre principale hypothèse de genre était que les femmes étaient plus touchées par les effets négatifs de la parentalité sur les trajectoires scolaires. Dans la littérature nous pouvions tout d'abord observer que la majorité des études étaient liées aux femmes. Peu d'essais nous permettaient de comprendre les effets de la paternité précoce sur les parcours scolaires. Lorsque ceux-ci étaient soulevés dans les recherches, ils étaient plutôt liés au choix que le jeune homme aurait à faire pour soutenir la cellule familiale, soit celui d'abandonner les études pour se dénicher un travail. De fait, nos hypothèses soulignaient une plus grande difficulté pour les femmes que pour les hommes. En premier lieu, nos analyses nous ont permis un apport bien précis à la littérature, soit celui de l'étude de parcours scolaire des jeunes pères. Plus précisément, nos analyses nous montrent que les effets négatifs de la naissance sur la scolarité sont plus partagés que l'on pourrait s'y attendre. En effet, nos analyses ont démontré que peu importe la trajectoire et le moment de naissance, les chances de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires ou d'obtenir un tel diplôme ne sont pas toujours plus grandes pour les femmes. Nous avons même pu

observer que les possibilités de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires plutôt que d'accéder aux études postsecondaires sont beaucoup plus grandes pour les hommes en situation de famille cohabitante provisoire précoce. Cet aspect nous permet d'aborder un nouveau thème que la littérature souligne très peu. Plus spécifiquement, nos recherches nous permettent de dire que les hommes peuvent vivre autant négativement l'impact de la venue d'un enfant sur leur trajectoire scolaire.

En dernier lieu, le quatrième aspect traité dans notre recherche est lié au contrôle des facteurs structurels. En effet, comme nous l'avons soulevé dans la revue de la littérature, peu de recherches ont intégré l'analyse des facteurs structurels à la compréhension de l'impact de la parentalité précoce sur les cheminements scolaires. Dans la littérature on parle brièvement du lien entre le statut socio-économique et la maternité précoce. Ainsi, les auteurs soulèvent que la pauvreté et les conditions socioéconomiques défavorisées sont relevées comme étant des facteurs pouvant mener vers la maternité adolescente (Luong, 2008; Charbonneau, 2003; Cournoyer, 1995). Plus précisément, on expose que l'expérience de la pauvreté limite les choix de vie (Coley et Chase-Lansdale, 1998; Brewster et coll., 1993 ; Luker, 1996 ; Wilson, 1987), en terme de continuité scolaire, d'accès à une stabilité d'emploi et à un salaire plus élevés et laisse donc place à la maternité précoce. De telles sortes, on associe donc souvent pauvreté et parentalité précoce. Toutefois, il fut pour nous important de souligner que dans beaucoup de recherche, la pauvreté est aussi liée de façon systématique aux difficultés scolaires. Pour bien expliquer l'effet de la parentalité précoce sur l'évolution scolaire, d'autres éléments que celui de la

maternité précoce entrent en ligne de compte. Comme souligné dans la littérature, le recours au soutien familial, l'accès à l'aide étatique et communautaire, la présence d'un conjoint sont tous des facteurs qui peuvent faire diverger les trajectoires, conduisant ainsi les jeunes parents vers la stabilité. (Molgat et Ringuet, 2004; Charbonneau, 2003; Furstenberg, Brooks-Gunn et Morgan, 1987; Hoffman, 1998). Nos résultats ont d'ailleurs su apporter plus d'information à ce niveau. Notre but principal était alors de mesurer les effets nets de notre variable de trajectoire parentale après contrôle de certains facteurs structurels souvent relevés comme ayant un impact sur les parcours scolaires en général. À l'insertion des différents facteurs structurels dans notre régression, nous avons d'abord observé que les coefficients avaient quelque peu diminué, mais étaient toujours statistiquement significatifs. De fait, de façon similaire à ce que l'on retrouve dans la littérature sur le sujet, l'effet de la variable de parcours parentaux sur les trajectoires scolaires reste une évidence. Toutefois, nous avons pu dénoter dans le dernier modèle de régression que l'effet du parcours moins stables dans le temps de la famille cohabitante provisoire avec enfant né précocement était relativement beaucoup plus diminué que l'effet d'être en famille cohabitante. De fait, l'effet de l'instabilité parentale semble être médiatisé davantage par des variables de contrôle. En comparant les résultats du modèle composé des facteurs structurels au modèle simple d'effet de la variable de trajectoire parentale, nous avons pu observer que la proportion de la variance expliquée par le second modèle était plus grande, soit une variance de 22.2 %, nous démontrant donc une différence de plus de 18 % avec la variance expliquée par la seule variable de parcours parental. C'est particulièrement les variables liées à la performance scolaire à 15 ans qui semblent médiatiser l'impact des trajectoires

parentales sur le statut scolaire à 23 ans. Ce résultat suggère que l'association entre statut scolaire à 23 ans et trajectoire parentale peut s'interpréter non seulement comme un effet causal de la trajectoire parentale sur le cheminement scolaire, mais aussi comme un effet de la scolarité sur la parentalité. Si la littérature explique les difficultés scolaires par le simple fait d'être parent précoce, notre recherche a en somme pu démontrer que les facteurs structurels médiatisaient une partie de l'association des trajectoires parentales et de la diplomation des jeunes.

## **5.2 Les limites, et les implications en matière d'intervention et d'orientation pour les recherches futures**

Les résultats de la présente étude ont permis de faire ressortir différentes pistes de recherches pertinentes à approfondir. Bien évidemment, certaines limites liées à nos données ainsi qu'à nos choix méthodologiques sont palpables dans cette recherche. Tout d'abord, nous élaborerons sur ces limites pour ensuite discuter des possibilités méthodologiques qui pourraient mieux étoffer notre recherche et enfin nous concluons sur les implications en matière d'intervention.

D'abord, une première limite de notre étude est liée à nos données qui ne nous permettent pas de conclure sur une plus grande échelle de temps.. Comme l'Enquête auprès des jeunes en transition propose de nouveaux résultats tous les deux ans, il serait captivant de reproduire des analyses similaires, mais en ajoutant des informations quant au moment de naissance plus tardif. Cela nous permettrait entre autres d'ajouter des catégories à la variable de trajectoires parentales et ainsi mieux



observer les impacts de la naissance sur les parcours scolaires à une plus grande échelle dans le temps. Une deuxième limite de notre étude est liée à la construction de notre variable de parcours parentaux. En premier lieu, la mesure des statuts conjugaux est cyclique, c'est-à-dire que l'information sur les statuts conjugaux n'est recueillie qu'à la fin de chacun des cycles de l'enquête. Il faut donc poser un bémol sur nos catégorisations de parcours parentaux dans la mesure où notre variable n'identifie pas les changements à l'intérieur de chaque cycle. De plus, notre variable ne permet pas de comparer sur le même plan chacune des trajectoires parentales dans la mesure où la durée de la parentalité ou de la conjugalité n'est pas identique d'une catégorie à l'autre. De fait, nos analyses de séquence ne permettent pas de prendre en compte la durée d'un épisode de trajectoire parentale. Par ailleurs, il nous semble pertinent de soulever le caractère normatif que peut laisser entrevoir notre variable de parcours parentaux. Évidemment, comme nous l'avons soulevé dans notre cadre théorique, le discours sur la stabilité ou l'instabilité du parcours parental présent dans ce mémoire fait principalement référence à la période de temps dans laquelle un individu déclare être dans un statut et n'est pas directement lié à un type de famille en particulier. En effet, puisqu'un des objectifs de notre étude était d'observer si la longévité d'un parcours pouvait influencer la réussite scolaire, l'utilisation de ces termes est purement neutre. Comme il le fut soulevé dans le cadre théorique, plusieurs types de parcours parentaux existent dans nos sociétés actuelles. L'orientation de notre recherche n'étant pas de montrer qu'un parcours parental est mieux qu'un autre, mais plutôt d'étudier cette multitude d'état de la parentalité.

En ce qui a trait aux analyses, une des limites de notre étude est liée à l'évaluation statistique de l'impact des différents types de parcours parentaux sur le statut scolaire. Dans notre recherche, nous soulevons que certaines trajectoires parentales semblent avoir plus d'impact sur le statut scolaire que d'autres trajectoires parentales. Toutefois, seules les différences entre les différents types de trajectoires et la trajectoire non-parent ont été testées. Afin de démontrer plus rigoureusement que des différences significatives sont observées dans les impacts entre différentes trajectoires parentales, des tests statistiques spécifiques devraient être réalisés. Aussi, nous sommes d'avis que des modèles d'analyse biographique permettraient de pousser plus en détail l'analyse du moment de la naissance. De tels modèles permettraient notamment de décrire l'évolution du risque de non obtention d'un diplôme secondaire après la naissance d'un enfant ainsi que de se prononcer plus précisément sur la nature causale de la relation observée. De plus, même si la parentalité adolescente reste un phénomène moins important dans nos sociétés actuelles il n'en demeure pas moins que nos recherches ont permis de pointer des impacts importants chez les hommes. En ce sens, nous sommes d'avis que la continuité du développement de la recherche chez les jeunes pères demeure une piste de recherche qui mériterait aussi d'être approfondie. Enfin, il ne faut pas laisser de côté le fait que nos données ont été récoltées par le biais des institutions scolaires, ce qui fait comme nous l'avons souligné précédemment, que les résultats liés à la non obtention du diplôme d'études secondaires sont toujours moins importants que dans plusieurs autres études. En intégrant des données sur les jeunes ne fréquentant plus les établissements scolaires, nous pourrions compléter le portrait de la réalité des jeunes parents canadiens.

Le but de la présente étude était de voir si les différentes trajectoires adoptées par les jeunes parents pouvaient modifier l'impact sur les carrières scolaires. Tout en n'omettant pas de souligner que les parents adolescents forment un groupe qui est plus à risque de vivre des difficultés scolaires, nous avons soutenu, tout au long de ce projet de recherche, que la trajectoire parentale est différente pour chaque individu et qu'elle peut modifier la façon dont la scolarité est vécue. Notre analyse nous a permis de comprendre que d'autres facteurs combinés à la parentalité précoce peuvent modifier l'accès à un diplôme à 23 ans. Alors que nous croyons que la monoparentalité, la précocité des naissances ainsi que le fait d'être une femme étaient des facteurs marquant les difficultés scolaires, nous avons été surpris de découvrir plusieurs aspects modulant nos hypothèses. De fait, l'instabilité dans les parcours fut un élément important de compréhension autant au niveau de la non obtention d'un diplôme d'études secondaire que de l'accès à un diplôme d'études secondaire. Ainsi, alors que l'on aurait pu croire que la monoparentalité était d'autant plus négative qu'un parcours de famille cohabitante provisoire pour les jeunes parents continuant leur cheminement scolaire, nos résultats nous ont plutôt conduits à souligner que l'instabilité dans les parcours était plus dommageable. De fait, le parcours dans une monoparentalité stable dans le temps semble relativement aider les jeunes à la poursuite de leur cheminement scolaire. Alors que nous avons aussi tendance à croire que la précocité de la naissance était plus néfaste, notre recherche a pu nous éclairer en démontrant une plus grande complexité. En effet, c'est la conjugaison de l'instabilité et de la précocité qui permet de mieux comprendre les difficultés vécues dans les parcours scolaires de nos jeunes parents canadiens. Les comparaisons

symétriques de genre ont pu aussi informer notre hypothèse selon laquelle l'événement est plus difficilement vécu pour les femmes. En effet, notre recherche a pu démontrer qu'il ne semble pas avoir de différence notable dans les genres. Toutefois, les trajectoires parentales semblent plus globalement explicatives pour les femmes que pour les hommes. Finalement, tel que nous l'avions soulevé dans nos hypothèses de recherche, une partie importante de l'impact négatif de la parentalité précoce est médiatisé par les facteurs structurels, et particulièrement par les performances scolaires antérieures. En somme, la principale implication à tirer en matière d'intervention est qu'il ne faut pas trop vite cibler des groupes tels que les femmes en situation monoparentales, car d'autres groupes, notamment des hommes aux trajectoires instables dans le temps, sont eux aussi particulièrement à risque de ne pas diplômé.

## Bibliographie

ABBOT, A. et A., TSAY (2000). « Sequence analysis and optimal matching methods in sociology: review and prospect ». *Sociological Methods and research*, vol. 29, n° 1, p. 3-33.

ALAN GUTTMACHER Institute. (1994). *Sex and America's teenagers*. Washington, DC : Alan Guttmacher Institute 88 p.

ALLISON, P (1984). *Event history analysis: Regression for longitudinal event data*. Beverly Hills. Sage publication 88p.

ALVIN P (1988). « La grossesse chez l'adolescente ». *La gazette médicale*, vol. 95, n° 26/1, p. 23-28.

AMBERT, A-M (2009). « Les mères monoparentales : plus âgées, plus scolarisées et au revenu plus élevé ». *Traits de famille : Institut Vanier de la famille*, n° 16. 2 p.

AMIOT, I. et M.N., DAMON (2002). « Régression logistique : intérêt dans l'analyse de données relatives aux pratiques médicales : The Use of Logistic Regression in the Analysis of Data Concerning Good Medical Practice », *Revue Médicale de l'Assurance Maladie*, vol 33 n° 2, p. 137-143.

AUBRY, C., M. SCHWEITZER et J.-P., DESCHAMPS (1988). « Désir d'enfant et grossesse dans l'adolescence ». *Archives françaises de pédiatrie*, vol. 45, n° 10, p 845-848.

BANNING, J. (1999) « L'environnement éducatif et la réussite scolaire : une approche américaine », cité dans *Fédération des cégeps : La réussite et la diplomation au collégial*, p. 70-71.

BARRET, R. L., et B. E., ROBINSON (1982). « Teenage fathers: neglected too long ». *Social-Work*, vol. 27, n° 6, p. 484-488.

BELSKY, J., et B.C. MILLER (1986). « Adolescent fatherhood in the context of the transition to parenthood », dans ELSTER, A.B., et M.E. LAMBS (1986) *Adolescent fatherhood*. Hillsdale, New Jersey London, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, p. 107-122.

BERNIER L. (1997). « Les relations sociales », dans Gauthier, M., Bernier, L., Bédard-Hö, F., Dubois, J-L., Roberge, A. (1997) *Les 15-19 ans. Quel présent? Quel avenir?* Montréal : Institut québécois de recherche sur la culture, chapitre 2. 252 p.

BERNIER L. (1986). « Tant qu'ils choisiront de vieillir... Point de vue sur les aspirations des jeunes », dans Dumont, F., (1986) *Une société des jeunes?* Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 440 p.

BLAIS, J. (2005) La grossesse à l'adolescence : un phénomène qui persiste. *Ça s'exprime*. En ligne, n° 2, 8 p. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2004/04-314-02.pdf>. Consulté le 23 janvier 2009.

BRINSKY-FAY, C. (2008) « Get the balance right: Risk and flexibility in school to work transition sequences » P, 276-296 dans ESTER, P., MUFFELS, R., SCHIPPERS, J. et WILTHAGEN, T. (2008) *Innovating European Labour market: Dynamics and perspectives* Northampton, Massachusetts, Edward Elgar Publishing, 354 p.

BRINSKY-FAY, C. et KOHLER, U. (2006) « Sequence analysis with Stata ». *The stata Journal*, vol. 6, n° 4, p. 435-460.

BURTON, L. (1990). « Teenage childrearing as an alternative life-course strategy in multigenerational families ». *Human Nature*, vol. 1, n° 2, p. 123-143.

BUTLER, A. C. (1992). « The changing economic consequences of teenage childbearing ». *Social service review*, vol. 66, n° 2, p. 1-31.

BUTLER, J.R. et BURTON, L.M. (1990) « Rethinking teenage childbearing : Is sexual abuse a missing link ». *Family relations*, vol. 39, n° 1, p.73-80.

BREWSTER, K. L., BILLY, J. O. G., et GRADY, W. R. (1993) « Social context and adolescent behavior: The impact of community on the transition to sexual activity ». *Social Forces*, vol, 71, p. 713-740.

BRUEL A., FAGET, J., JACQUES, L., JOECKER, M., NEIRINCK, C., POUSSIN, G. (2001) *De la parenté à la parentalité*. Paris, Erès 96 p.

CAGLAR, H (2010). *Les familles monoparentales : matricentriques et patricentriques, hétéro et homosexuelle*. Paris. L'Harmattan 303 p.

CARDINAL REMETE, F. (1999). *Grossesse à l'adolescence : Guide d'intervention pour un choix éclairé*. Sainte-Foy, Québec. Éditions Multimondes, 77 p.

CERVERA, N. (1991). « Unwed teenage pregnancy: Family relationships with the father of the baby ». *Families in Society*, vol. 72, p. 29-37.

CHARBONNEAU, J. (2006) « Réversibilité et parcours scolaires au Québec ». *Cahier internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, p. 111-131.

CHARBONNEAU, J. (2003) *Adolescentes et mères. Histoire de maternité précoce et soutien du réseau social*. Québec. Les Presses de l'Université Laval, 273 p.

CHARBONNEAU, J. (1999) « La maternité adolescente ». *Réseau, le magazine de l'université du Québec*, vol. 30, n° 7 [En ligne] [http://www.uquebec.ca/mag/mag99\\_04/99\\_04.html](http://www.uquebec.ca/mag/mag99_04/99_04.html). Consulté le 23 janvier 2009.

CHARBONNEAU, L. et coll. (1989). « Adolescence et fertilité : une responsabilité personnelle et sociale », Avis sur la grossesse à l'adolescence, *La périnatalité au Québec*, vol. 2, MSSS Québec, dans Cardinal Remete, France. 1999. *Grossesse à l'adolescence : Guide d'intervention pour un choix éclairé*. Québec, Edition MultiMondes, 77p.

CHASE-LANSDALE, P. L. et coll. (1991). « Research and programs for adolescent mothers: Missing links and future promises ». *Family relations*, vol. 40, n° 4, p. 396-403.

CHASE-LANSDALE, P. L. et BROOKS-GUNN, J. (1994). « Correlates of adolescent pregnancy and parenthood » dans FISHER, C.B. et LENER, R.M., *Applied Developmental Psychology*. New York, McGraw-Hill, Inc., p. 207-236.

CHENARD, P. et C. FORTIER, (2005). « La réussite scolaire, évolution d'un concept », *L'annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, p. 341-348.

COARD, S. I., NITX, K. et FELICE, M. E. (2000). « Repeat pregnancy among urban adolescents: sociodemographic, family and health factors ». *Adolescence*, vol. 35, n°137, p. 193-200.

COLEY, R. L. et CHASE-LANSDALE, P. L. (1998). « Adolescent pregnancy and parenthood : recent evidence and future direction ». *American Psychologist*, vol. 2, n°53, p. 152-166.

CÔTÉ, J. (1996). « La maternité comme une voie de passage : des adolescentes gaspésiennes entrent dans la vie adulte » dans *Comprendre la famille : actes / du 3ième symposium québécois de recherche sur la famille*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 33-44.

CORCORAN J. (1999). « Ecological factors associates with adolescent pregnancy: A review of the literature ». *Adolescence*, vol. 34, n°135, p. 603-619.

CORONA GARRET S. et TIDWELL, R. (1999). « Differences between adolescent mothers and nonmothers: an interview study ». *Adolescence*, vol. 34, n°133, p. 103-105.

COURGEAU, D. et LELIÈVRE, É. (1989). *Analyses démographiques des biographies*, Éditions de l'institut national d'études démographiques, 268 p.

COURNOYER, M. (1995). *Grossesse, maternité et paternité à l'adolescence. Recueil de recensions des écrits*, Québec, INRS-Culture et société, Institut québécois de recherche sur la culture 184 p.

CREPUQ. (2006). *Le système universitaire québécois : Données et indicateurs. 101 p* [En ligne] <http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/indicateurs-2.pdf>. Consulté le 14 octobre 2012.

DANDURAND, R-B. (1992). « La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale » [En ligne] [http://classiques.uqac.ca/contemporains/b\\_dandurand\\_renee/famille\\_une\\_ile/famille\\_pas\\_une\\_ile.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/famille_une_ile/famille_pas_une_ile.pdf). Consulté le 5 octobre 2012.

DANDURAND, p. (1990). « Démocratie et école au Québec : bilan et défis » dans F. Dumont et Y. Martin (dir.), *L'éducation 25 ans plus tard! Et après ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 37-60.

DANDURAND, R-B. (1990). « Le couple. Les transformations de la conjugalité » dans D. Lemieux (dir.), *Familles d'aujourd'hui*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 23-39.

DADOORIAN, D. (2005). *Grossesses adolescentes*. Ramonville Saint-Agne, Edition Érès 132 p.

DELECOURT, D. (2009). Parentalité et médiation : Conceptualiser et soutenir. L'évolution de la famille... la vision sociologique de la parentalité. Le concept de parentalité positive. *Résumé de conférence : 2<sup>e</sup> journée d'information sur la médiation familiale*. 10 p.

DESCHAMPS, J.-P. (1976). *Grossesse et maternité chez l'adolescente*. Paris, Édition Centurion, 239 p.

DES ROSIERS-LAMPE, M. et FRAPPIER, J.Y. (1981). « La grossesse à l'adolescence », *l'union médicale au Canada*, 110, p. 190-195, dans CARDINAL REMETE, F. (1999). *Grossesse à l'adolescence : Guide d'intervention pour un choix éclairé*. France. Edition MultiMondes, 77p.

DROLET, M. (2002). « Mariage, maternité et rémunération : Le choix du moment importe-t-il? ». Rapport de recherche, Statistique Canada. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2002186-fra.pdf>. Consulté le 20 février 2009.

DRYBURGH, H. (2000) « Grossesse chez les adolescentes ». *Rapports sur la santé, Statistique Canada*, vol. 12, n°1, p. 9-21.

DUFORT, S., SAINT-LAURENT, L., GUILBERT, E. BOUCHER, K. (2006). « La grossesse à l'adolescence : les prises de position d'adolescents et de praticiens



travaillant en prévention ». *Journal International sur les Représentations sociales*, vol. 2, n°1, p.1-9.

DURAND, C. (1998) *La régression logistique*, note cours SOL6210, [En ligne] <http://www.mapageweb.umontreal.ca/durandc/Enseignement/MethodesQuantitatives/REGLOG98.htm>, Consulté le 12 décembre 2007

DORAY, A. (2000) *La jeunesse comme espace de tri : l'évolution des modes de vie des jeunes au Canada de 1981 à 1998*. 145 p.

EARLS, F. et SIEGEL, B. (1980). « Precocious fathers » . *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 50, n° 3, p.469-480.

FAGAN, J., BERND, E. et WHITEMAN, V. (2007). « Adolescen father's parenting stress, social support and involvement with infants ». *Journal of research on adolescence*. vol. 17, n° 1, p. 1-22.

FERGUSSON, D. M., HORWOOD, L. J. (1996). « The role of adolescent peer affiliations in the continuity between childhood behavioural adjustment and juvenile offending ». *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol. 24, n° 5, p. 205-221.

FESTY, P. (1985) « Conjoncture démographique et rythmes familiaux : quelques illustrations québécoises » *Populations*, vol. 40, n° 1, p.37-57.

FORSÉ, M. (1999). « Âges et sociabilité ». *Agora débats/jeunesse*, n° 17, p. 19-28.

FURSTENBERG, F. F. (2003) « Teenage childbearing as a public issue and private concern ». *American Review of Sociology*, vol. 29, n° 1, p.23-39.

FURSTENBERG, F. F. (1991) « As the pendulum swings: Teenage childbearing and social concern ». *Family Relations*, vol. 40, n° 2, p. 127-138.

FURSTENBERG, F. F. (1976). « The social consequences of teenage parenthood ». *Family Planning Perspectives*, vol. 8, n° 4, p. 148-164.

FURSTENBERG, F. F., BROOKS-GUNN, J., et MORGAN, S. P. (1987). *Adolescent mothers in later life*. New York, Cambridge University Press. 220 p.

GALLAND, O. (1984). *Les jeunes*. Paris, Éditions La Découverte, collection Repères, n° 27, 128 p.

GALLAND, O. (1986) « Forme et transformation de l'entrée dans la vie adulte ». *Sociologie du travail*. vol. 85, n° 1, p. 32-66.

GAUTHIER, M. et GIRARD, M. (2008). *Caractéristiques générales des jeunes adultes de 25-35 ans au Québec*. Québec : Observatoire Jeunes et Société et INRS

Urbanisation, Culture et Société, préparé pour le Conseil supérieur de la langue française, 138 p.

GAUTHIER, M. (2005). « Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, no 2, p. 23-40.

GAUTHIER, M., HAMEL, J., MOLGAT, M., TROTTIER, C., TURCOTTE, C., VULTUR, M. et coll. (2004) *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, INRS-UCS.

GAUTHIER, M. et al.(2000) *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Observatoire Jeunes et Société/Le Devoir, Éditions de l'IQRC, PUL, p. 50-54.

GAUTHIER, M. (2000) « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes », dans GAUTHIER, Madeleine et al., *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Observatoire Jeunes et Société/Le Devoir, Éditions de l'IQRC, PUL, p. 50-54.

GAUTHIER, M. (2000) « L'insertion professionnelle des jeunes au cœur d'une nouvelle définition du centre et de la marge » dans Geneviève Fournier et Bruno Bourassa (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 59 à 82.

GAUTHIER, M. et BERNIER, L. (1997) *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?* Coll. « Culture et Société ». Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval-IQRC, 252 p.

GAUTHIER, M. (1994) « Une société sans les jeunes? » Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture, 390 p.

GERONIMUS, A. (1987) « On teenage childbearing and neonatal mortality in the United States ». *Population and development Review*, n° 13, p. 245-279.

GERONIMUS, A. (1992), « Teenage childbearing and social disadvantage: unprotected discourse ». *Family relations*, n° 41, p. 244-248.

GHERGHEL, A., SAINT-JACQUES, M-C., DRAPEAU, S. et coll. (2009). « La diversité des trajectoires de recomposition familiale ». *Politiques sociales et familiales : Nouvelles conjugalités et nouveaux modèles familiaux*, n° 96, p. 27-40.

GILMORE, J. (2010). « Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs ». Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada. *Statistique Canada*, vol. 7, n° 4. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/article/11339-fra.htm>. Consulter le 29 janvier 2009.

GRELET, Y. (2002). Des typologies de parcours : méthodes et usage. CEREQ. Notes de travail Génération 92. n° 20, Paris : CEREQ.

GUEDJ, B. & coll. (2004). *Étudiante et mère : un double défi -Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*. Québec. Conseil du statut de la femme, 119 p.

HAMEL, J. coll. ELLEFSEN B. (2002) « Quelques éléments pour une vue longitudinale sur les jeunes, le travail et la famille », dans Carl Lacharité et Gilles Pronovost (dir.) *Comprendre la famille. Actes du 6e symposium québécois de recherche sur la famille*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.235-244.

HAMEL, J. (1999) « La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique », dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ?*, Québec-Paris, PULL'Harmattan, p. 29-40.

HAMEL, J. (1996) (dir.), *Les jeunes, Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, no 1, p.,.

HANGO, D. et LE BOURDAIS, C. (2009). « The Effect of Education on Early Parenthood among Young Canadian Adults ». *Canadian Studies in Population*, vol. 36, n°3-4, p. 237-265.

HANGO, D. et LE BOURDAIS, C. (2007). « Early union formation in Canada: Links with education ». *European Journal of Population*, vol. 23, p. 339-368.

HARDY, J. B., ASTONE, N. M., BROOKS-GUNN, J., SHAPIRO, S., et MILLER, T. L. (1998). « Like mother, like child: Intergenerational patterns of age at first birth and associations with childhood and adolescent characteristics and adult outcomes in the second generation ». *Developmental Psychology*, vol. 34, 1220-1232.

HAYES, C. D. (1987). *Risking the future : Adolescent sexuality, pregnancy and Childbearing*. Volume I, Washington, National Academy press, 337 p.

HENDRICK, L. (1980). « Unwed adolescent fathers: Problems they face and their source of social support ». *Adolescence*, vol. 15, p. 861-869.

HOFFERTH, S. L., et HAYES, C. D. (1987). *Risking the future: Adolescent sexuality, pregnancy, and childbearing*. Volume II, Washington, National Academy Press, 180 p.

HOSMER, D. W. et LEMESHOW, S. (1989) *Applied logistic regression*. New York, Wiley, 307 p.

HORWITZ, S. M., KLERMAN, L. V., KUO, H. S., et JERKEL, J. F. (1991a). « Intergenerational transmission of school-age parenthood ». *Family Planning Perspectives*, vol. 23, n° 4, p. 168-172.

KLEPINGER, D., LUNDBERG, S. et PLOTNICK, R. (1999). « How does adolescent fertility affect the human capital and wages of young women? ». *The journal of human resources*, vol. 34, n° 3, p. 421-448.

KOS, A. J. et PSENICKA, C. (2000). « Measuring similarity across methods ». *Psychological reports*, vol. 86, p. 858-862.

LAPLANTE, B., STREET, M-C., MOULIN, S., DORAY, P., VERDY, J. (2010) « Parcours scolaire et travail salarié : une perspective longitudinal ». Note de recherche 7. Projet Transition. Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie. 73 pages. [En ligne] [http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/projet\\_transitions/TransitionsResumeNote7.pdf](http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/projet_transitions/TransitionsResumeNote7.pdf). Consulter le 1 novembre 2010.

LAWRENCE, L. (2000). « Some comments on sequence analysis and optimal matching methods in sociology: review and prospect ». *Sociological methods and research*, vol. 29, n° 1, p. 41-64.

LEADBEATER B. J. et WAY, N. (2001) *Growing up fast. Transition to early adulthood of inner-city adolescent mothers*. New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, 247 p.

LE BOURDAIS, C., LAPIERRE-ADAMCYK, É. (2007) « Change in Conjugal Life in Canada : Is cohabitation progressively replacing marriage? » dans BEAUJOT, R. et KERR, D. (2007) *The changing face of Canada : Essential readings in population*. Toronto, Canadian Scholars' Press Inc, p, 269-282.

LE BOURDAIS, C. et LAPIERRE-ADAMCYK, É. (2008). « Portrait des familles québécoises à l'horizon 2020. Esquisse des grandes tendances démographiques », dans PRONOVOST, G., DUMONT, C. et BITAUDEAU, I. (2008). *La famille à l'horizon de 2020*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 71-99.

LE GALL, D. et Martin, C. (1990) « L'instabilité conjugale et la recomposition familiale » dans F. de Singly (dir.), *La famille : l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, p.58-66.

LETENDRE, R., DORAY, P. (1999). *L'expérience de la grossesse à l'adolescence*. Montréal, Conseil québécois de recherche sociale, Université du Québec à Montréal : Département de psychologie, 132 p.

LE VAN C. (2006). « La grossesse à l'adolescence : un acte socialement déviant ? ». *Adolescence*, vol. 55, n°1, p. 225-234.

LEVINE, D. I. et PAINTER, G. (2003) « The school long costs of teenage out-of-wedlock childbearing : Analysis with a within-school propensity-score-matching estimator ». *The review of economics and statistics*, vol. 85, n°4, p. 884-900.

LOIGNON, C. (1996). *L'adolescence bousculée, prévention et soutien de la grossesse et de la maternité / paternité à l'adolescence : État de la situation pour la*

*région de Montréal*. Rapport de recherche menée dans le cadre du programme projet placement carrière. Montréal, Regroupement Naissance-Renaissance, 35 p. [En ligne] [http://bv.cdeacf.ca/CF\\_PDF/2002\\_17\\_0094.pdf](http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2002_17_0094.pdf), Consulté le 29 janvier 2009.

LUKER, K. (1996). *Dubious conceptions: The politics of teenage pregnancy*. Cambridge, MA : Harvard University Press, 304 p.

LUONG, M. (2008) « Que sont devenues les mères adolescents ». *Statistique Canada : L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 5, 11 p. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008105/pdf/10577-fra.pdf>, Consulté le 2 février 2009.

MARSIGLIO, W. (1993). « Adolescent male's orientation toward paternity and contraception ». *Family Planning Perspectives*, vol. 25, n° 1, p. 22-31.

MARTIN, C. (2003) *La parentalité en question. Perspective sociologique*. Rapport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille. 53 p. [En ligne] : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000552/0000.pdf>. Consulté le 3 février 2009.

MAYBURY, K. K. (1991). *Teen father handbook for teen fathers and teen fathers-to-be: Straight talk for young father*. Sacramento : Teen Father's Program of the Sacramento YWCA, 27 pages.

MEUNIER, O. (2008) *Orientation scolaire et insertion professionnelle. Approche sociologique*. Institut national de recherche scientifique. [En ligne] [http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Orientation/Dossier\\_Orientation.pdf](http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Orientation/Dossier_Orientation.pdf). Consulté le 8 novembre 2011.

MCNUTT, L., HOLCOMB, J., et CARLSON, B. (2000). « Logistic Regression Analysis: When the odds ratio doesn't work - An example using intimate partner violence data ». *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 15, n° 10, p. 1050-1059.

MILLER, D. B. (1997). « Adolescent fathers: What we know and what we need to know ». *Child and Adolescent Social Work Journal*, vol. 14, n° 1, p. 55-69.

MILLER, B. C., et MOORE, K. C. (1990). « Adolescent sexual behavior, pregnancy, and parenting: Research through the 1980s ». *Journal of Marriage and the Family*. vol. 52, n° 4, p.1025-1044.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1993). Politique de périnatalité. Rédigé par THÉORÊT, B. BÉGIN, P. et coll. Québec, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 106 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. (1998). *Un nourrisson... et de l'ambition! La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, Québec,

Ministère de l'éducation, 29p. [En ligne] <http://www.mels.gouv.qc.ca/cond-fem/pdf/nourris-f.pdf>. Consulté le 8 novembre 2011.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. (1992). *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*. Québec, Ministère de l'Éducation. 39 p.

MOLGAT, M. et RINGUET, C. (2004) « De la prévisibilité à la diversité des parcours? Le cas de jeunes mères ayant délaissé leurs études ». *Revue Service social*, vol. 51, n°1 p, 50-67.

MOORE, K. A., MORRISON, D. R., et GLEI, D. A. (1995). « Welfare and adolescent sex: The effects of family history, benefit levels, and community context ». *Journal of Family and Economic*, vol. 16, 207–237.

MORAZIN, J. (1991). « L'adolescence qui bascule ». *La gazette des femmes*, Conseil du statut de la femme, Montréal, juillet-août, dans CARDINAL REMETE, F. (1999). *Grossesse à l'adolescence : Guide d'intervention pour un choix éclairé*. Sainte-Foy, Québec. Éditions Multimondes, p.14-22.

MOREAU, L (1995). La pauvreté et le décrochage scolaire ou la spirale de l'exclusion, Québec, ministère de la Sécurité du revenu, 46 p.

MORGAN, C., CHAPAR, G. N., et FISHER, M. (1995). « Psychosocial variables associated with teenage pregnancy ». *Adolescence*, vol. 30, n°118, p. 277-289.

MUSICL, J. S. (1993) *Young, poor and pregnant. The psychology of teenage motherhood*. Yale University Press, 286 pages.

NAKASHIMA, I. I., et CAMP, B. (1984). « Fathers of infants born to adolescent mothers ». *American Journal of Diseases of Children*, vol. 138, n° 5, p. 452-454.

NAMKEE, A. (1994). « Teenage Childbearing and High School Completion: Accounting for Individual Heterogeneity». *Family planning perspective*, vol. 26, n°1, p. 17-21.

NATIVEL, C. et DAGUERRE, A. (2006) « The construction of Teenage Pregnancy as a Social Problem » dans NATIVEL, C. et DAGUERRE, A. (2006). *When Children Become Parents: Welfare State Responses to Teenage Pregnancy*, Bristol, Policy Press, p.1-18.

NITZ, K. (1999). « Adolescent pregnancy prevention: A review of interventions and programs ». *Clinical Psychology Review*, vol.19, n° 4, p. 457-471.

Organisation de Coopération et de Développement Économique. (2004) *Profil de performance des élèves en compréhension de l'écrit et en sciences. Apprendre aujourd'hui, réussir demain*. Premiers résultats de PISA 2000, p. 291-327. [En ligne] <http://www.oecd.org/dataoecd/48/43/34473525.pdf>. Consulter le 10 novembre 2010.

OLAUSSON, O. *et coll.* (2001). « Teenage childbearing and long-term socioeconomic consequences: A case study in Sweden ». *Family Planning Perspectives*, vol. 33, n° 2, p.70-74.

Organisation Mondiale de la Santé. (1986). *Les jeunes et la santé : défi pour la société : Rapport d'un groupe d'étude de l'OMS sur la jeunesse et la santé pour tous d'ici l'an 2000*. Série de Rapports techniques, no 731. Genève : Organisation mondiale de la santé, 1986 [En ligne] [http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO\\_TRS\\_731\\_fre.pdf](http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO_TRS_731_fre.pdf). Consulté le 15 février 2009.

OXFORD, M. L., GILCHRIST, L. D., LOHR, M. J. GILLMORE, M. R., MORISSON, D. M. et SPIEKER, S. J. (2005). « Life course heterogeneity in the transition from adolescence to adulthood among adolescent mothers ». *Journal of research on adolescence.*, vol. 15, n° 4, p. 479-504.

PAIKOFF, R. L. (1995). « Early heterosexual debut: Situations of sexual possibility during the transition to adolescence ». *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 65, p. 389-401.

PAQUETTE, D. et MORISSON, D. (1998). *Un Profil descriptif de 100 mères adolescentes : étude préliminaire dans le cadre du projet « La Mère veille »*. Institut de recherche pour le développement social des jeunes [En ligne] <http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/irids/pdf/zero-un.pdf>. Consulté le 25 février 2009.

PARKE, R. D. (1981). *Fathers*. Cambridge, Mass, Harvard University Press, 136 p.

PETERSON, A. C., et CROCKETT, L. J. (1992). « Adolescent sexuality, pregnancy, and child rearing: Developmental perspectives » dans ROSENHEIMM, K. et TESTA, M. F. (1992). *Early parenthood and coming of age in the 1990's*, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, p. 34-45.

QUÉNIART, A., et VENNES, S. (2003). « De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez de jeunes mères ». *Recherches féministes*, vol 16, n° 2, p. 73-105.

REDMOND, M. (1985). « Attitudes of adolescent males toward adolescent pregnancy and fatherhood ». *Family Relations*, vol. 34, p. 337-342.

RENAUD, A-M. (1998). *La paternité adolescente*. Bulletin du Centre de recherche sur les services communautaires, n° 9, 16p.

RINDFUSS, R. R., BUMPASS, L. L. et ST. JOHN, C. (1980). « Education and fertility: Implication for the roles women occupy ». *American Sociological Review*, no 45, p. 431-447.

RITSCHAR, G. (2004). *Estimer un modèle de Cox en temps continu avec SPSS. Documentation sur «Modélisation des événements et transitions du parcours de vie. Mise en oeuvre avec SPSS, proposée sur le site de l'institut PAVIE, 65 p. [En ligne] <http://www2.unil.ch/pavie/documentation/introduction.html>. Consulté le 5 juin 2009.*

RIVARA, F. P., SWEENEY, P. J., et HENDERSON, B. F. (1985). « A study of low economic status: Black teenage fathers and their nonfather peers » . *Pediatrics*, vol. 75, n° 4, p.648-656.

ROBINSON, B. E et BARRET, R. L. (1986). *The developing father. Emerging roles in contemporary society*. New York, Guilford Press, 224 p.

ROBINSON, B. E. (1988). « Teenage pregnancy from father's perspective ». *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 58, n° 1, p. 46-51.

ROCHON, M. (1989). « La fécondité et la grossesse à l'adolescence : une analyse démographique » dans GENDRON, C. et BEAUREGARD, M. (1989), *L'avenir santé au Québec*. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, p.151-178.

ROOSA, M. W., TEIN, J-Y. REINHOLTZ, C., ANGELINI, P. J. (1997). « The relationship of childhood sexual abuse to teenage pregnancy ». *Journal of marriage and the family*, vol. 59, n° 1, p. 119-130.

ROY, J. (2006). « La réussite scolaire : intervenir selon une perspective sociale ». *Pédagogie collégiale*, vol 20, n° 1, p, 32-36.

SANTÉ CANADA. (1999) *Un compte-rendu des consultations menées pour un cadre de référence en matière de santé sexuelle et génésique*, Ottawa, Santé Canada. 38 p.

SCARAMELLA, L. V., CONGER, R. D., SIMONS, R.L., WHITEBECKL. B. (1998). « Predicting Risk for pregnancy by late adolescence : a sociale contextual perspective ». *Developmental Psychology*, vol. 34, n° 6, p. 1233-1245.

SERBIN, L. A., TEMCHEFF, C. E., COOPERMAN, J. M., STACK, D. M., LEDINGHAM, J., et SCHWARTZMAN, A. E. (2010). « Predicting family poverty and other disadvantaged conditions for child rearing from childhood aggression and social withdrawal: A 30-year longitudinal study ». *International Journal of Behavioral Developmen*. [En ligne]<http://jbd.sagepub.com/content/early/2010/09/24/0165025410372008.full.pdf+html>. Consulté le 30 septembre 2010.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Indicateur de l'éducation au Canada : une perspective internationale* Ottawa, Catalogue, no 81-604-X, 110 p. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-604-x/81-604-x2010001-fra.pdf>. Consulté le 5 octobre 2012.



STATISTIQUE CANADA (2009). *Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), Cohorte A - 23 ans - Cycle 5: Guide de l'utilisateur* [En ligne] [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SurvId=4435&SurvVer=1&InstaId=17010&InstaVer=5&SDDS=4435&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SurvId=4435&SurvVer=1&InstaId=17010&InstaVer=5&SDDS=4435&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2). Consulté le 5 octobre 2012.

STATISTIQUE CANADA (2006). *Recensement de 2006 : Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006 : Portrait national : Familles de recensement*. Ottawa, Catalogue no 97-553-XYF. 56 p. [En ligne] <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-553/pdf/97-553-XIF2006001.pdf>. Consulté le 12 février 2009.

STATISTIQUE CANADA (2002) *La diversification de la vie conjugale au Canada*. Ottawa, Catalogue, no 89-576, 10 p. [En ligne] <http://publications.gc.ca/collections/Collection/Statcan/89-576-X/89-576-XIF2001001.pdf>. Consulté le 12 février 2009.

STATISTIQUE CANADA. (2005). « Questions d'éducation : Tendances provinciales dans les taux de décrochage scolaire ». *Le Quotidien*. Version support. Paru le 16 décembre 2005. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/051216/dq051216c-fra.htm>. Consulté le 20 février 2009.

TRACY, E. M. (1990). « Identifying social support resources of at-risk families », *Social Work*, vol. 35, n° 3, p. 252-258.

TREMBLAY, D., FORGET, G., LAVOIE, F. (1986) *L'expérience de la maternité chez l'adolescente : état de la situation, inventaire du support offert et pistes d'action*. Saint-Hyacinthe, Québec, Département de santé communautaire, Centre hospitalier Honoré-Mercier Inc., 138 p.

TROTTIER, C., Gauthier, M., TURCOTTE, C. (2005). « Typologie de jeunes Québécois ayant interrompu leurs études du point de vue de leur insertion professionnelle » *Interacções*, no 1, p. 99-124.

TROTTIER, C. (1981). « L'impact des facteurs scolaires sur la réussite des étudiants au niveau secondaire : perspectives d'analyse et avenues de recherche ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 7, n° 2, p. 287-297. [En ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/900332ar>

UPCHURCH, D. et MCCARTHY, J. (1990). « The timing of a first birth and high school completion ». *American sociological Review*, n° 55, p. 224-234.

URDY, J. R., KOVENOCK, J., et MORRIS, N. M. (1996). « Early predictors of nonmarital first pregnancy and abortion ». *Family Planning Perspectives*, vol. 28, p. 113-116.

WESTNEY, O. E., COLE, O. J. Et MUNFORD, T. L. (1986). « Adolescent unwed prospective fathers: Readiness for fatherhood and behaviors toward the mother and the expected infant ». *Adolescence*, vol. 21, p. 901-911.

WILLIAMS, C. (1991). *Black teenage mothers: Pregnancy and child rearing from their perspective*. Lanham, MD, Lexington Books, 184 p.

WILSON, W. J. (1987). *The truly disadvantaged: The inner city, the underclass, and public policy*. Chicago, University of Chicago Press, 261 p.

WOODWARD, L.J., HORWOOD, L. J., FERGUSSON, D. M. (2001a) « Teenage pregnancy: Cause for concern ». *New Zealand Medical Journal*, n° 114, p. 301-303.

WOODWARD, L.J., HORWOOD, L. J., FERGUSSON, D. M. (2001b) « Risk factors and life processes associated with teenage pregnancy: Results of a prospective study from birth to 20 years ». *Journal of marriage and the family*, vol. 63, n° 4, p. 1170-1184.

WU, L. L. et MARTINSON, B. C. (1993) « Family structure and the risk of premarital birth ». *American sociological review*, vol. 58, n° 2, p. 210-232.

YOUNG, T. M., MARTIN, S. S., YOUNG, M. E. et TING, L. (2001) « Internal poverty and teen pregnancy ». *Adolescence*, vol. 36, n° 142, p. 289-304.

## **Annexe 1 : Table explicative, classification**

La table explicative ci-dessous nous permet de mieux comprendre la construction de notre variable de classification des parcours en détaillant de quelles séquences d'épisode découlent nos trajectoires parentales. Au sein de chacune des séquences, les chiffres désignent les modalités suivantes :

1. Les non-parents,
2. Avec enfant, sans conjoint (Monoparentalité)
3. Avec enfant, avec conjoint et sans vie conjointe (BiPa sans vie conjointe)
4. Avec enfant, avec conjoint et vivant avec le conjoint (famille cohabitante)
5. Avec enfant, avec conjoint vivant avec conjoint chez les parents (BiPa vie conjointe chez les parents)


La flèche qui apparaît entre les chiffres fait état d'un passage d'une catégorie à une autre au cours des cycles de l'enquête. Ainsi un individu qui était non parent au premier cycle, parent avec un conjoint sans cohabitation au deuxième cycle et avec enfant sans conjoint à partir du troisième cycle a une trajectoire parentale codée 1→3→2.


<b>Table explicative de la classification des trajectoires types de la parentalité</b>	
<b>Trajectoire type</b>	<b>Description</b>
<b>monoparentaux/biparentaux sans passage famille cohabitante</b>	
<b>1. Parcours monoparentaux</b>	Il s'agit ici des jeunes qui n'ont jamais de conjoint quand ils sont parents. Cette classe regroupe les 2 séquences d'épisode suivantes : 2 1→2
<b>2. Parcours biparentaux sans vie conjointe</b>	Il s'agit de jeunes parents qui déclarent être en situation de conjugalité, mais sans jamais habiter avec ce conjoint. Cette classe regroupe les 2 séquences d'épisode suivantes : - 3 - 1→3
<b>4. Parcours biparentaux avec vie conjointe chez les parents</b>	Il s'agit de jeunes parents qui déclarent être en situation de conjugalité et habiter avec le conjoint, mais en habitant toujours chez leur parent. Cette classe regroupe les 2 séquences d'épisode suivantes : - 5 - 1→5
<b>13. Parcours se terminant monoparentaux sans passage par la famille cohabitante</b>	Ici, il s'agit des parcours qui se terminent par un statut de monoparentalité et qui à aucun moment dans les cycles ne passent par un statut de famille cohabitante. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes : - 1→3→2      — 3→5→2 - 1→5→2      — 3→2
<b>14. Parcours se terminant biparentaux sans passage vers la famille cohabitante</b>	Enfin, dans cette dernière trajectoire on retrouve tous ceux et celles qui terminent en situation de biparentalité sans passage par la famille cohabitante. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes : - 1→2→5      — 5→2→5 - 2→5          — 1→2→3
<b>Famille cohabitante seulement</b>	
<b>3. Parcours famille cohabitante</b>	Il s'agit de jeunes parents qui sont, en tout temps, en situation de conjugalité et qui vivent avec leur conjoint et l'enfant. Ce que l'on appelle la famille


	<p>cohabitante. Cette classe regroupe les 2 séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4</li> <li>- 1→4</li> </ul>
<b>Parentalité abandonnée</b>	
<b>5. Parcours parentalité abandonné</b>	<p>Ce parcours fait état des jeunes qui au dernier cycle déclarent ne plus être parent alors qu'ils ont précédemment déclaré l'être. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→2→1      — 1→3→4→1</li> <li>- 1→2→3→1    — 1→5→1</li> <li>- 1→3→1        — 2→1</li> <li>- 1→4→1        — 2→3→2→1</li> <li>- 2→4→2→1    — 2→5→3→1</li> <li>- 5→2→1</li> </ul>
<b>6. Parcours parentalité abandonné à un moment dans les cycles</b>	<p>Ce parcours regroupe les jeunes qui à un moment déclarait être parent, à un autre déclarent ne plus l'être et au final le redeviennent. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→2→1→2      — 1→4→1→4</li> <li>- 1→2→1→4      — 1→5→1→4</li> <li>- 1→3→1→4      — 2→1→4</li> <li>- 1→4→1→2      — 2→4→1→4</li> </ul>
<b>Famille cohabitante provisoire</b>	
<b>7. Parcours monoparental vers famille cohabitante</b>	<p>Dans cette catégorie on retrouve les jeunes parents qui se déclarent au départ comme étant monoparentaux et par la suite se retrouvent en situation de famille cohabitante. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→2→4        — 1→4→2→4</li> <li>- 2→4            — 1→3→2→4</li> <li>- 4→2→4        — 1→5→2→4</li> </ul>
<b>8. Parcours famille cohabitante vers la monoparentalité</b>	<p>Inversement à la précédente catégorie, on retrouve ici tous les parents qui déclaraient avoir un conjoint et vivre avec lui et qui terminent en situation de monoparentalité. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→4→2        — 2→4→2</li> <li>- 1→2→4→2    — 3→4→2</li> <li>- 1→5→4→2</li> </ul>
<b>9. Parcours biparental sans vie conjointe vers la famille cohabitante</b>	<p>On retrouve ici tous les jeunes parents qui étaient en couple, mais ne vivaient pas ensemble et qui se retrouvent au final en cohabitation, donc en famille cohabitante. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→3→4        — 1→4→3→4</li> <li>- 3→4</li> </ul>
<b>10. Parcours biparentaux avec vie conjointe chez les parents vers famille cohabitante</b>	<p>Il s'agit ici des jeunes parents qui déclarent être en situation de conjugalité et habiter avec le conjoint chez leurs parents, mais qui se dirigent au final vers une situation de famille cohabitante. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p>

<b>11. Parcours famille cohabitante vers biparentaux sans vie conjointe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→5→4      — 1→4→5→4</li> <li>- 5→4          — 1→2→5→4</li> <li>- 4→5→4</li> </ul>
<b>12. Parcours famille cohabitante vers biparentaux vie conjointe chez parent</b>	<p>On retrouve dans cette trajectoire ceux et celles qui étaient au départ en situation de famille cohabitante et qui se retrouvent en état de biparentalité sans vie conjointe. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→4→3      — 1→2→4→3</li> <li>- 3→4→3</li> </ul>
	<p>On retrouve dans cette trajectoire ceux et celles qui étaient au départ en situation de famille cohabitante et qui se retrouve en état de biparentalité vivant avec le conjoint chez les parents. Cette classe regroupe les séquences d'épisode suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1→4→5      — 4→5→4→5</li> </ul>

Source : Enquête auprès des jeunes en transition – Statistique Canada Note : Les chiffres se rapportent à la variable de statut<sup>6</sup>. Légende : Mono/Bipa sans famille cohabitante : 

Famille cohabitante : 

Parentalité abandonnée : 

Famille cohabitante provisoire : 

<sup>6</sup> Référence des statuts 1 à 5 en page 4.

## **Annexe 2 : Description de la variable PISA**

En ce qui a trait à la variable de performance (score PISA) une définition plus précise s'avère importante. La variable de l'enquête PISA qui mesure le score de performance des élèves en compréhension a été recodée en 5 niveaux d'échelle. Chaque niveau de compétence correspond à des tâches de difficulté variable. Précisément, « les niveaux de compétence sont définis par des tâches qui partagent des caractéristiques conceptuelles, substantielles ou statistiques communes, de sorte que les tâches associées à chaque niveau respectent des spécifications techniques définies » (OCDE, 2004, p.294). Le niveau 5 correspond à des scores supérieurs à 625 points, le niveau 4 à des scores compris entre 553 et 625 points, le niveau 3, à des scores compris entre 481 et 552 points, le niveau 2, à des scores compris entre 408 et 480 points et enfin, le niveau 1, à des scores compris entre 335 et 407 points. Nous avons choisi de recoder certaines catégories de cette variable afin de faciliter l'interprétation de nos résultats. Ainsi, les catégories de scores les plus faibles (niveau 1 et 2) ont été assemblées puisque celle-ci représentait une minorité de gens et que l'interprétation des résultats pouvait en être affectée.

